

can-am
OUTLANDER^{MC} X^{MC} mr

**2
0
2
1**

GUIDE DU CONDUCTEUR

Comprend
des informations sur la sécurité,
le véhicule et son entretien

⚠ AVERTISSEMENT

Lire ce guide au complet.
Il contient des informations sécuritaires importantes.
Age minimum recommandé : Conducteur : 16 ans.
Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule.

2 1 9 0 0 2 1 3 9 _ F R

**Traduction des
instructions originales**

AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE PRÉSENTE DES RISQUES. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, veuillez lire attentivement et respecter tous les avertissements du présent guide et des étiquettes apposées sur le véhicule.

Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES!

Conserver ce Guide du conducteur dans le véhicule en tout temps.

AVERTISSEMENT

Si vous ne tenez pas compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* et des étiquettes de sécurité apposées sur le produit, vous vous exposez à des risques d'accidents graves ou mortels.

AVERTISSEMENT

Le rendement de ce véhicule peut dépasser celui de tout autre véhicule utilisé antérieurement. Prenez le temps de vous familiariser avec votre nouveau véhicule.

AVERTISSEMENT DE LA PROPOSITION 65 DE L'ÉTAT DE CALIFORNIE

 **AVERTISSEMENT :** Conduire et entretenir un véhicule hors route peut vous exposer à des produits chimiques, y compris le gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, des phtalates et du plomb, produits reconnus par l'État de Californie comme étant une cause de cancer, d'anomalies congénitales et autres dommages aux fœtus. Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule. Pour en savoir davantage, rendez-vous sur www.p65warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs Inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Produits Récréatifs Inc. :

Can-Am®

DPS^{MC}

Rotax®

X^{MC}

D.E.S.S.^{MC}

Outlander^{MC}

TTI^{MC}

XPS^{MC}

Ce document contient les marques de commerce des sociétés suivantes :

– Visco-Lok[†] est une marque de commerce de GKN Viscodrive GmbH.

– QS3[†] est une marque de commerce de Fox Factory, Inc.

219002139 fr

^{MC} et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses sociétés affiliées.

©2020 Bombardier Produits Récréatifs Inc. et BRP US Inc. Tous droits réservés.

Deutsch	Dieses Handbuch ist möglicherweise in Ihrer Landessprache verfügbar. Bitte wenden Sie sich an Ihren Händler oder besuchen Sie: www.operatorsguides.brp.com
English	This guide may be available in your language. Check with your dealer or go to: www.operatorsguides.brp.com
Español	Es posible que este manual esté disponible en su idioma. Consulte a su distribuidor o visite: www.operatorsguides.brp.com
Français	Ce guide peut être disponible dans votre langue. Vérifier avec votre concessionnaire ou aller à: www.operatorsguides.brp.com
Italiano	Questa guida potrebbe essere disponibile nella propria lingua. Contattare il concessionario o consultare: www.operatorsguides.brp.com
中文	本手册可能有您的语种的翻译版本。请向经销商询问，或者登录 www.operatorsguides.brp.com 查询。
日本語	このガイドは、言語によって翻訳版が用意されています。ディーラーに問い合わせるか、次のアドレスでご確認ください： www.operatorsguides.brp.com
Nederlands	Deze handleiding kan beschikbaar zijn in uw taal. Vraag het aan uw dealer of ga naar: www.operatorsguides.brp.com
Norsk	Denne boken kan finnes tilgjengelig på ditt eget språk. Kontakt din forhandler eller gå til: www.operatorsguides.brp.com
Português	Este manual pode estar disponível em seu idioma. Fale com sua concessionária ou visite o site: www.operatorsguides.brp.com
Русский	Воспользуйтесь руководством на вашем языке. Узнайте о его наличии у дилера или на странице по адресу www.operatorsguides.brp.com
Suomi	Käyttöohjekirja voi olla saatavissa omalla kielelläsi. Tarkista jälleenmyyjältä tai käy osoitteessa: www.operatorsguides.brp.com
Svenska	Denna bok kan finnas tillgänglig på ditt språk. Kontakta din återförsäljare eller gå till: www.operatorsguides.brp.com

Ce guide du conducteur couvre les modèles suivants :

MODÈLES
Outlander X mr 570
Outlander X mr 650
Outlander X mr 850
Outlander X mr 1000R

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION GÉNÉRALE

AVANT-PROPOS	8
AVANT DE PARTIR.....	8
MESSAGES SUR LA SÉCURITÉ.....	8
À PROPOS DE CE GUIDE DU CONDUCTEUR.....	8

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES	12
ÉVITER TOUTE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE.....	12
ÉVITEZ LES FEUX D'ESSENCE ET LES AUTRES DANGERS.....	12
ÉVITER DE SE BRÛLER AVEC DES PIÈCES CHAUDES.....	13
ACCESSOIRES ET MODIFICATIONS.....	13

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	14
FORMATION.....	16

AVERTISSEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION	17
--	-----------

CONDUITE DU VÉHICULE	43
INSPECTION AVANT RANDONNÉE.....	44
ÉQUIPEMENT DE RANDONNÉE.....	48
LE TRANSPORT D'UN PASSAGER EST INTERDIT.....	49
TRANSPORT DE CHARGES.....	49
CHARGEMENT DU PORTE-BAGAGES.....	49
REMORQUAGE (SI ÉQUIPÉ D'ATTELAGE).....	50
TRACTION D'UNE REMORQUE (SI ÉQUIPÉ D'UN ATTELAGE).....	51
TRAVAILLER AVEC CE VÉHICULE.....	51
CONDUITE RÉCRÉATIVE.....	52
CONDUITE DANS LA BOUE.....	53
ENVIRONNEMENT.....	53
LIMITES DE CONCEPTION.....	54
UTILISATION HORS ROUTE.....	54
PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES ET MESURES DE SÉCURITÉ.....	54
TECHNIQUES DE CONDUITE.....	57

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)	64
ÉTIQUETTES MOBILES.....	64
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE.....	66
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....	71
ÉTIQUETTE D'INFORMATION TECHNIQUE.....	72

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS)	73
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ SUR LE VÉHICULE.....	73
ÉTIQUETTES DE CONFORMITÉ.....	79
ÉTIQUETTE D'INFORMATION TECHNIQUE.....	79

RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ	80
--	-----------

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES.....	82
1) GUIDON.....	83
2) MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR.....	83
3) PÉDALE DE FREIN.....	83
4) INTERRUPTEUR D'ARRÊT DU MOTEUR.....	83
5) MANETTE DE FREIN.....	84
6) LEVIER DE FREIN DE STATIONNEMENT.....	84
7) COMMUTATEUR D'ALLUMAGE ET RF D.E.S.S. CLÉS.....	85
COMMANDES SECONDAIRES.....	87
1) BOÎTIER DE COMMANDE DE MANETTE D'ACCÉLÉRATEUR.....	88
2) LEVIER SÉLECTEUR.....	91
3) INTERRUPTEUR MULTIFONCTION.....	92
ÉQUIPEMENT.....	95
1) REPOSE-PIEDS.....	97
2) REPOSE-PIED POUR CONDUITE DANS LA BOUE.....	97
3) BOÎTE À GANTS.....	97
4) TROUSSE D'OUTILS.....	98
5) CROCHET D'ATTELAGE.....	98
6) COMPARTIMENT DE RANGEMENT ARRIÈRE.....	99
7) PORTE-BAGAGES.....	100
8) SIÈGE.....	100
9) PRISE 12 VOLTS.....	101
10) SUPPORT DE L'INDICATEUR.....	101
11) COUVERCLE DU RADIATEUR.....	101
12) TREUIL (SI INSTALLÉ).....	102
13) CROCHETS DE RÉCUPÉRATION.....	103
INDICATEUR MULTIFONCTION (ACL).....	104
DESCRIPTION DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION.....	104
MODES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION.....	105
NAVIGATION DANS L'INDICATEUR ACL.....	107
RÉGLAGE DE L'INDICATEUR.....	108
AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4,5 PO.....	109
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL.....	109
TÉMOINS ET AVERTISSEURS LUMINEUX.....	111
RÉGLAGES.....	112
AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 7,6 PO.....	115
AFFICHAGE MULTIFONCTIONNEL.....	115
TÉMOINS ET AVERTISSEURS LUMINEUX.....	118
RÉGLAGES.....	119
CARBURANT.....	122
SPÉCIFICATIONS D'ESSENCE.....	122
MÉTHODE DE REMPLISSAGE.....	123
PÉRIODE DE RODAGE	124
FONCTIONNEMENT PENDANT LE RODAGE.....	124
PROCÉDURES DE BASE.....	125
DÉMARRAGE DU MOTEUR.....	125

MISE SOUS TENSION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE.....	125
CHOISIR UNE VITESSE.....	125
ARRÊT DU MOTEUR ET STATIONNEMENT DU VÉHICULE.....	126
OPÉRATIONS SPÉCIALES.....	127
QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....	127
QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LE BOÎTIER DE FILTRE À AIR.....	127
QUE FAIRE EN CAS DE RETOURNEMENT DU VÉHICULE.....	128
QUE FAIRE SI LE VÉHICULE EST SUBMERGÉ.....	129
PERSONNALISER LA CONDUITE.....	130
RÉGLAGE DE LA SUSPENSION.....	130
RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE À RESSORT.....	131
RÉGLAGE DU NIVEAU D'ASSISTANCE DU SYSTÈME DE SERVODI- RECTION DYNAMIQUE (DPS).....	131
TRANSPORT DU VÉHICULE.....	134
UTILISATION DE LA MOTORISATION DU VÉHICULE POUR MON- TER SUR L'ÉQUIPEMENT DE REMORQUAGE.....	135
UTILISATION D'UN TREUIL POUR TIRER LE VÉHICULE SUR UN ÉQUIPEMENT DE REMORQUAGE.....	135
IMMOBILISATION DU VÉHICULE POUR LE TRANSPORT.....	136
RETRAIT DU VÉHICULE DE LA REMORQUE.....	137
ENTRETIEN	
PROGRAMME D'ENTRETIEN.....	140
CONDITIONS POUSSIÉREUSES EXTRÊMES.....	141
LÉGENDE DU PROGRAMME D'ENTRETIEN.....	142
PROGRAMME D'ENTRETIEN.....	142
PROCÉDURES D'ENTRETIEN.....	145
FILTRE À AIR.....	145
HUILE À MOTEUR.....	148
FILTRE À HUILE.....	150
RADIATEUR.....	151
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT.....	152
PARE-ÉTINCELLES DU SILENCIEUX.....	154
FILTRE À AIR DE LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....	156
HUILE DE LA BOÎTE DE VITESSES.....	157
CÂBLE D'ACCÉLÉRATEUR.....	158
BOUGIES.....	160
COUVERCLE DE LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....	161
INSTALLATION DU COUVERCLE DE LA BOÎTE DE VITESSES CVT.....	162
COURROIE D'ENTRAÎNEMENT.....	163
BATTERIE.....	164
FUSIBLES.....	164
FEUX (MODÈLE 570).....	166
FEUX (MODÈLES 650, 850 ET 1000R).....	167
PROTECTEUR ET SOUFFLET D'ARBRE DE TRANSMISSION.....	169
ROUES ET PNEUS.....	170
SUSPENSION.....	171

DIRECTION.....	172
FREINS.....	173
SOINS DU VÉHICULE.....	175
SOINS D'APRÈS-UTILISATION.....	175
NETTOYAGE ET PROTECTION DU VÉHICULE.....	175
ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE.....	177
<i>RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES</i>	
IDENTIFICATION DU VÉHICULE.....	180
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV).....	180
NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU MOTEUR.....	180
ÉTIQUETTE DE CONFORMITÉ.....	180
SYSTÈME DE SÉCURITÉ À ENCODAGE NUMÉRIQUE RADIOFRÉ- QUENCE (CLÉ D.E.S.S. RF).....	181
RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT (CANADA/ÉTATS-UNIS).....	182
VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS).....	183
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - CE.....	184
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE.....	185
SPÉCIFICATIONS.....	186
<i>DÉPANNAGE</i>	
DIRECTIVES DE DÉPANNAGE.....	198
MESSAGES DE L'INDICATEUR ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE.....	204
<i>GARANTIE</i>	
GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : 2021 CAN-AM® VTT.....	208
GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.).....	212
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : 2021 CAN-AM® VTT.....	215
GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EURO- PÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2021 CAN-AM® VTT.....	220
DOSSIERS DE MAINTENANCE.....	226
<i>RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT</i>	
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS.....	230
NOUS CONTACTER.....	231
ASIE.....	231
EUROPE.....	231
AMÉRIQUE DU NORD.....	232
OCÉANIE.....	232
AMÉRIQUE DU SUD.....	232

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE.....233

INFORMATION GÉNÉRALE

AVANT-PROPOS

Félicitations! Vous êtes maintenant propriétaire d'un tout nouveau VTT® Can-Am. Vous profiterez de la garantie limitée BRP et de tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés disposés à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait signer la *LISTE DE VÉRIFICATION DE PRÉLIVRAISON* pour confirmer que la préparation de votre nouveau véhicule vous satisfaisait pleinement.

Votre concessionnaire est déterminé à ce que vous soyez entièrement satisfait. Pour obtenir plus d'information, communiquez avec le concessionnaire.

Avant de partir

Pour savoir comment réduire les risques de blessures ou de mort pour vous ou les passants, lisez le Guide du conducteur avant de conduire le véhicule.

Lisez également toutes les étiquettes de sécurité apposées sur votre véhicule tout-terrain et visionnez attentivement la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* disponible sur <https://can-am.brp.com/off-road/safety>.



Ce véhicule est de catégorie S; il est donc important de suivre cette recommandation au sujet de l'âge : Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.

Ce véhicule est conçu pour un usage récréatif par des conducteurs d'expérience seulement.

Nous vous recommandons vivement de suivre un cours de conduite sécuritaire. Veuillez consulter la section *MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ* pour plus de détails.

Veuillez tenir compte des avertissements contenus dans le présent Guide du conducteur. Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.

Messages sur la sécurité

Les types de messages de sécurité, leur apparence et la façon dont ils sont utilisés dans ce guide sont expliqués de la façon suivante :

Ce symbole d'avertissement de sécurité

⚠ avertit d'un risque de blessure.



AVERTISSEMENT

Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures sérieuses ou la mort.



ATTENTION Indique un danger potentiel qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures mineures ou graves.

AVIS Avertit d'une directive qui, si elle n'est pas suivie, risque d'endommager gravement les composants du véhicule ou la propriété d'autrui.

À propos de ce Guide du conducteur

Ce Guide a été rédigé pour que le propriétaire ou le conducteur d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sûres. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Conservez ce Guide du conducteur dans le véhicule afin de pouvoir s'y référer pour l'entretien, le diagnostic ou la formation d'autres personnes.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues. En cas de divergence par rapport à la version originale anglaise, cette dernière a préséance.

Pour consulter ou imprimer une copie supplémentaire de ce Guide, il suffit d'aller sur le site :

www.operatorsguides.brp.com.

L'information contenue dans ce document était exacte à la date de publication. Il faut noter toutefois que BRP adopte une politique d'amélioration continue de ses produits, sans engagement à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et la fiche technique du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Ce Guide du conducteur doit se trouver dans le véhicule au moment de sa vente.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES

Éviter toute intoxication au monoxyde de carbone

Tous les gaz d'échappement des moteurs contiennent du monoxyde de carbone, un gaz mortel. L'inhalation de monoxyde de carbone peut provoquer des maux de tête, des étourdissements, de la somnolence, des nausées, de la confusion et finalement la mort.

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et insipide qui peut être présent même si aucun gaz d'échappement n'est visible ou senti. Il est possible de se trouver rapidement en présence de concentrations mortelles de monoxyde de carbone et d'être incapable de réagir et de se sauver. Par ailleurs, des concentrations de monoxyde de carbone peuvent rester mortelles pendant des heures ou des jours dans les endroits clos ou mal ventilés. Si des symptômes d'intoxication au monoxyde de carbone sont ressentis, quitter immédiatement les lieux, aller à l'air frais et demander un traitement médical.

Afin d'éviter les blessures graves ou même la mort causées par du monoxyde de carbone :

- Ne faites jamais fonctionner le véhicule dans un endroit mal aéré ou partiellement clos, comme un garage, un abri d'auto ou une grange. Même si on essaie de chasser les gaz d'échappement avec des ventilateurs ou en ouvrant les portes et les fenêtres, la concentration du monoxyde de carbone peut rapidement devenir dangereuse.
- Ne faites jamais fonctionner le véhicule à l'extérieur là où les gaz d'échappement pourraient être aspirés dans un bâtiment par les ouvertures, comme les fenêtres et les portes.

Évitez les feux d'essence et les autres dangers

L'essence est extrêmement inflammable et hautement explosive. Des vapeurs d'essence peuvent se répandre et être allumées par une étincelle ou une flamme à plusieurs mètres du moteur. Pour réduire les risques d'incendie ou d'explosion, suivez les instructions ci-dessous :

- N'utilisez qu'un bidon d'essence homologué pour entreposer de l'essence.
- Conformez-vous strictement aux instructions dans la section *ESSENCE*.
- Ne faites jamais démarrer ni faire fonctionner le moteur lorsque le bouchon du réservoir n'est pas adéquatement installé.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

L'essence est toxique et peut provoquer des blessures ou le décès.

- Ne siphonnez jamais de l'essence avec la bouche.
- En cas d'ingestion d'essence, d'éclaboussure dans les yeux ou d'inhalation des vapeurs d'essence, consultez immédiatement votre médecin.

En cas de déversement d'essence sur soi, se laver à l'eau et au savon et changer de vêtements.

Éviter de se brûler avec des pièces chaudes

Certains composants deviennent chauds lorsque le moteur tourne. Évitez tout contact avec ces pièces pendant et peu de temps après son fonctionnement pour éviter les brûlures.

Accessoires et modifications

Toute modification ou ajout d'accessoires pourrait affecter le comportement de votre véhicule. Il est alors important de vous familiariser avec votre véhicule et ces changements, et d'adapter votre conduite en conséquence.

N'effectuez aucune modification non autorisée et n'utilisez pas d'équipements ou d'accessoires non homologués par BRP. Ces modifications n'ont pas été testées par BRP et elles peuvent augmenter le risque de blessures ou de pertes de contrôle et rendre le véhicule illégal. Par exemple, modifier les dimensions des pneus peut influencer le comportement du véhicule et augmenter le risque de pertes de contrôle.

Consultez un concessionnaire BRP agréé pour connaître les accessoires disponibles pour votre véhicule.

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET. SON UTILISATION PEUT ÊTRE DANGEREUSE.

- La conduite de ce véhicule est différente de celle des autres véhicules. En cas de conduite imprudente, une collision ou un capotage peut survenir, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir en cas de non-respect de ces instructions :

- Lisez attentivement ce Guide du conducteur et toutes les étiquettes de sécurité apposées sur le produit et conformez-vous aux marches à suivre. Regardez la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* en étant attentif avant toute utilisation du véhicule.
- Suivez toujours la recommandation d'âge : Une personne de moins de 16 ans ne doit jamais conduire ce véhicule.
- Ne transportez jamais un passager à bord de ce véhicule. Les passagers agissent sur l'équilibre et la direction et augmentent le risque de perdre la maîtrise.
- N'utilisez jamais ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les entrées de cour, les stationnements et les rues.
- N'utilisez jamais ce véhicule sur la voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier.
- N'utilisez jamais ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. Portez des protecteurs pour les yeux (lunettes de protection ou visière), des gants, des bottes, un chandail ou un manteau à manches longues et un pantalon.
- Ne conduisez jamais le véhicule en cas de fatigue, de maladie ni sous l'influence de l'alcool ou de drogues. Ces conditions augmentent le temps de réaction du conducteur et altèrent ses capacités de jugement.
- Ne conduisez jamais à une vitesse excessive. Déplacez-vous à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à votre expérience.
- Ne faites jamais de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.
- Inspectez et confirmez toujours que le véhicule fonctionne de façon sécuritaire avant toute utilisation. Suivez les programmes d'inspection et d'entretien décrits dans ce Guide du conducteur.
- Gardez toujours vos deux mains sur le guidon et vos deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- Conduisez toujours lentement et soyez très prudent lorsque vous vous aventurez en terrain inconnu. Demeurez attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule.
- N'utilisez jamais le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires à la maîtrise de ce véhicule sur de tels terrains. Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.
- Utilisez toujours les procédures de virage décrites dans le présent Guide du conducteur. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne jamais tourner à une vitesse excessive.

- Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- Utilisez toujours les procédures d'ascension décrites dans le présent Guide du conducteur. Examinez le terrain attentivement avant de monter une pente. Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable. Transférez votre poids vers l'avant. Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse.
- Utilisez toujours les procédures pour descendre une pente et freiner qui sont décrites dans le présent Guide du conducteur. Examinez le terrain attentivement avant de descendre une pente. Transférez votre poids vers l'arrière.
- Procédez de la façon indiquée plus loin dans ce guide pour vous déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes dont la surface est glissante ou friable. Transférez votre poids vers le côté en amont du véhicule.
- Procédez toujours de la façon indiquée plus loin dans ce guide lors d'un calage ou si le véhicule recule quand vous montez une colline. Pour éviter tout calage, choisissez la gamme appropriée et maintenez une vitesse constante en montée. Advenant un calage ou un entraînement vers l'arrière, utilisez la méthode de freinage spéciale décrite dans ce guide. Serrez le frein de stationnement, descendez du côté de la montée ou du côté gauche pour accéder au levier de frein. Retourner le véhicule et reprendre place en suivant la procédure décrite dans ce Guide du conducteur.
- Vérifiez toujours s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu. Ne tentez jamais de passer de gros obstacles comme des rochers ou des troncs d'arbres. Procédez toujours de la façon décrite dans ce guide lorsque vous devez franchir des obstacles.
- Soyez toujours prudent quand le véhicule dérape, patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circulez très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.
- N'utilisez jamais ce véhicule dans un fort courant d'eau ou dans l'eau plus profonde que ce qui est recommandé dans le Guide du conducteur. L'eau réduit la capacité de freinage. Testez vos freins une fois sorti de l'eau, de la boue ou de la neige. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les freins.
- Gardez toujours à l'esprit que les conditions météorologiques et du terrain, le système de freinage, l'état des pneus, la vitesse du véhicule et son comportement ainsi que la charge, y compris une charge tractée, constituent certains des éléments qui influencent la distance de freinage. Ajustez votre conduite en fonction de ces éléments.
- Vérifiez toujours si la voie est libre derrière le véhicule avant de passer en marche arrière. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passez en marche arrière et circulez lentement.

- BRP recommande de rester assis sur votre VTT lorsque vous roulez en marche arrière. Évitez de vous tenir debout. Votre poids pourrait se déplacer vers l'avant et s'appuyer contre la manette d'accélérateur, causant ainsi une accélération soudaine pouvant mener à la perte de la maîtrise du véhicule.
- Utilisez des pneus de dimension et de type prescrits dans ce Guide du conducteur. Assurez-vous toujours que la pression des pneus est adéquate.
- Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Utilisez seulement des accessoires approuvés par BRP. Ne posez JAMAIS de siège pour passager et n'utilisez jamais le porte-bagages pour transporter un passager.
- Ne dépassez jamais la charge admissible pour ce véhicule. Tenez compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés. Répartir la charge adéquatement et la fixer de manière appropriée. Ralentissez et suivez les instructions de ce guide lorsque vous transportez une charge ou tractez une remorque. Prévoir davantage de distance pour freiner.
- Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Formation

N'utilisez jamais ce véhicule sans avoir reçu la formation adéquate. **Suivez une formation.** Tous les utilisateurs devraient s'inscrire à une formation donnée par un instructeur certifié.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT, communiquez avec votre concessionnaire Can-Am agréé afin d'avoir la liste des cours offerts près de chez vous.

Aux États-Unis, communiquez avec le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 613 739-1535.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

AVERTISSEMENTS RELATIFS À L'UTILISATION

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Ils doivent être inclus dans le Guide du conducteur de tous les véhicules tout-terrain ou VTT.

REMARQUE : Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut différer.

AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sans avoir reçu la formation adéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît beaucoup si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser adéquatement ce véhicule dans des situations variées et sur divers types de terrains.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre un cours de formation. Nous leur suggérons ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques de conduite décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquez avec un concessionnaire Can-Am autorisé.

 **AVERTISSEMENT**



V00A1AQ

DANGER POSSIBLE

Non-respect de l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation par un enfant d'un véhicule qui ne convient pas à son âge peut causer des blessures ou la mort.

Même si l'enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Aucun enfant de moins de 16 ans ne doit conduire ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Importante réduction de vos capacités à maintenir l'équilibre et la maîtrise du véhicule.

Pourrait entraîner un accident causant des blessures au conducteur ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Même si le siège du conducteur est long et permet une grande liberté de mouvement, le véhicule n'est pas conçu pour le transport de passagers.

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Utilisation de ce véhicule sur des surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus sont conçus pour une utilisation hors route seulement, et non pour les surfaces asphaltées. L'utilisation de ce véhicule sur des surfaces asphaltées peut sérieusement réduire la maniabilité et provoquer une perte de maîtrise.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

N'utilisez jamais ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les entrées de cour, les stationnements et les rues.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sur la voie publique, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

N'utilisez jamais ce véhicule sur la voie publique, une route, une autoroute, un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs États ou provinces, il est illégal d'utiliser ce véhicule sur la voie publique, les routes et les autoroutes.

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Conduire ce véhicule sans porter un casque approuvé, des verres de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les avertissements suivants concernent tous les conducteurs de VTT :

- L'utilisation du véhicule sans le port d'un casque homologué augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans le port d'une protection oculaire peut provoquer un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.
- L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. Il est également recommandé de porter :

- Une protection oculaire (lunettes ou visière)
- Des gants et des bottes
- Une chemise ou une veste à manches longues
- Un pantalon.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le jugement du conducteur peut être sérieusement compromis.

La vitesse de réaction peut être ralentie.

Le sens de l'équilibre et la perception du conducteur peuvent être compromis.

Un accident voire un décès pourraient survenir.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

⚠ AVERTISSEMENT



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

Conduite du véhicule à une vitesse excessive.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du véhicule, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Tentatives de cabrés, de sauts et autres cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident, dont le renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter d'effectuer des acrobaties, telles que cabrés et sauts notamment. Éviter les manœuvres visant à épater les gens.

 **AVERTISSEMENT**

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le véhicule avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le véhicule.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et d'endommagement de l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Inspectez toujours le véhicule avant chaque utilisation pour vérifier s'il est en bon état de marche.

Suivez les recommandations d'inspection et d'entretien décrites plus loin.

 **AVERTISSEMENT**

DANGER POSSIBLE

Conduite sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Passer à travers la glace peut provoquer de graves blessures ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Retirer ses mains du guidon ou ses pieds des repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Ne pas tenir le guidon, ou ne le tenir qu'à une main, réduit la capacité à maîtriser le véhicule et risque d'entraîner une perte d'équilibre ou une chute du véhicule. Le non-maintien des pieds sur les repose-pieds peut provoquer des blessures ou un accident, les pieds ou les jambes risquant d'entrer en contact avec les roues arrière.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Gardez toujours vos deux mains sur le guidon et vos deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Conduite imprudente du véhicule en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le conducteur peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il ne pourrait réagir à temps.

Il risque de perdre la maîtrise du véhicule ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et très prudemment en terrain inconnu.

Demeurer attentif aux variations de terrain en circulant à bord de ce véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Conduite imprudente du véhicule en terrain très accidenté, glissant ou meuble.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte d'adhérence ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du véhicule sur ce type de terrain.

Soyez toujours particulièrement prudent sur ces types de terrain.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du véhicule pouvant provoquer une collision ou un capotage.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utilisez toujours les procédures de virage décrites dans le présent Guide du conducteur. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne jamais tourner à une vitesse excessive.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes trop escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le véhicule sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utilisez toujours les procédures d'ascension décrites dans le présent Guide du conducteur

Toujours examiner le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est glissante ou friable.

Transférez votre poids vers l'avant.

Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne traversez jamais la crête d'une colline à haute vitesse. Un obstacle, un escarpement prononcé, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Descendez toujours les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

REMARQUE : Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Toujours examiner le terrain avant de descendre une pente.

Transférez votre poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de maîtrise ou le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne tentez jamais un virage sur une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Toujours procéder avec prudence lors de la négociation d'un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline :

Toujours observer les consignes appropriées décrites dans ce Guide du conducteur.

Éviter les pentes dont la surface est glissante ou friable.

Transférez votre poids vers le côté en amont du véhicule

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Calage, recul ou débarquement inadéquat quand on monte une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisissez la gamme appropriée et maintenez une vitesse constante en montant une côte.

Si le véhicule cesse d'avancer :

Maintenez votre poids vers l'amont. Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Serrer les freins.

Verrouillez le frein de stationnement après l'immobilisation.

Descendez du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Si le véhicule commence à reculer :

Maintenez votre poids vers l'amont. Ne jamais actionner l'accélérateur et ne jamais changer de vitesse brusquement. Le véhicule pourrait se renverser vers l'arrière.

Ne jamais serrer le frein arrière si le véhicule recule.

Serrer graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, serrez également le frein arrière et verrouillez le frein de stationnement.

Descendez du côté amont ou par un côté si le véhicule est dirigé vers le haut de la pente.

Retourner le véhicule et reprendre place en suivant la procédure décrite dans ce Guide du conducteur.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Négociation inadéquate des obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision.

Pourrait entraîner un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours vérifier s'il y a des obstacles avant de vous aventurer en terrain inconnu.

Ne jamais tenter de passer de gros obstacles, tels que des rochers ou des troncs d'arbres.

Lors de la négociation d'obstacles, procédez de la façon décrite dans ce guide.

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risque de perte de contrôle du véhicule.

Les pneus peuvent soudainement adhérer au sol, ce qui peut provoquer le renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Apprendre à contrôler de façon sûre un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces extrêmement glissantes, telles que la glace, circuler très lentement et très prudemment pour réduire le risque de perte de contrôle en dérapant.

⚠ AVERTISSEMENT**DANGER POSSIBLE**

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

N'utilisez jamais ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Vérifier la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne devrait pas dépasser les pneus.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faites fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les freins.

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Utilisation inadéquate de la marche arrière.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risque de heurter un obstacle ou une personne derrière le véhicule, ce qui pourrait causer de graves blessures.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de passer en marche arrière, vérifier si la voie est libre derrière le véhicule. Après avoir fait les vérifications nécessaires, passer en marche arrière et circuler lentement.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule, ou pression insuffisante ou inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle, une crevaison, un glissement du pneu sur sa jante et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utilisez toujours des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

Assurez-vous que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.

Toujours remplacer les roues ou les pneus endommagés.

 **AVERTISSEMENT**



DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être approuvés par BRP; leur installation et leur utilisation doivent se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquez avec un concessionnaire Can-Am agréé.

Ne posez JAMAIS de siège pour passager et n'utilisez jamais le porte-bagages pour transporter un passager.

Toute modification du véhicule visant à augmenter la vitesse et les performances peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

⚠ AVERTISSEMENT



DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne dépassez jamais la charge admissible pour ce véhicule. Tenez compte du poids du conducteur, ainsi que de tous les autres accessoires et charges ajoutés.

Répartir la charge adéquatement et la fixer de manière appropriée.

Réduire vitesse et négocier les virages lentement lorsque le véhicule transporte un chargement. Prévoir davantage de distance pour freiner.

Toujours suivre les instructions de ce Guide du conducteur pour transporter une charge ou tirer une remorque.

 **AVERTISSEMENT**



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

CONDUITE DU VÉHICULE

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite de ce véhicule, vous DEVEZ suivre certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres paraîtront logiques ou évidents.

Prenez le temps d'étudier ce guide, les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule et la *VIDÉO DE SÉCURITÉ* accompagnant le véhicule. Vous y trouverez une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou d'expérience, il est essentiel pour votre sécurité de connaître les commandes et les autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Il s'agit d'un VTT de haute performance destiné uniquement à une utilisation hors route. Les conducteurs inexpérimentés peuvent méconnaître les risques et être surpris par le comportement spécifique de ce véhicule tout-terrain dans certaines conditions du terrain.

Le Guide du conducteur ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Il est fortement recommandé d'obtenir des informations et une formation supplémentaires auprès des autorités locales, des clubs de VTT, d'un organisme de formation de VTT reconnu ou de contacter un concessionnaire Can-Am agréé.

Nous recommandons de respecter l'âge indiqué sur l'étiquette de sécurité apposée sur le véhicule. Même si la personne a l'âge minimal recommandé pour conduire ce véhicule, il se peut qu'elle ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait entraîner un accident grave.

Les personnes présentant une déficience intellectuelle ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions pouvant entraîner des blessures, voire le décès.

Ce véhicule est conçu pour le transport d'un conducteur seulement. Même si le siège du conducteur est long et permet une grande liberté de mouvement, il n'est pas conçu ni prévu pour le transport de passagers.

Ne posez JAMAIS de siège pour passager et n'utilisez jamais le porte-bagages pour transporter un passager. Le transport d'un ou de plusieurs passagers peut modifier la stabilité et la maîtrise du véhicule.

Les véhicules ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différente.

Il est important de bien vous familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du véhicule avant de vous aventurer hors route. Exercez-vous dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger afin de bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être favorables.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elles varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre.

On ne conduit pas de la même façon sur les surfaces sablonneuses qu'on conduit sur les surfaces enneigées, dans des forêts et dans des marécages. Chaque surface peut exiger un niveau supérieur de vigilance et d'habileté. Faites preuve de jugement. Procédez toujours avec prudence. Évitez les risques inutiles pouvant générer une situation de détresse ou causer des blessures.

Ne présumez jamais que ce véhicule peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des sols plus ou moins durs peut faire basculer le véhicule ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, il est recommandé de ralentir et de toujours observer le terrain devant. Si le véhicule commence à se renverser ou à basculer, il est conseillé de descendre immédiatement **DU CÔTÉ OPPOSÉ** au renversement!

Une inspection de sécurité annuelle du véhicule est fortement recommandée. Adressez-vous à un concessionnaire BRP agréé pour plus de détails. Bien que non requis, il est recommandé qu'un concessionnaire BRP agréé effectue la préparation de présaison du véhicule. Chaque visite au concessionnaire BRP agréé est une bonne occasion de vérifier si le véhicule fait partie d'une campagne de sécurité. Nous vous invitons également à visiter un concessionnaire BRP agréé en temps opportun lorsque vous apprenez l'existence d'une campagne liée à la sécurité.

Consultez un concessionnaire BRP agréé pour les accessoires disponibles qui pourraient être requis.

Inspection avant randonnée



AVERTISSEMENT

Effectuez une inspection avant randonnée avant chaque utilisation pour détecter toute anomalie éventuelle pouvant survenir pendant son utilisation. L'inspection avant randonnée peut aider à surveiller l'usure et les dommages avant qu'un problème ne se manifeste. Remédiez à toutes les déficiences découvertes pour réduire le risque de panne ou de collision.

Avant d'utiliser ce véhicule, le conducteur doit toujours effectuer toutes les étapes de la liste d'inspection avant randonnée qui suit.

Liste d'inspection avant randonnée

Avant de démarrer le moteur (clé sur « OFF »)

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Huile à moteur	Vérifiez le niveau d'huile du moteur.	
Liquide de refroidissement	Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement.	
Liquide de frein	Vérifiez le niveau de liquide de frein.	
Fuites	Recherchez toute fuite sous le véhicule.	
Manette d'accélérateur	Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.	
Frein de stationnement	Serrez le frein de stationnement et vérifiez s'il fonctionne bien.	
Pneus	Vérifiez la pression et l'état des pneus Reportez-vous à la <i>FICHE TECHNIQUE</i> et effectuez les réglages selon la charge.	
Roues	Vérifier si les roues sont endommagées et s'il y a un jeu anormal. Vérifier si les écrous de roue sont serrés. Reportez-vous à <i>ROUES ET PNEUS</i> dans la rubrique <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i> pour connaître les couples de serrage indiqués.	
Radiateur	Vérifiez si le radiateur est propre.	
Soufflets d'arbre de transmission	Vérifiez l'état des soufflets d'arbre de transmission et les protecteurs.	
Siège	Assurez-vous que le siège du conducteur est en place et qu'il est bien attaché.	
Chargement	Pour tout transport de charge, respecter la charge admissible du véhicule. Reportez-vous à la section <i>CHARGEMENT DES PLATEAUX DE CHARGEMENT</i> . Assurez-vous que le cargo soit bien fixé à l'espace de chargement arrière.	
	Si vous tirez une remorque ou tout autre équipement : <ul style="list-style-type: none"> - Vérifiez l'état de l'attelage et de la rotule de remorquage. - Respectez la charge admissible sur le timon et la capacité de remorquage, comme indiqué sur l'étiquette apposée sur l'attelage ou reportez-vous à la <i>FICHE TECHNIQUE</i>. - Assurez-vous que la remorque est bien attelée. 	
Boîte à gants	Vérifiez que la boîte à gants est verrouillée correctement à la position de fermeture.	
Compartiments de rangement	Vérifiez que les compartiments de rangement arrière sont bien fixés.	

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Châssis et suspension	Vérifiez le dessous du véhicule afin de détecter la présence de débris emprisonnés dans le châssis ou les composants de suspension et retirez-les.	

Avant de démarrer le moteur (clé sur « ON »)

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Indicateur multifonction	Vérifiez le fonctionnement des voyants de l'indicateur multifonction (tout de suite après avoir mis la clé sur ON).	
	Vérifiez s'il y a des messages sur l'indicateur multifonction.	
Feux	Vérifiez le fonctionnement et la propreté des phares et des feux arrière.	
	Vérifiez le fonctionnement des feux de croisement et de route.	
	Vérifiez le fonctionnement du feu d'arrêt.	
Niveau d'essence	Vérifiez le niveau d'essence.	
Klaxon	Vérifiez le bon fonctionnement de l'avertisseur sonore (si équipé).	

Que faire après avoir démarré le moteur

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Direction	Assurez-vous que la direction fonctionne adéquatement en tournant de gauche à droite et de droite à gauche.	
Levier de changement de vitesse	Vérifiez le fonctionnement du levier sélecteur (positions P, R, N, H et L).	
Sélecteur 2 ou 4 roues motrices	Vérifiez le fonctionnement du sélecteur de mode 2 ou 4 roues motrices.	
Freins	Avancez lentement sur quelques mètres puis serrez à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement. Les freins doivent s'actionner à fond. La manette et la pédale doivent revenir à leur position initiale dès qu'on les relâche.	
Interrupteur d'arrêt du moteur	Vérifiez si l'interrupteur d'arrêt du moteur fonctionne normalement.	
Commutateur d'allumage (570)	Vérifiez que le commutateur d'allumage fonctionne correctement en démarrant et en arrêtant le moteur.	

ÉLÉMENTS À INSPECTER	INSPECTION À EFFECTUER	✓
Borne RF D.E.S.S. (650/850/1000R)	Vérifiez que la borne D.E.S.S. fonctionne correctement en retirant la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S.	

Équipement de randonnée

Les conditions météorologiques devraient vous aider à décider comment vous habiller. Habillez-vous selon la température la plus froide prévue. Des sous-vêtements thermiques en contact direct avec la peau constituent un bon isolant. Il est cependant important que le conducteur porte toujours des vêtements protecteurs et un équipement approprié, dont un casque homologué, des lunettes de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon long. Ce type de vêtement protégera le conducteur de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Le conducteur doit éviter de porter des vêtements amples qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes antibuée ou de soleil aident à distinguer les variations de terrain. Portez des lunettes de soleil le jour seulement.



Le transport d'un passager est interdit

Ce véhicule est conçu pour le transport d'un conducteur seulement. Même si le siège du conducteur est long, ce véhicule n'est pas conçu pour transporter un ou plusieurs passagers. Ne posez JAMAIS de siège pour passager et n'utilisez jamais le porte-bagages pour transporter un passager. Le transport d'un ou de plusieurs passagers peut modifier la stabilité et la maîtrise du véhicule.

Transport de charges

Tout chargement transporté sur le véhicule influence sa tenue de route, sa stabilité et la distance de freinage. Ne dépassez pas la charge maximale du véhicule, incluant le poids du conducteur, du passager, du chargement, des accessoires et du timon. Reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE*. Vérifiez si la charge est bien fixée, correctement répartie et qu'elle ne nuit pas à la conduite et à l'éclairage. Soyez conscient que la charge peut glisser ou tomber et provoquer un accident. Évitez les charges dépassant sur les côtés et pouvant se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles.

Soyez prudent en réduisant votre vitesse en fonction de l'état du terrain lorsque vous transportez une charge ou que vous tirez une remorque. Prévoir davantage de distance pour freiner. Fixez la charge le plus bas possible sur les supports pour réduire l'effet d'un centre de gravité trop haut.

TABLEAU DE CHARGE MAXIMALE		
CHARGE MAXIMALE PERMISE	189 kg	Inclut le conducteur, toutes les autres charges, la charge du timon et les accessoires ajoutés.
PORTE-BAGAGES ARRIÈRE	Outlander X mr 570	109 kg
	Outlander X mr 650/850/1000R	90 kg
		Répartie uniformément. Inclut le support arrière, la boîte de rangement arrière, le compartiment de rangement arrière et le poids du timon.

Voici un exemple de distribution convenable du chargement du véhicule :

EXAMPLE OF LOAD DISTRIBUTION				
CHARGEMENT TOTAL DU VÉHICULE	CONDUCTEUR ET PASSAGER	CHARGEMENT	ACCESSOIRES	POIDS AU TIMON
189 kg	86 kg	70 kg	10 kg	23 kg

Chargement du porte-bagages

AVIS Ne dépassez jamais la limite de poids maximale. Reportez-vous à *TRANSPORT DE CHARGES*

Placez le chargement aussi bas que possible – un chargement placé en hauteur augmente le centre de gravité, ce qui peut réduire la stabilité.

Distribuez le chargement sur le porte-bagages le plus uniformément possible.

Fixez la charge sur le porte-bagages. N'utilisez pas une autre partie du véhicule pour fixer la charge. Si le chargement n'est pas attaché de manière sécuritaire, un glissement ou une chute du chargement risque de heurter les passagers ou les piétons; de plus, il pourrait se déplacer pendant la conduite et affecter la conduite du véhicule.

Les objets qui sont plus élevés peuvent nuire à la visibilité du conducteur et être projetés en cas d'accident. Évitez que le chargement dépasse sur les côtés, car il risque de se prendre dans les broussailles ou d'autres obstacles. Évitez que le chargement recouvre ou obstrue les phares ou les feux d'arrêt. Assurez-vous de ne rien faire dépasser à l'extérieur du porte-bagages afin de ne pas nuire à la visibilité et à la conduite du véhicule.

AVIS Ne dépassez pas la capacité maximale du porte-bagages. Consultez la *FICHE TECHNIQUE*.

Ne transportez jamais un bidon d'essence ou de liquides dangereux sur le porte-bagages.

Remorquage (si équipé d'attelage)

Ne tirez jamais une charge en l'attachant au pare-chocs ou à toute autre pièce ou accessoire. Cela peut faire basculer le véhicule. N'utilisez que l'attelage de remorque (si installé) pour remorquer un chargement.

Dans une situation d'urgence, utilisez le crochet de récupération pour récupérer un véhicule enlisé. Reportez-vous à *CROCHETS DE RÉCUPÉRATION* de la section *ÉQUIPEMENT*.

Lorsque vous remorquez un chargement avec une chaîne ou un câble, assurez-vous qu'il n'y a pas de jeu avant de démarrer et maintenez la tension tout au long du remorquage.

Lorsque vous remorquez un chargement au moyen d'une chaîne ou d'un câble, assurez-vous de freiner progressivement. L'inertie du chargement pourrait entraîner un impact.

Lorsque vous remorquez un chargement, respectez la capacité maximale de traction. Reportez-vous à *TRACTION D'UNE REMORQUE* dans cette section.



AVERTISSEMENT

Un jeu de la chaîne ou du câble peut entraîner une rupture ou un contrecoup.

Lorsque vous remorquez un autre véhicule, assurez-vous qu'une autre personne est aux commandes du véhicule tiré. La personne doit freiner et tourner le volant afin de prévenir la perte de maîtrise du véhicule.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule remorque un chargement. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Prévoyez une plus grande distance

de freinage, en particulier sur les terrains en pente. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Traction d'une remorque (si équipé d'un attelage)

AVIS Un attelage arrière approuvé par BRP doit être correctement installé sur le véhicule pour tracter une remorque.

Tirer une remorque augmente considérablement le risque de renversement du véhicule, en particulier sur des pentes. Si vous tirez une remorque, vérifiez que son attelage est compatible avec celui de votre véhicule. Vérifiez que la remorque est horizontale par rapport au véhicule. (Dans certains cas, il peut être nécessaire d'installer une extension spéciale sur le crochet d'attelage du véhicule). Utilisez des câbles et des chaînes de sécurité pour sécuriser la remorque à votre véhicule.

Réduisez votre vitesse et négociez les virages lentement lorsque le véhicule tire une remorque. Évitez les pentes et les terrains accidentés. Ne tentez jamais de monter une pente. Prévoyez une plus grande distance de freinage, en particulier sur les terrains en pente. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Une cargaison mal chargée peut entraîner une perte de contrôle de la remorque.

Ne dépassez pas la capacité de remorquage ou du timon. Reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE*.

Vérifiez qu'un minimum de poids appuie sur le timon.

Vérifiez que la charge est uniformément distribuée et solidement fixée sur la remorque. Une remorque uniformément équilibrée est plus facile à contrôler.

La distance de freinage de ce véhicule augmente si vous remorquez des charges élevées, en particulier sur les surfaces inclinées.

Positionnez le levier sélecteur à la position L (Basse vitesse) lorsque vous tractez une remorque. En plus d'augmenter le couple disponible, la sélection du mode Basse vitesse compense la charge supplémentaire sur les pneus arrière.

Maintenez le véhicule à une vitesse lente, en particulier dans les virages. Procédez avec prudence afin d'éviter de patiner ou de glisser.

Lorsque le véhicule est arrêté, bloquez les roues du véhicule et de la remorque pour éviter tout mouvement.

Prenez des précautions avant de décrocher une remorque chargée. La remorque ou son chargement peut basculer sur vous ou quelqu'un.

Lorsque vous tirez une remorque, respectez la capacité maximale de traction indiquée sur l'étiquette de l'attelage.

Travailler avec ce véhicule

Ce véhicule peut être utilisé pour effectuer certaines tâches LÉGÈRES, par exemple pour déneiger, tirer du bois ou transporter des charges. Vous pouvez vous procurer divers accessoires chez votre concessionnaire Can-Am agréé. Respectez toujours la charge maximale et les capacités du

véhicule. Un véhicule surchargé peut créer une tension excessive sur les composants et provoquer des pannes. Pour éviter tout risque de blessures, nous vous recommandons également d'observer les instructions et les avertissements concernant l'accessoire. Évitez tout effort physique en soulevant ou en tirant des charges élevées ou en maniant manuellement le véhicule. (Continuez de lire *CONDUITE RÉCRÉATIVES* ci-dessous).

Conduite récréative

Le véhicule est spécialement conçu pour une conduite dans la boue, la garde au sol étant élevée pour de telles conditions de conduite. La garde au sol et le type de pneus peuvent grandement réduire la tenue de route, l'adhérence et la stabilité du véhicule sur certains sentiers. Réduisez votre vitesse dans de telles conditions.

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres utilisateurs de sites hors route. Cela inclut les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne supposez jamais qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à vous arrêter pour vous ranger sur le côté quand un autre utilisateur arrive en sens contraire.

Adhérez à un club de véhicules tout-terrain. Cela vous permet d'obtenir une carte des sentiers et des conseils ainsi que des renseignements sur les endroits réservés à ce sport. Si aucun club n'existe dans votre région, contribuez à en mettre un sur pied. Les randonnées de groupe et les activités d'un club constituent une expérience sociale des plus intéressantes.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique du véhicule et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez en mesure de déterminer la distance de sécurité appropriée. Ce véhicule, tout comme les autres véhicules, ne peut s'arrêter immédiatement.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'itinéraire envisagé et du moment prévu pour le retour.

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils supplémentaires, d'eau, de nourriture et de matériel d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où il sera possible de vous approvisionner en essence et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu.

Trousse de premiers soins	Clé à molette
Téléphone cellulaire	Couteau
Ruban adhésif	Lampe de poche
Corde	Lunettes de protection avec lentilles colorées
Ampoules de rechange	Carte des sentiers
Trousse d'outils fournie	Collations

Conduite dans la boue

Ce véhicule est conçu spécialement pour la conduite dans la boue. À moins que vous ne conduisiez sur des sentiers de VTT, la gamme basse doit être utilisée.

Même si ce véhicule est conçu pour les terrains difficiles et les conditions extrêmes, une utilisation inadéquate peut engendrer des dommages prématurés ou une défaillance de certains composants du véhicule. Évitez de faire des mouvements brusques lorsque vous tournez le volant et/ou de faire une rotation complète du volant dans la boue profonde quand vous avez besoin d'accélérer.

Le programme d'inspection et d'entretien doit être suivi rigoureusement.

REMARQUE : Consultez la section *RÉGLAGE DE LA SUSPENSION* dans *PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE* pour lire des informations supplémentaires.

Environnement

Ce véhicule présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits vulnérables sur le plan environnemental. Ne conduisez pas sur la végétation forestière ni les arbustes; n'abattez pas les arbres et ne détruisez pas les clôtures; évitez de faire tourner les roues à vide et de détruire le terrain. Ayez « le pied léger ».

Ce véhicule peut causer des incendies de forêt par véhicule hors route si des débris s'accumulent à proximité de l'échappement ou d'autres points chauds du moteur et s'allument puis tombent dans l'herbe sèche. Évitez de rouler dans les zones humides, dans les tourbières ou les herbes hautes où les débris peuvent s'accumuler. Si vous avez roulé dans ces endroits, inspectez et enlevez tous les débris du moteur et les points chauds.

Il est interdit de pourchasser les animaux sauvages dans de nombreux endroits. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un véhicule motorisé. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Suivez la règle suivante : « ce que j'apporte, je le rapporte » Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission. Dans un tel cas, positionnez le feu à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pouvez créer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à soi-même ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le système d'échappement ni le moteur et n'enlevez aucun de ses composants.

Limites de conception

Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'ajout d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque sa composition et son inclinaison exacte sont imprévisibles. Le terrain comme tel est une source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sûre en observant rigoureusement le terrain devant lui. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un véhicule se résument en quelques mots : prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, empruntez une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne conduisez jamais à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observez constamment le terrain devant vous pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer ou renverser le véhicule.

Évitez d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Avant de passer en marche arrière, assurez-vous que la voie est libre derrière le véhicule. Reculez lentement et évitez les virages serrés.

Lorsque vous êtes stationné ou à l'arrêt, assurez-vous de placer le levier en position PARK et serrez le frein de stationnement. Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques (idéalement, des cales de roue).

Marche arrière

Avant de passer en marche arrière, assurez-vous que la voie est libre derrière le véhicule. Reculez lentement et évitez les virages serrés.

Nous vous recommandons de vous asseoir sur votre véhicule tout-terrain lorsque vous effectuez une marche arrière. Évitez de vous tenir debout.

Votre poids pourrait se déplacer vers l'avant et s'appuyer contre la manette d'accélérateur, causant ainsi une accélération soudaine.

Montée

Grâce à sa conception, ce véhicule est un excellent grimpeur, à un point tel qu'il pourrait basculer avant même de perdre sa traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le véhicule peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais vous devez le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus que vous ne le désirez. Dans ce cas, modifiez votre trajectoire. Tenez compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également prudent de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Ce véhicule peut gravir des pentes qui sont plus raides qu'il ne peut descendre en toute sécurité. Par conséquent, avant de monter une pente, vérifiez que la descente pourra se faire en toute sécurité.

Si vous ralentissez en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraiper. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre le contrôle.

Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, vous devriez éviter de tels déplacements. Sinon, procédez avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer lors du déplacement latéral sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser sur le côté et devenir non maîtrisable sur les surfaces glissantes et instables. Ne tentez pas de faire tourner le véhicule vers l'aval en le faisant glisser. Évitez les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

Escarpements

Les amortisseurs du véhicule se « détendront » complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au-dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est abrupt ou profond, le véhicule pliquera du nez et culbutera.



AVERTISSEMENT

Évitez de franchir des escarpements. Faites plutôt marche arrière et empruntez un autre trajet.

Conduite sur surfaces enneigées

Au moment de l'inspection prérandonnée, prêtez une attention particulière aux endroits sur le véhicule où des accumulations de neige ou de glace peuvent obstruer la visibilité du feu arrière et des réflecteurs, bloquer les ouvertures de ventilation, bloquer le radiateur et le ventilateur et nuire au mouvement des manettes de commande, des interrupteurs et de la pédale de frein. Avant de démarrer votre VTT, vérifiez le bon fonctionnement du volant, de l'accélérateur, des commandes de freinage.

Lorsque vous conduisez un VTT sur un chemin recouvert de neige, l'adhérence des pneus est généralement réduite amenant ainsi le véhicule à réagir différemment aux commandes. Sur une surface à adhérence réduite, la direction n'est pas aussi vive et précise, la distance de freinage est allongée et l'accélération est moins sensible. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Les pneus risquent de patiner et le véhicule peut déraper en survirage. Évitez de freiner brusquement. Le véhicule risque de glisser en ligne droite. Or, le meilleur conseil que l'on puisse donner consiste à réduire la vitesse de façon sécuritaire afin d'anticiper certaines manœuvres pour avoir suffisamment de temps et de distance pour garder le parfait contrôle du véhicule et éviter qu'il ne fasse une embardée.

Lorsque vous conduisez votre VTT sur une surface de neige poudreuse, cette dernière sera entraînée par la turbulence dans le sillage du véhicule. Elle est alors projetée et s'accumule ou fond sur des composants exposés, y compris des pièces rotatives, tels que les disques de frein. L'eau, la neige ou la glace peut avoir une incidence sur le temps de réaction du système de freinage de votre VTT. Freinez fréquemment même lorsqu'il n'est pas nécessaire de ralentir; cela empêchera la glace ou la neige de s'accumuler et asséchera les plaquettes et les disques de frein. De plus, en procédant ainsi dans des conditions de conduite à faible risque, vous vérifiez le niveau d'adhérence et vous êtes conscient de la réaction du véhicule aux commandes données. Retirez la neige et la glace sur la pédale de frein, les repose-pieds, le plancher et les manettes d'accélérateur et de frein. Enlevez fréquemment la neige du siège, du guidon, des phares, des feux arrière et des réflecteurs.

L'épaisseur de la couche de neige peut masquer la présence de roches, de souches ou d'autres objets. Une neige mouillée peut gêner la maniabilité alors que le véhicule s'y embourbe ou y perd complètement sa traction. Regardez au loin et soyez vigilant afin de déceler tout signe visible de tels obstacles. Dans le doute, vous devez garder vos distances. Vous ne devez pas conduire sur une étendue d'eau gelée avant d'avoir vérifié que la glace est capable de supporter le poids du véhicule, avec le conducteur et sa cargaison. N'oubliez pas qu'une épaisseur de glace peut être suffisante pour supporter une motoneige, mais pas un VTT d'un poids identique parce que la surface de contact des quatre pneus est plus petite que celle des chenilles et des skis d'une motoneige.

Pour maximiser le confort et éviter les gelures, portez toujours des vêtements et des équipements de protection pour VTT adaptés aux conditions météorologiques auxquelles vous serez exposé pendant votre voyage.

Après chaque randonnée, enlevez la neige ou la glace qui a pu s'accumuler sur la carrosserie du véhicule ainsi que sur toutes ses pièces mobiles

(freins, composants de la direction, rouage d'entraînement, commandes, ventilateur de radiateur, etc.). La neige mouillée gèlera pendant que le véhicule est arrêté et sera plus difficile à enlever au moment de la prochaine inspection avant randonnée.

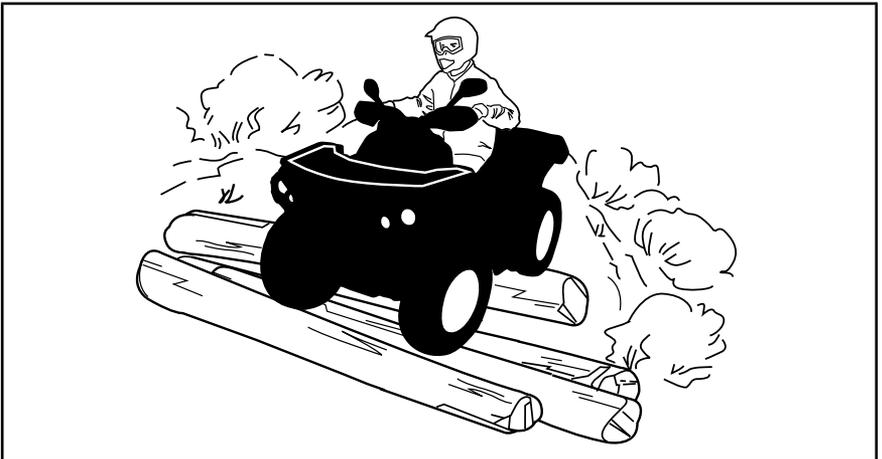
Techniques de conduite

Il est important de respecter les limites de vitesse pour prévenir les blessures. Maniez doucement l'accélérateur pour vous déplacer en sécurité. Les statistiques montrent que les virages à haute vitesse entraînent généralement des accidents et des blessures. N'oubliez jamais que ce véhicule est lourd! Son poids pourrait vous garder prisonnier s'il venait à se renverser sur vous.

Ce véhicule n'est pas conçu pour sauter et ne peut absorber entièrement l'énergie d'impacts tels que les sauts et il vous transmettra cette énergie. La pratique de cabrés peut faire que le véhicule se renverse sur vous. Ces deux exercices sont très risqués et nous vous recommandons de les éviter en tout temps.

Pour assurer une bonne maîtrise du véhicule, nous vous recommandons fortement de garder les mains sur le guidon et à portée des commandes. Le même principe s'applique aux pieds. Pour réduire les risques de blessures à vos jambes et à vos pieds, gardez ceux-ci sur les repose-pieds à tout moment. Évitez d'orienter le bout de vos pieds vers l'extérieur ou d'étendre vos pieds pour faciliter les virages, car ils pourraient être heurtés ou bloqués par un obstacle ou entrer en contact avec les roues.

Utilisez toujours des techniques de conduite adéquates pour éviter les renversements du véhicule sur les collines et les terrains accidentés et dans les virages.



Malgré que la suspension du véhicule soit adéquate, un terrain ondulé ou rugueux vous rendra inconfortable et peut même causer des maux de dos. L'adoption d'une position accroupie ou semi-accroupie est souvent nécessaire. Ralentissez et laissez vos jambes fléchies absorber les chocs.

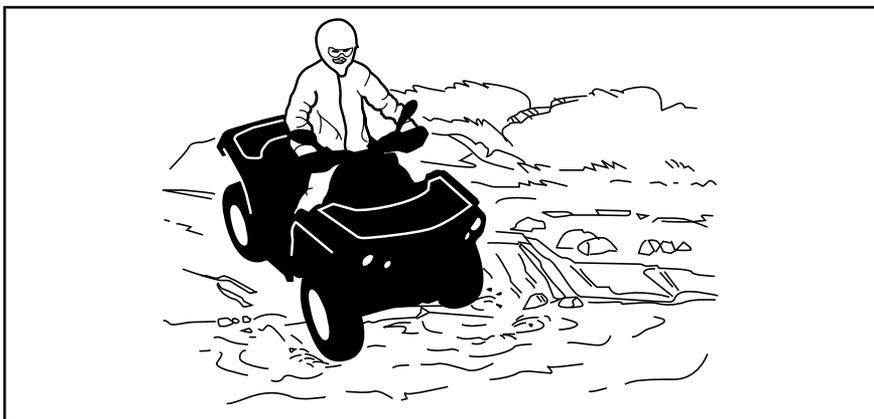
Ce véhicule n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. (Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale.) Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre véhicule.

Les pneus du véhicule ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. De plus, le véhicule n'est pas équipé d'un différentiel arrière (les roues arrière tournent toujours à la même vitesse). C'est pourquoi la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites sur une surface asphaltée.

La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés.

Lorsqu'il faut traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son véhicule, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs. Les trottoirs sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le véhicule peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne devrait pas dépasser les pneus. Dans l'eau comme sur la rive, faites attention aux surfaces glissantes telles que les rochers, l'herbe, les billots, etc. Vous risquez de perdre votre adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse. L'eau freinera le mouvement du véhicule et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, roulez à basse vitesse et actionnez les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des « trous » ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

Si le trajet amène à traverser des étendues d'eau gelées, vérifiez si la glace est assez épaisse pour supporter le poids du conducteur, ainsi que celui du véhicule et de sa charge. Il faut être particulièrement prudent à

proximité des trous dans la glace, car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

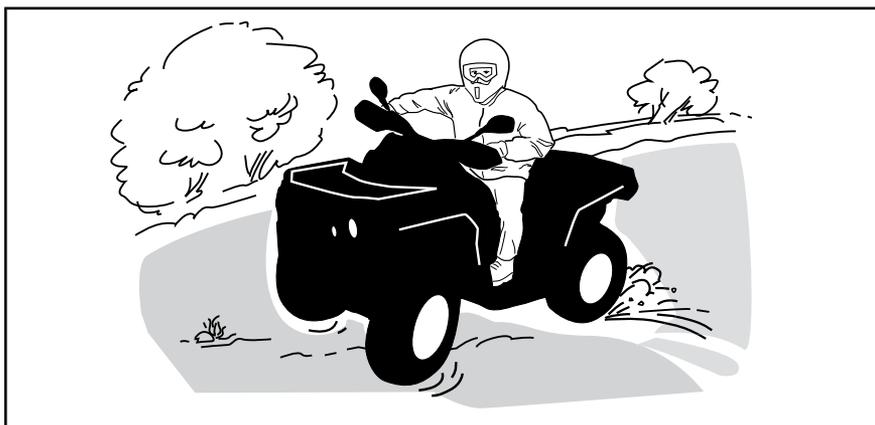
La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement. Cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

La conduite dans la neige peut réduire la capacité de freinage. Réduisez votre vitesse et gardez une plus grande distance de sécurité pour le freinage. Les projections de neige peuvent provoquer une accumulation de glace ou de neige sur les commandes et les composants des freins. Serrez les freins fréquemment pour éviter toute accumulation de glace ou de neige. Consultez les *PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SÉCURITÉ* dans cette section pour obtenir des informations plus détaillées sur la conduite sur des surfaces enneigées.

Rouler sur le sable, les dunes de sable et la neige est une expérience unique, mais vous devez prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le véhicule glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, cherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour vous aventurer sur les dunes, nous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne. Cela aidera les conducteurs à vous repérer au-delà de la dune de sable suivante. Soyez prudent lorsque vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

La conduite sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule est ainsi altérée, ce qui pourrait faire glisser ou renverser le véhicule, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur « l'accélérateur brusquement » ou glisser risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant. Ne faites jamais cela délibérément.



Si le véhicule se met à glisser, tournez le guidon dans la direction du glissement jusqu'à la reprise de la maîtrise du véhicule. Ne serrez jamais les freins à fond et ne bloquez jamais les roues.

Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour aider tous ses usagers.

Franchissez les obstacles rencontrés sur « le chemin » avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre d'élan et évitez « d'accélérer brusquement ». Tenez le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière et franchissez l'obstacle. Assurez-vous que les roues avant demeurent au sol. Tenez compte du fait que l'obstacle peut glisser ou se déplacer en le franchissant.

Deux choses sont importantes lorsque vous roulez sur des collines ou des pentes. Soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles et ajustez constamment la position de votre corps.

Serrez toujours le frein de stationnement quand le véhicule est arrêté ou stationné. Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente. En pente raide ou, si le VTT transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques (idéalement, des cales de roue).

Montée

Avant d'essayer de monter une colline, gardez ces choses en tête. Monter une côte ne devrait être tenté que par des conducteurs expérimentés. Commencez sur de faibles pentes. Conduisez toujours tout droit vers le haut et maintenez votre poids vers l'avant et vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les appuie-pieds, enclenchez un rapport de boîte de vitesses bas, puis accélérez avant d'entreprendre l'ascension. Essayez

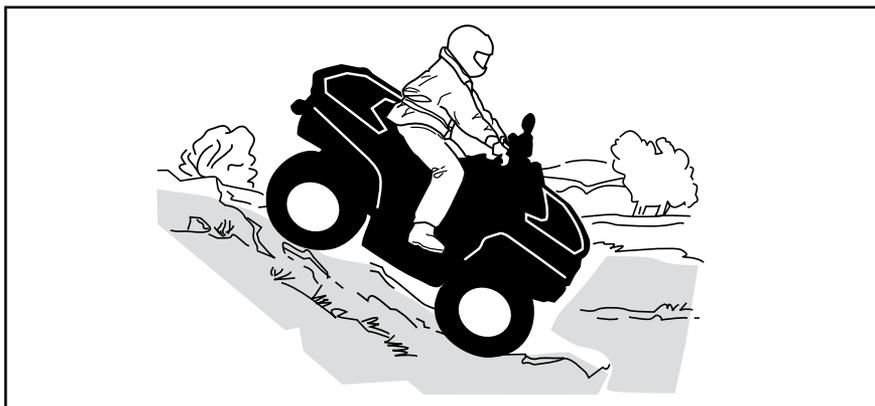
de maintenir une vitesse constante et actionnez doucement l'accélérateur pour éviter les accélérations. Une pente abrupte ou une variation de terrain ou le roulement d'une roue sur un obstacle pourrait avoir un impact important sur la stabilité, car il pourrait soulever l'avant du véhicule augmentant le risque de renversement. Certaines collines sont trop raides pour s'arrêter ou récupérer en toute sécurité après une tentative infructueuse d'escalade. Essayez d'éviter les pentes raides. Si vous n'êtes pas prudent, le véhicule pourrait basculer lors de la montée de la colline. Si la pente est trop raide et que vous ne pouvez pas avancer, ou si le véhicule commence à reculer, serrez le frein de stationnement, en faisant attention de ne pas glisser. Descendez sur le côté gauche pour accéder au levier de frein. Faites demi-tour (marchez en arrière sur le côté gauche du véhicule, avec une main sur le levier de frein, reculez lentement l'arrière du véhicule vers le haut de la colline) puis descendez normalement la pente. Marchez ou descendez toujours en amont de la pente et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. Restez à l'écart. Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse. Des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



Descente

Maintenez le poids de votre corps vers l'arrière. Restez assis. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne ralentissez pas avec la compression du moteur et ne mettez pas le véhicule au point mort.

Si vous ralentissez en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait dérapé. Maintenez une vitesse constante ou accélérez légèrement pour reprendre le contrôle. Essayez d'éviter les pentes raides. Si vous n'êtes pas prudent, le véhicule pourrait basculer en descendant la pente.



Déplacement à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si un tel déplacement est nécessaire, il est important que vous placiez **TOUJOURS** le poids de votre corps vers le haut de la colline et que vous soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse.



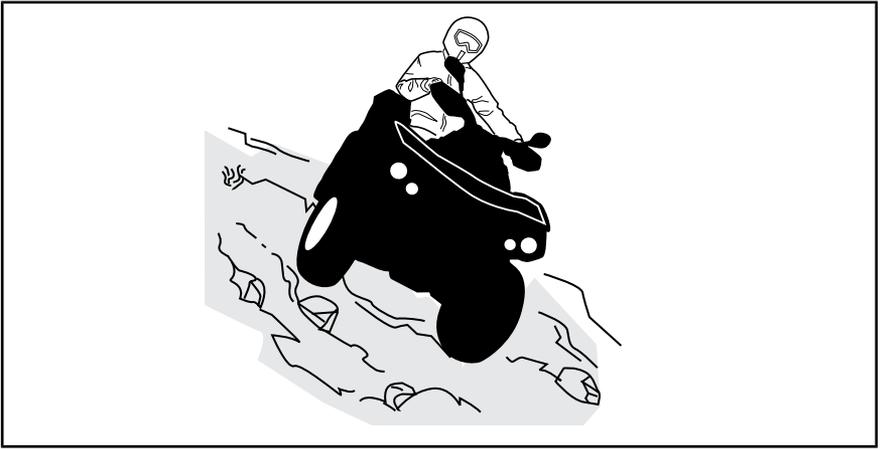
AVERTISSEMENT

Ne jamais tenter d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.



AVERTISSEMENT

Soyez prudent lors du chargement et du transport de réservoirs de liquide. Ils peuvent influencer la stabilité du véhicule lors des déplacements à flanc de colline en tirant vers le bas et en augmentant le risque de renversement.



ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (CANADA ET ÉTATS-UNIS)

Ce véhicule est muni d'étiquettes mobiles et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

Étiquettes mobiles

<p style="text-align: center;">S</p> <h3 style="text-align: center;">MODÈLE SPORT</h3> <p style="text-align: center;">CE VTT EST UNIQUEMENT CONÇU POUR UN USAGE RÉCRÉATIF PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ. CONDUCTEUR SEULEMENT PAS DE PASSAGERS</p> <p style="text-align: center;">NE JAMAIS CONDUIRE SI VOUS AVEZ MOINS DE 16 ANS.</p> <hr/> <p>CE VTT DE CATÉGORIE S (SPORT) EST UN VTT HAUTE PERFORMANCE POUR USAGE HORS-ROUTE SEULEMENT. IL A ÉTÉ CONÇU POUR UNE UTILISATION SPORTIVE ET COMPÉTITIVE PAR UN CONDUCTEUR EXPÉRIMENTÉ AVEC DES COMPÉTENCES AVANCÉES.</p> <hr/> <p>DES COURS DE CONDUITE DE VTT SONT DISPONIBLES. POUR PLUS D'INFORMATION CONTACTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.</p> <hr/> <p>VÉRIFIEZ AVEC VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR INFORMATION SUR LES LOIS LOCALES OU PROVINCIALES CONCERNANT L'UTILISATION DES VTT.</p> <p style="text-align: center;">NE PAS RETIRER CETTE ÉTIQUETTE AVANT LA VENTE.</p> <p style="text-align: right;"><small>7945903319</small></p>	<p style="text-align: center;">⚠ AVERTISSEMENT</p> <p>L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"><div style="text-align: center;"><p>Toujours porter un casque et des vêtements de sécurité approuvés.</p></div><div style="text-align: center;"><p>NE JAMAIS conduire sur la voie publique.</p></div><div style="text-align: center;"><p>NE JAMAIS transporter de passager.</p></div><div style="text-align: center;"><p>NE CONDUISEZ JAMAIS après avoir consommé des drogues ou de l'alcool.</p></div></div> <p>NE JAMAIS conduire:</p> <ul style="list-style-type: none">• sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.• à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.• sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.• avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle. <p>TOUJOURS:</p> <ul style="list-style-type: none">• utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.• éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle. <p style="text-align: center;">REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.</p>
--	--

TYPIQUE

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

⚠ AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

⚠ AVERTISSEMENT. L'utilisation, la réparation et l'entretien d'un véhicule tout-terrain peuvent vous exposer à des produits chimiques, incluant le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb issus des gaz d'échappement, reconnus par l'État de Californie comme provoquant des cancers et des malformations congénitales ou affectant le système reproductif.

Pour réduire l'exposition, évitez de respirer les gaz d'échappement et ne faites pas tourner le moteur au ralenti sauf si cela est nécessaire. Réparez le véhicule dans un espace bien ventilé et portez des gants ou lavez vos mains fréquemment lorsque vous réparez votre véhicule.

Pour en savoir davantage, visitez le www.P65Warnings.ca.gov/products/passenger-vehicle



704906872

DESCRIPTION DU MOTEUR DU VÉHICULE:

XXXXX

CERTIFICATION EPA

NER (NIVEAUX D'ÉMISSION NORMALISÉS) = X

SUR UNE ÉCHELLE DE 0 À 10,0 ÉTANT LE PLUS PROPRE.

***NE PAS ENLEVER AVANT LA VENTE.**



704501107

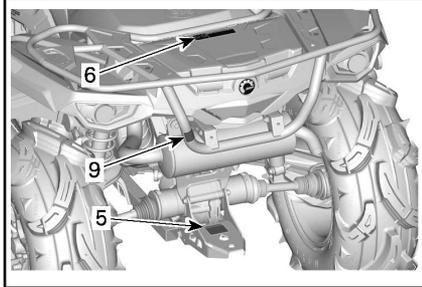
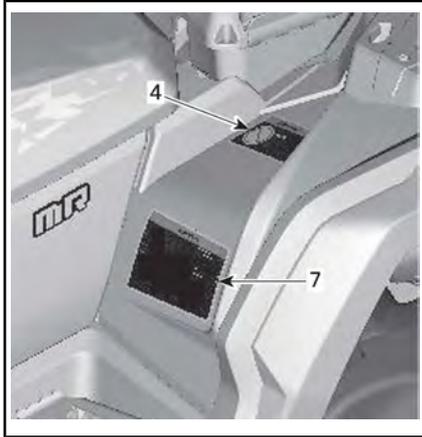
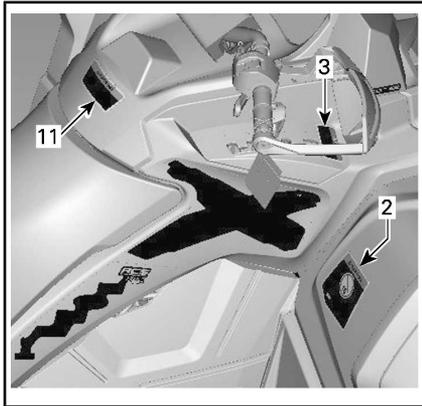
TYPIQUE

Étiquettes de sécurité sur le véhicule

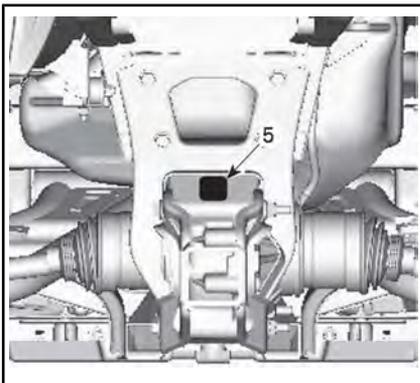
Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule. Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur ou des passants.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

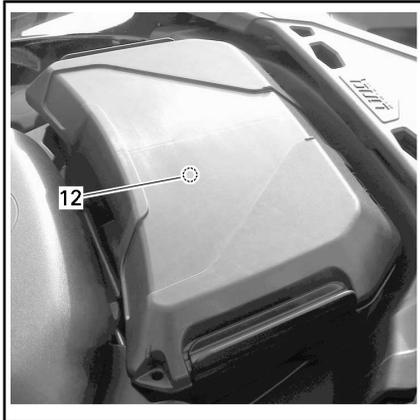
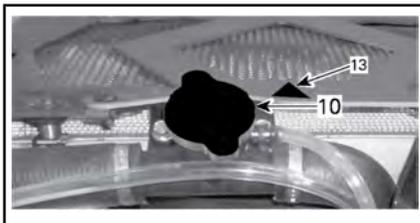
REMARQUE : En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



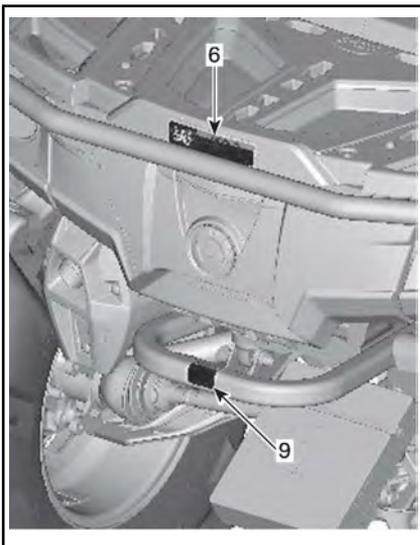
TYPIQUE - MODÈLES 570



TYPIQUE - MODÈLES 650, 850 ET 1000R



MODÈLES 1000R



TYPIQUE - MODÈLES 650, 850 ET 1000R

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.



TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.



NE JAMAIS UTILISER SUR DES VOIES PUBLIQUES.



NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.



NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPEFIANT OU D'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire :

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manœuvrabilité du véhicule et augmente le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manœuvrabilité et le contrôle.

Lire et comprendre toutes les étiquettes de sécurité, localiser et lire le guide du conducteur. Regarder la vidéo de sécurité en vous servant du code QR ou en visitant le site internet Can-am avant de conduire le véhicule.



**REPÉRER ET LIRE LE GUIDE DU CONDUCTEUR.
SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.**

Brevet : www.brp.com/en/about-brp/patents.html

704908200



ÉTIQUETTE 2



ÉTIQUETTE 3



ÉTIQUETTE 4



ÉTIQUETTE 5



ÉTIQUETTE 6 - OUTLANDER X mr (570) : AILE ARRIÈRE (REPORTEZ-VOUS AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES VALEURS)

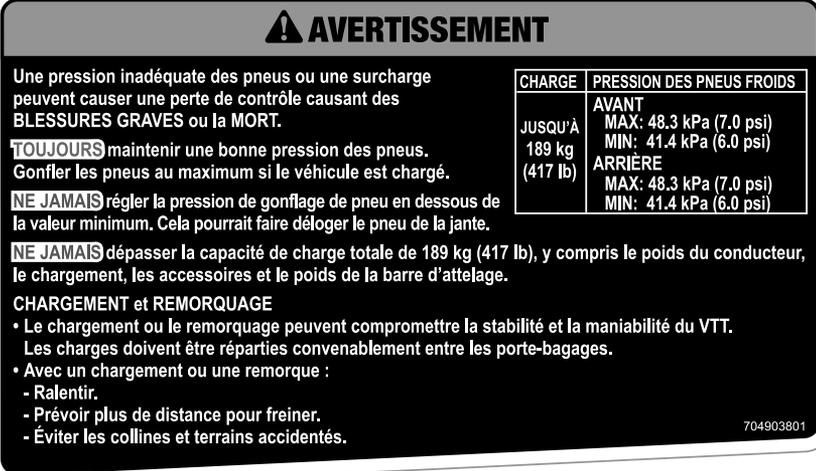


⚠ AVERTISSEMENT

- **NE JAMAIS** transporter un passager sur ce porte-bagage.
- **CHARGE ARRIÈRE MAXIMUM : 90 kg (200 lb) bien répartie.**
(Incluant le poids de la barre d'attelage s'il y a lieu).

704903242

ÉTIQUETTE 6 - OUTLANDER X mr (650/850/1000R) : AILE ARRIÈRE (REPORTEZ-VOUS AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES VALEURS)



⚠ AVERTISSEMENT

Une pression inadéquate des pneus ou une surcharge peuvent causer une perte de contrôle causant des **BLESSURES GRAVES** ou la **MORT**.

TOUJOURS maintenir une bonne pression des pneus. Gonfler les pneus au maximum si le véhicule est chargé.

NE JAMAIS régler la pression de gonflage de pneu en dessous de la valeur minimum. Cela pourrait faire déloger le pneu de la jante.

NE JAMAIS dépasser la capacité de charge totale de 189 kg (417 lb), y compris le poids du conducteur, le chargement, les accessoires et le poids de la barre d'attelage.

CHARGEMENT et REMORQUAGE

- Le chargement ou le remorquage peuvent compromettre la stabilité et la maniabilité du VTT. Les charges doivent être réparties convenablement entre les porte-bagages.
- Avec un chargement ou une remorque :
 - Ralentir.
 - Prévoir plus de distance pour freiner.
 - Éviter les collines et terrains accidentés.

CHARGE	PRESSION DES PNEUS FROIDS
JUSQU'À 189 kg (417 lb)	AVANT MAX: 48.3 kPa (7.0 psi) MIN: 41.4 kPa (6.0 psi)
	ARRIÈRE MAX: 48.3 kPa (7.0 psi) MIN: 41.4 kPa (6.0 psi)

704903801

ÉTIQUETTE 7 (REPORTEZ-VOUS À LA FICHE TECHNIQUE POUR LES VALEURS)



⚠ WARNING

This vehicle is an all terrain vehicle and is not intended for use on public roads. 704905680

⚠ AVERTISSEMENT

Ce véhicule est un véhicule tout terrain qui n'est pas destiné à être utilisé sur les voies publiques.

ÉTIQUETTE 8



ÉTIQUETTE 9



ÉTIQUETTE 10 - SITUÉE SUR LE BOUCHON DU RADIATEUR



ÉTIQUETTE 11



MODÈLES 1000R

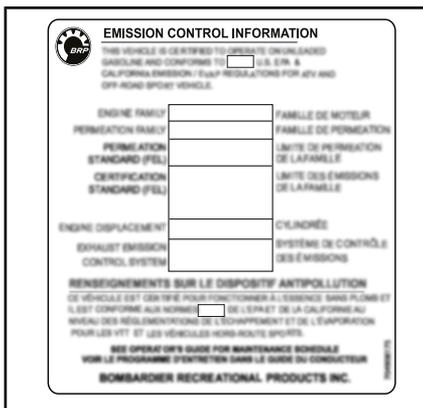
ÉTIQUETTE 12 - SITUÉE SOUS LA BOÎTE À GANTS



ÉTIQUETTE 13 - SUR LE RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Étiquettes de conformité

Ces étiquettes indiquent la conformité du véhicule.

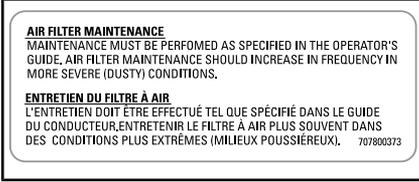


TYPIQUE - SOUS LE SIÈGE



AILE ARRIÈRE

Étiquette d'information technique



SOUS LE SIÈGE



À PROXIMITÉ DU BOUCHON DE RÉSERVOIR DE CARBURANT DU MOTEUR 1000R

ÉTIQUETTES IMPORTANTES APOSÉES SUR LE VÉHICULE (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS)

Ce véhicule est muni d'étiquettes mobiles et d'étiquettes contenant d'importants renseignements sur la sécurité.

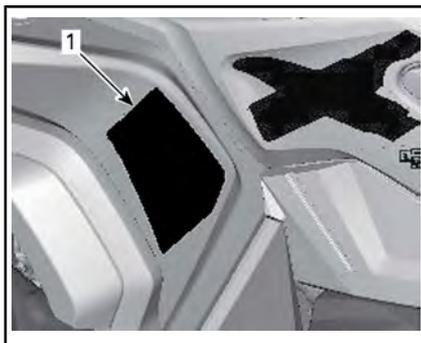
Toute personne qui prend place dans le véhicule doit lire et comprendre ces renseignements avant de partir en randonnée.

Étiquettes de sécurité sur le véhicule

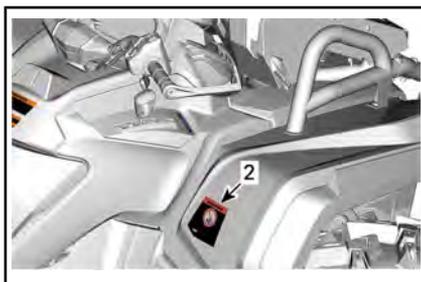
Lisez et comprenez les étiquettes de sécurité sur le véhicule. Ces étiquettes sont apposées sur le véhicule afin d'assurer la sécurité du conducteur ou des passants.

Les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule font partie intégrante de ce dernier. Si elles se décollent ou sont endommagées, elles seront remplacées gratuitement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE : En cas de divergence entre ce guide et le véhicule, les étiquettes de sécurité sur le véhicule ont préséance sur les étiquettes présentes dans ce guide.



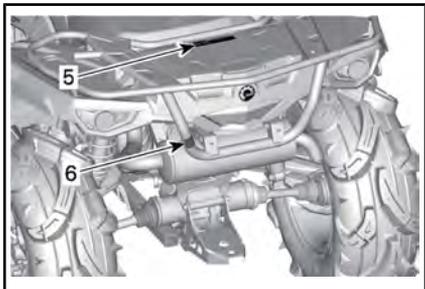
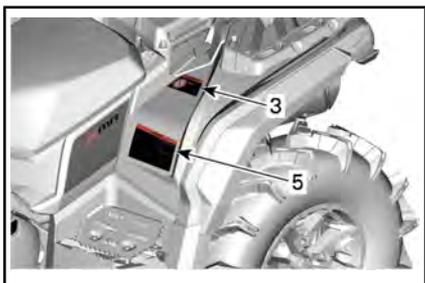
SITUÉES À GAUCHE DU GUIDON



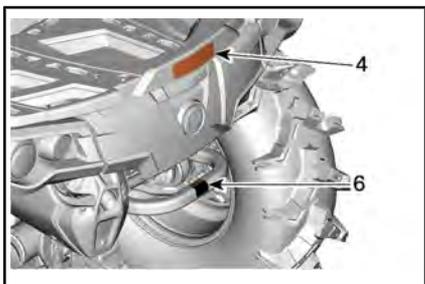
Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

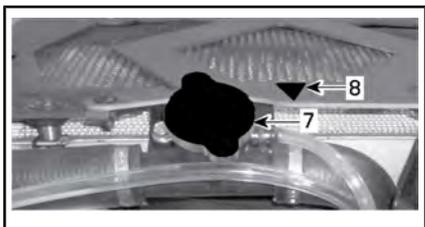
Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



TYPIQUE - MODÈLES 570



TYPIQUE - MODÈLES 650 ET 1000R



TYPIQUE - MODÈLE 1000R

Étiquette 1

AVERTISSEMENT

- Toujours porter un casque homologué et des vêtements de protection.
- Portez toujours une protection oculaire.
- Localisez et lisez le guide du conducteur. L'utilisation incorrecte d'un VTT peut entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT. Suivez toutes les instructions et tous les avertissements.
- N'utilisez jamais le véhicule sur la voie publique.
- Ne transportez jamais un passager.
- Ne conduisez jamais ce véhicule sous l'influence de l'alcool ou de drogues.

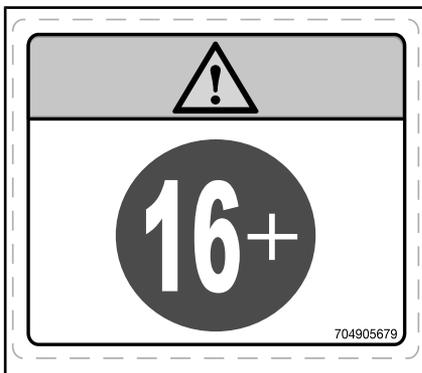


ÉTIQUETTE 1

Étiquette 2

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de ce VTT si vous êtes âgé de moins de 16 ans augmente le risque de blessures graves ou mortelles au conducteur. L'utilisation de ce véhicule tout-terrain EST INTERDITE aux personnes de moins de 16 ans.

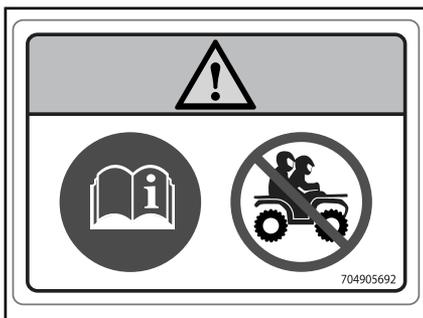


ÉTIQUETTE 2

Étiquette 3

⚠ AVERTISSEMENT

- Localisez et lisez le guide du conducteur.
- Ne transportez jamais un passager.



ÉTIQUETTE 3

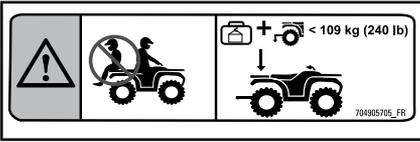
Étiquette 4

⚠ AVERTISSEMENT

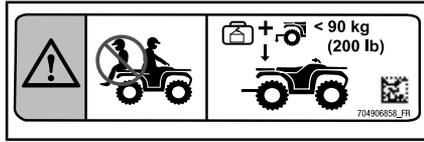
Ne transportez JAMAIS de passager.

CHARGE MAXIMALE ARRIÈRE (répartie uniformément et incluant le poids de timon de remorque, si applicable)

- Outlander Xmr 570 : 109 kg
- Outlander Xmr 650 et 1000R : 90 kg



ÉTIQUETTE 4 - OUTLANDER X mr (570) : AILE ARRIÈRE (REPORTEZ-VOUS AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES VALEURS)



ÉTIQUETTE 4 - OUTLANDER X mr (650/1000R) : AILE ARRIÈRE (REPORTEZ-VOUS AUX SPÉCIFICATIONS POUR LES VALEURS)

Étiquette 5

AVERTISSEMENT

- Localisez et lisez le guide du conducteur. Une surcharge ou une pression des pneus incorrecte peut entraîner une perte de maîtrise, entraînant des BLESSURES GRAVES ou MORTELLES.
- TOUJOURS s'assurer que la pression des pneus est adéquate.
- Ne dépassez JAMAIS la charge admissible de 189 kg incluant le poids du conducteur, du chargement, des accessoires et du timon de remorque.
- TOUJOURS tirer une charge à l'aide de l'attelage de la remorque ou du crochet de récupération.
- NE JAMAIS dépasser le poids de remorquage maximal de 750 kg.
- NE JAMAIS dépasser le poids de timon maximal de 75 kg.

ÉTIQUETTE 5

Étiquette 6

⚠ AVERTISSEMENT

N'attachez JAMAIS ici ou sur le porte-bagages pour tirer une charge. Cela peut entraîner le renversement du véhicule. Utilisez TOUJOURS l'attelage de la remorque ou le crochet de récupération pour tirer une charge.



ÉTIQUETTE 6

Étiquette 7



ÉTIQUETTE 7 - SITUÉE SUR LE BOUCHON DU RADIATEUR

Étiquette 8

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir à chaud.



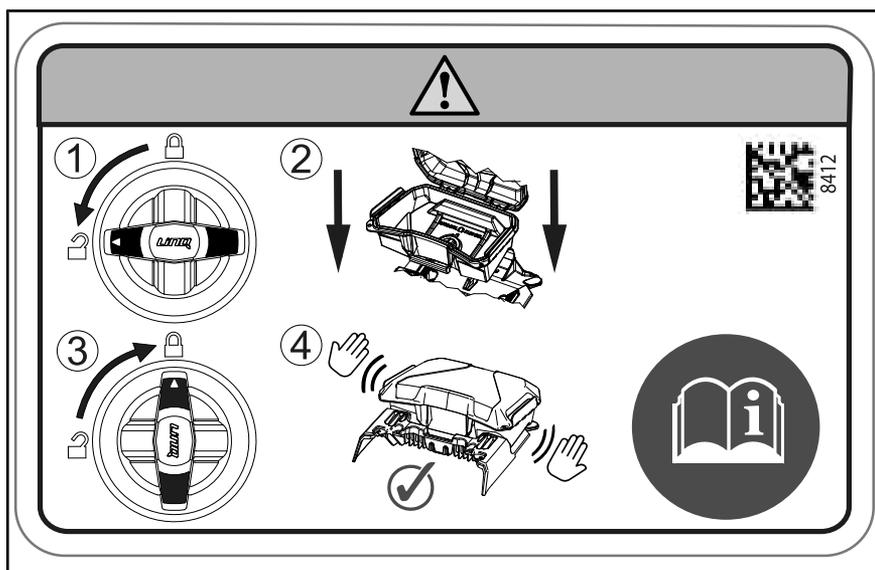
ÉTIQUETTE 8

Étiquette 9

AVERTISSEMENT

1. Ouvrez le couvercle de la boîte à gants et tournez le loquet jusqu'à la position déverrouillée.
2. Alignez et insérez le système de loquet de la boîte à gants dans l'ouverture « LINQ » du véhicule.
3. Tournez la poignée à la position verrouillée.
4. Refermez le couvercle et vérifiez si la boîte à gants est bien verrouillée.

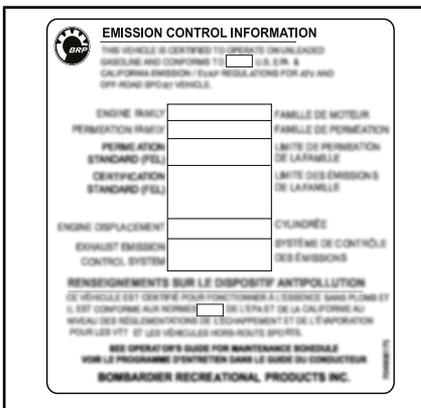
Localiser et lire le guide du conducteur pour obtenir de plus amples renseignements.



ÉTIQUETTE 9 - SOUS LA BOÎTE À GANTS

Étiquettes de conformité

Ces étiquettes indiquent la conformité du véhicule.

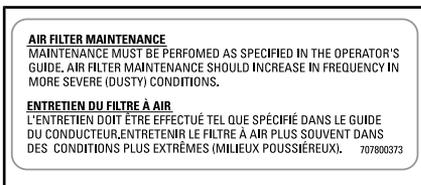


TIPIQUE : EMLACEMENT : SOUS LE SIÈGE APPLICABLE SI ÉQUIVALENT À UN MODÈLE CERTIFIÉ SELON LES NORMES DE L'EPA.



À PROXIMITÉ DU BOUCHON D'ESSENCE

Étiquette d'information technique

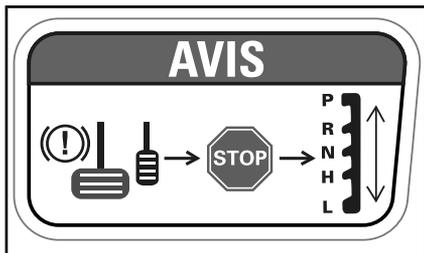


EMLACEMENT : SOUS LE SIÈGE, SUR LE LONGERON SUPÉRIEUR DU CHÂSSIS



À PROXIMITÉ DU BOUCHON DE RÉSERVOIR DE CARBURANT DU MOTEUR 1000R

AVIS Ce véhicule doit être arrêté avant de changer la position du levier sélecteur. **TOUJOURS** appliquer le freinage principal pour passer de Stationnement (P) et du Point mort (N).



DEVANT LE LEVIER DE CHANGEMENT DE VITESSE

RAPPORTER LES DÉFAUTS DE SÉCURITÉ

Aux États-Unis, si vous pensez que votre véhicule présente un défaut qui pourrait entraîner un accident ou des blessures voire le décès, vous devez informer immédiatement la « National Highway Traffic Safety Administration » (NHTSA) en plus de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

Si Transport Canada reçoit d'autres plaintes analogues, elle pourrait ouvrir une enquête et, si elle découvrait un défaut pour la sécurité, elle pourrait exiger un rappel et une campagne de modification. Cependant, Transport Canada ne peut pas s'impliquer dans des situations particulières entre vous, le concessionnaire et Bombardier Produits Récréatifs Inc.

POUR CONTACTER TRANSPORT CANADA :



819-994-3328 (dans la région de Gatineau-Ottawa et à l'extérieur du pays)
Sans frais : 1 800-333-0510 (au Canada)



Transport Canada - ASFAD
330 Sparks Street
Ottawa, ON
K1A 0N5



<https://www.tc.gc.ca/recalls>

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

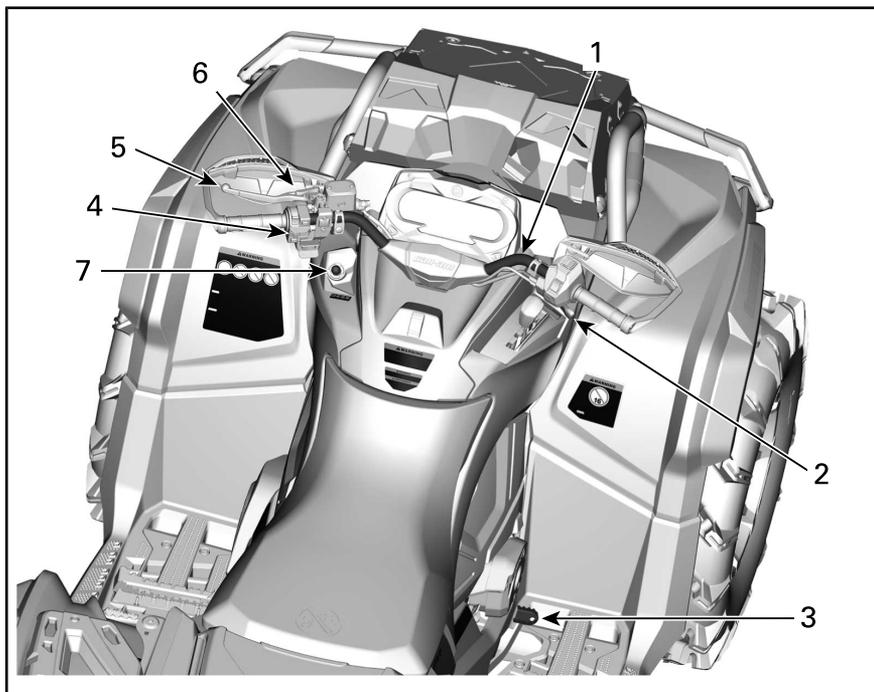


AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

COMMANDES PRINCIPALES



TYPIQUE - OUTLANDER X MR 1000R ILLUSTRÉ

1. Guidon
2. Manette d'accélérateur
3. Pédale de frein
4. Interrupteur d'arrêt du moteur
5. Manette de frein
6. Levier de frein de stationnement
7. Commutateur d'allumage / commutateur d'arrêt du moteur

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

1) Guidon

Le guidon contrôle la direction du véhicule. La rotation du guidon vers la droite ou vers la gauche entraîne l'orientation des roues avant pour diriger le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

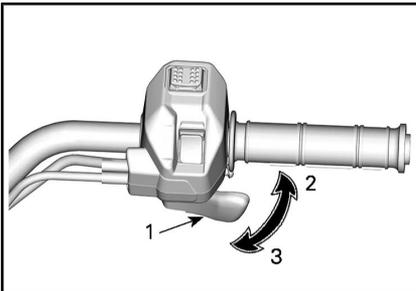
Une marche arrière rapide peut provoquer une perte de stabilité et de contrôle du véhicule.

2) Manette d'accélérateur

La manette d'accélérateur est située dans le bas du boîtier de commande de manette d'accélérateur.

Quand vous appuyez sur cette manette, le régime du moteur augmente, ce qui permet à la boîte de vitesses d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

Lorsque vous la relâchez, le moteur retourne automatiquement au ralenti et le véhicule ralentit graduellement.

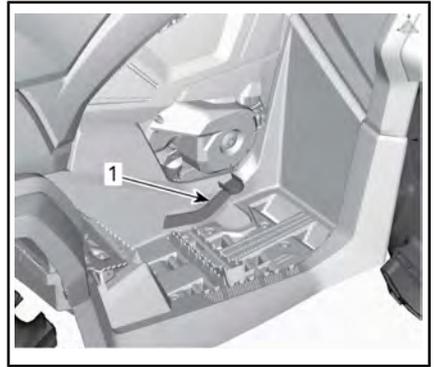


TYPIQUE

1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour décélérer

3) Pédale de frein

La pédale de frein est située sur le repose-pied de droite.



1. Pédale de frein

Tous modèles sauf 1000R

Quand la pédale de frein est enfoncée, seul le frein arrière est actionné.

Modèles 1000R

Lorsque la pédale de frein est enfoncée, les freins avant **et** arrière sont appliqués.

Tous les modèles

Lorsque vous la relâchez, elle doit retourner à sa position initiale.

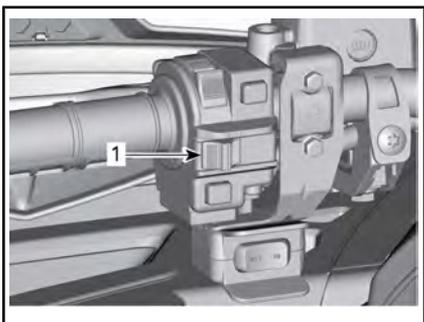
La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la pédale.

REMARQUE : Ce freinage a aussi un effet sur les roues avant par l'intermédiaire de la transmission lorsque le mode 4 roues motrices est sélectionné.

Si le système de la manette de frein fait défaut, vous pouvez activer le frein arrière en appuyant sur la pédale de frein.

4) Interrupteur d'arrêt du moteur

L'interrupteur d'arrêt du moteur est situé au milieu de l'interrupteur multifonction.



TYPIQUE

1. Interrupteur d'arrêt du moteur

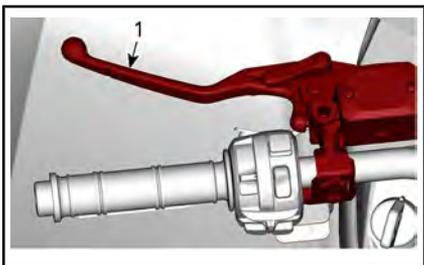
Vous utilisez cet interrupteur pour arrêter le moteur ou en cas d'urgence.

Pour arrêter le moteur, relâchez complètement la manette d'accélérateur et placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position STOP.

REMARQUE : Bien que vous puissiez arrêter le moteur en tournant la clé de contact sur OFF (570) ou en retirant la clé D.E.S.S. (650/850/1000R), nous recommandons de l'arrêter en positionnant l'interrupteur d'arrêt du moteur sur STOP.

5) Manette de frein

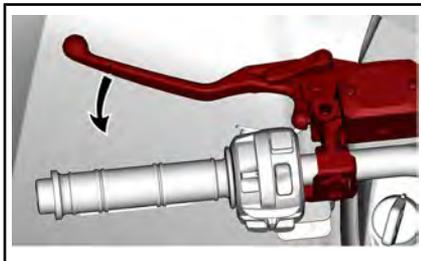
La pédale de frein est située sur le côté gauche de la pédale d'accélérateur.



1. Manette de frein

La manette de frein permet de ralentir ou d'arrêter le véhicule.

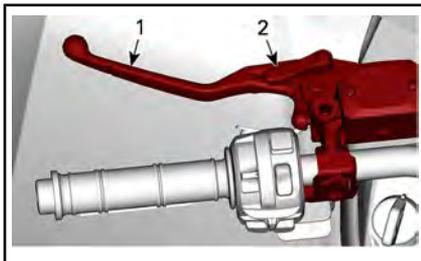
Quand vous appuyez sur cette manette, vous activez les freins avant et arrière.



La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette.

6) Levier de frein de stationnement

La manette de frein de stationnement est située sur le côté gauche du guidon.



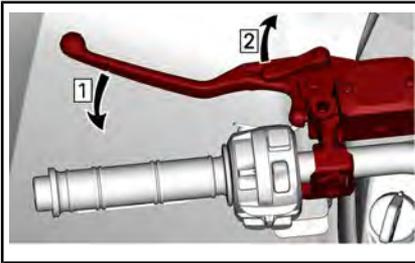
- 1. Manette de frein
- 2. Levier de frein de stationnement

La fonction de la manette de stationnement est de serrer les freins de toutes les roues pour éviter que le véhicule ne bouge une fois stationné.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important d'actionner le frein de stationnement **et** de placer le levier sélecteur sur la position de stationnement « P » lorsque le véhicule n'est pas utilisé.

Pour actionner le frein de stationnement, procédez comme suit :



Étape 1 : Actionnez les freins

Étape 2 : Bloquez les freins

REMARQUE : La manette de frein de stationnement peut être réglée à diverses positions.

AVIS Lorsque le frein de stationnement est serré, assurez-vous que le véhicule demeure immobilisé.

Pour relâcher le frein de stationnement, serrez simplement la manette de frein. Elle devrait revenir à la position de repos.



AVERTISSEMENT

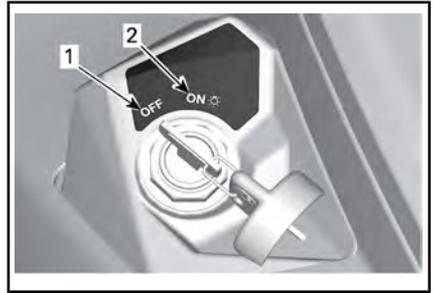
Veillez à bien desserrer le frein de stationnement avant de conduire le véhicule. Le fait de conduire le véhicule lorsque le frein de stationnement est APPLIQUÉ peut endommager le système de freinage et réduire son efficacité, et présenter un risque d'incendie.

7) Commutateur d'allumage et RF D.E.S.S. Clés

Commutateur d'allumage

Modèles à moteurs 570

Le commutateur d'allumage se situe sur le côté gauche du panneau central sous le guidon.



POSITIONS DU COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

1. OFF
2. ON avec feux

OFF

La clé peut uniquement être insérée ou retirée dans cette position.

Dans la position OFF, le système électrique du véhicule est désactivé.

Le moteur s'arrête lorsque vous tournez le commutateur d'allumage sur la position OFF.

REMARQUE : Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact sur OFF, il est recommandé de l'arrêter en positionnant l'interrupteur d'arrêt du moteur sur STOP.

REMARQUE : Lorsque vous tournez la clé sur OFF, le système électrique s'éteint quelques secondes plus tard.

Position ON avec feux

Lorsque la clé est sur cette position, le système électrique du véhicule est activé.

L'indicateur s'allume.

Les feux du véhicule s'allument.

Il est possible de démarrer le moteur.

Clé D.E.S.S.

Tous les modèles, sauf ceux à moteurs 570

Les clés de contact sont dotées d'un circuit électronique qui présente un numéro de série électronique unique.

Le système D.E.S.S. lit le code de la clé et permet au moteur de démarrer s'il reconnaît la clé.

Ce véhicule peut s'utiliser avec 2 types différents de programmations de clé :

- Normal
- Sport

Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire pour plus de détails.

Le véhicule est fourni avec une clé Performance.

REMARQUE : Des clés supplémentaires sont disponibles en accessoire par le biais de votre concessionnaire.

 **AVERTISSEMENT**

Un basculement, un renversement, des collisions et une perte de contrôle du véhicule entraînant des blessures graves ou même la mort sont possibles, et ce, peu importe si vous utilisez la clé performance ou normale. L'utilisation de la clé normale ne remplace pas la préparation, les compétences et la prudence chez le conducteur.

Clé performance

La clé performance permet à l'utilisateur de profiter du couple maximal, ainsi que de la vitesse de pointe du véhicule.

Cette clé peut s'avérer utile pour les conducteurs qui préfèrent une

plus grande réponse de l'accélérateur et dans les environnements où des vitesses plus élevées et une accélération supérieure sont appropriées. Dans les grands espaces libres et sur les sentiers bien droits, par exemple, les conducteurs pourraient préférer la clé performance.

Normale optionnelle

La clé normale limite le taux d'accélération du véhicule et/ou la vitesse du véhicule à 70 km/h.

 **AVERTISSEMENT**

Pour descendre des pentes fortes, le limiteur de vitesse peut ne pas suffire pour empêcher le véhicule de dépasser cette vitesse.

Cette clé peut être utile pour les conducteurs qui préfèrent une accélération plus progressive, ou lorsque l'environnement n'est pas compatible avec une vitesse et un couple élevés. Par exemple, sur des pistes étroites, sinueuses, une clé normale est préférable.

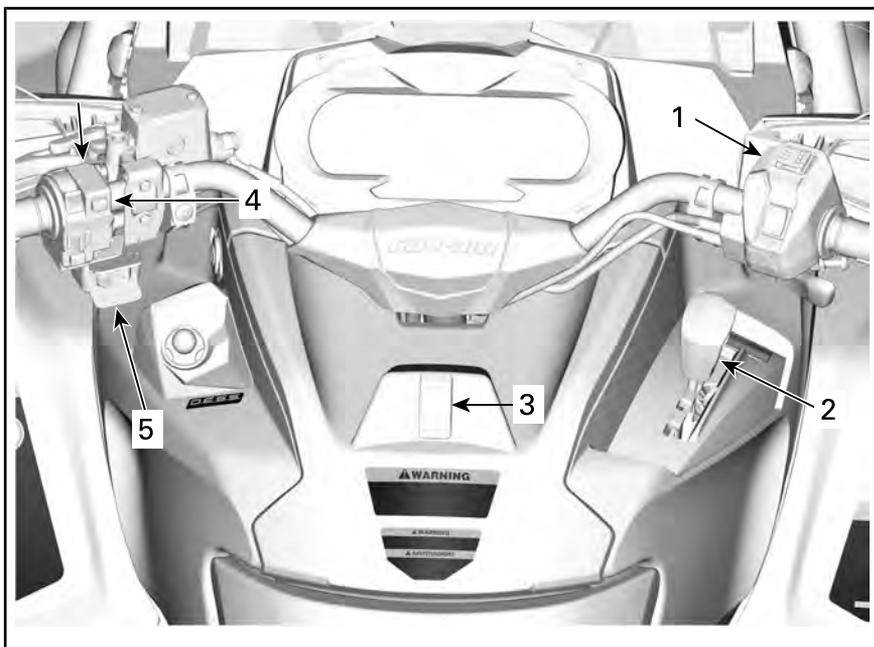
Clé Flexibilité

Le système D.E.S.S. de votre véhicule peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am autorisé afin d'accepter un maximum de 8 clés distinctes.

Si vous disposez de plusieurs véhicules Can-Am dotés d'une clé D.E.S.S., chacun d'eux peut être programmé par votre concessionnaire Can-Am autorisé de sorte à être compatible avec les clés D.E.S.S. des autres véhicules.

COMMANDES SECONDAIRES

REMARQUE : Certaines commandes pourraient ne pas être applicables à votre modèle ou pourraient être prévues en option.



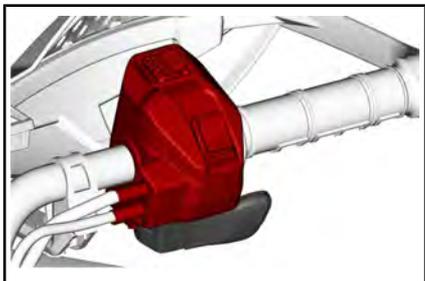
1. Boîtier de commande de manette d'accélérateur
2. Levier de changement de vitesse
3. Bouton Mode
4. Interrupteur multifonction
5. Bouton de treuil

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

1) Boîtier de commande de manette d'accélérateur



Le commutateur de commande de manette d'accélérateur se trouve sur le côté droit du guidon.

Sélecteur 2 ou 4 roues motrices Modèles équipés du différentiel avant Visco-Lok



TIPIQUE

1. Sélecteur 2 ou 4 roues motrices
2. Position 2 roues motrices
3. Position 4 roues motrices

Changement de mode de traction

Avant de passer en mode 2 ou 4 roues motrices :

1. Immobilisez complètement le véhicule.
2. Laissez le moteur tourner.
3. Sélectionnez le mode approprié.

AVIS Utiliser le sélecteur de mode 2/4 roues motrices lorsque le véhicule est en mouvement peut causer des dommages au différentiel avant.

Mode 2 roues motrices

Dans ce mode, la puissance du moteur n'est transmise que par les roues arrière.

Pour activer le mode 2 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le **HAUT**.



MODE 2 ROUES MOTRICES - TYPIQUE

Mode 4 roues motrices

La puissance du moteur est transmise par les roues avant et les roues arrière.

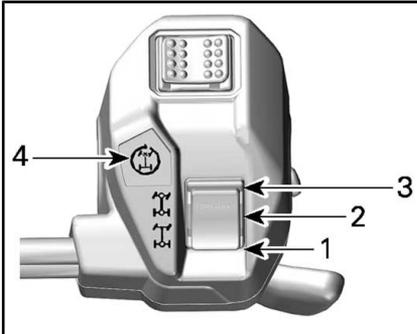
Pour activer le mode 4 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le **BAS**.



MODE 4 ROUES MOTRICES - TYPIQUE

Sélecteur 2 roues motrices/4 roues motrices/4 roues motrices 4WDLock

Modèles équipés du différentiel avant Visco-4Lok



1. Position 2 roues motrices
2. Position 4 roues motrices
3. Position 4 roues motrices 4WDLock
4. Témoin 4 roues motrices 4WDLock

Changement de mode de traction

Avant de passer en mode 2 ou 4 roues motrices :

1. Immobilisez complètement le véhicule.
2. Laissez le moteur tourner.
3. Sélectionnez le mode approprié.

Pour activer ou désactiver le mode 4 roues motrices 4WDLock :

1. Assurez-vous que le mode 4 roues motrices est sélectionné.
2. Réduisez la vitesse à moins de 30 km/h.
3. Relâchez l'accélérateur.
4. Poussez complètement et momentanément le sélecteur vers le haut.
5. Pour désactiver le mode 4 roues motrices 4WDLock, poussez de nouveau sélecteur vers le haut.

Lorsque le mode 4 roues motrices 4WDLock est activé, le témoin sur le boîtier de commande de manette

d'accélérateur et l'icône sur l'affichage numérique s'allument.

REMARQUE : Si le témoin clignote et s'éteint, la demande n'a pas été reçue. Réduisez votre vitesse à moins de 30 km/h, relâchez l'accélérateur et réessayez.

Mode 2 roues motrices

Dans ce mode, la puissance du moteur n'est transmise que par les roues arrière.

Pour activer le mode 2 roues motrices, appuyez sur le sélecteur vers le **BAS**.



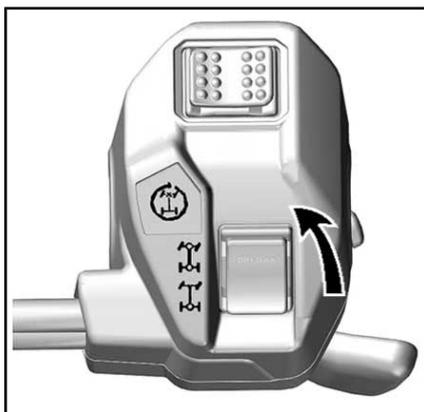
MODE 2 ROUES MOTRICES - TYPIQUE

Mode 4 roues motrices

La puissance du moteur est transmise par les roues avant et les roues arrière.

Le transfert entre les roues avant est fait en fonction de la traction au moyen du système Visco-Lok

Pour activer le mode 4 roues motrices, poussez le sélecteur vers le **centre**.



MODE 4 ROUES MOTRICES - TYPIQUE

Mode 4 roues motrices 4WDLock

⚠ AVERTISSEMENT

Changer brusquement la direction peut entraîner la perte de contrôle ou des blessures. N'activez jamais le mode 4 roues motrices 4WDLock avant ou pendant un virage. Le comportement du véhicule est modifié lorsque le mode 4 roues motrices 4WDLock est activé. Le rayon de braquage augmente également.

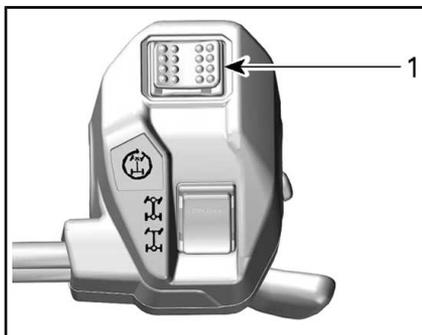
Ce mode est conçu pour verrouiller le différentiel avant, permettant une meilleure traction afin de sortir le véhicule de certaines situations (p. ex. lorsque le véhicule est coincé dans le boue ou autres terrains mous).

La puissance du moteur est ensuite distribuée également entre les 4 roues.

En mode 4 roues motrices 4WDLock, un limiteur de vitesse limite la vitesse du véhicule à 40 km/h. Se reporter à la rubrique *INTERRUPTEUR MULTIFONCTION* pour obtenir de plus amples renseignements

sur la façon de contourner cette limitation.

Sélecteur des modes de conduite



1. Sélecteur des modes de conduite

Le sélecteur des modes de conduite est situé dans le haut du boîtier de commande de manette d'accélérateur.

3 modes sont disponibles :

- Normal
- ÉCO
- Sport

Pour passer d'un mode à un autre, déplacez le sélecteur vers la gauche ou vers la droite



Le mode SPORT fournit une réponse plus directe de l'accélérateur. Appuyez à GAUCHE pour activer, à DROITE pour désactiver.

REMARQUE : Le mode SPORT peut être activé avec tous les types de clés et offre la puissance maximale avec la clé utilisée.

Le mode ECO permet une réponse plus douce de l'accélérateur. Il est limité à une vitesse maximale de 70 km/h. Appuyez à GAUCHE pour activer, à DROITE pour désactiver.

Le mode NORMAL offre une réponse se situant entre le mode SPORT et le mode ECO.

2) Levier sélecteur

Le levier sélecteur se trouve sur le côté droit du véhicule près de la colonne de direction.



EMPLACEMENT DU LEVIER SÉLECTEUR

Le levier sélecteur permet de modifier la position de la boîte de vitesses.

Le levier sélecteur a 5 positions :

POSITIONS DU LEVIER SÉLECTEUR	
POSITION	RAPPORT
P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
H	Haute vitesse (marche avant)
L	Basse vitesse (marche avant)



POSITIONS DU LEVIER

Il est important de toujours arrêter complètement le véhicule et d'appliquer le frein avant de déplacer le levier sélecteur.

AVIS Cette boîte de vitesses n'est pas conçue pour que l'on change de vitesse pendant que le véhicule est en mouvement.

P : Stationnement

La position de stationnement a pour effet de bloquer la boîte de vitesses pour ainsi aider à maintenir le véhicule immobile.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur n'est pas placé sur la position « P » (STATIONNEMENT).

RP : Marche arrière

La position de marche arrière permet au véhicule de reculer.

REMARQUE : En marche arrière, le régime du moteur est restreint, ce qui limite la vitesse du véhicule à reculons.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsqu'on recule dans une pente, la gravité peut faire augmenter la vitesse du véhicule au-delà de la vitesse maximale en marche arrière.

Point mort

La position de point mort libère la boîte de vitesses.

⚠ AVERTISSEMENT

Il est important de toujours utiliser la position « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est inutilisé. Le véhicule peut rouler si le levier sélecteur est placé sur la position « N » (POINT MORT).

Haute vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir le mode Haute vitesse de la boîte de vitesses. Il s'agit de la plage des vitesses de conduite normales. Cette position permet au véhicule d'atteindre sa vitesse de pointe.

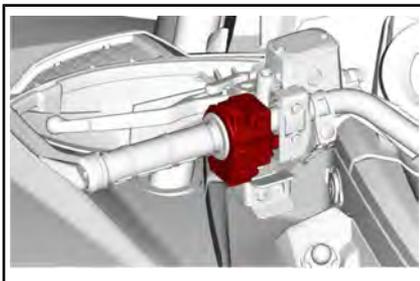
Basse vitesse (marche avant)

Cette position permet de choisir le mode Basse vitesse. Elle permet au véhicule de se déplacer lentement en offrant un couple maximal au niveau des roues.

AVIS Sélectionnez la Basse vitesse pour tracter une remorque (si équipé d'un attelage), transporter une charge lourde, franchir des obstacles ou monter ou descendre des pentes.

3) Interrupteur multifonction

L'interrupteur multifonction se situe sur le côté gauche du guidon.



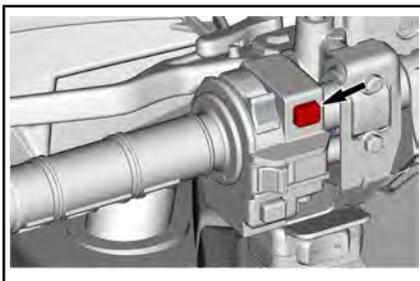
Commutateur de phare



1. Feux éteints
2. Feu de croisement et feu arrière
3. Feu de route et feu arrière

Bouton de démarrage du moteur

Le bouton de démarrage du moteur est situé dans le haut de l'interrupteur multifonction.

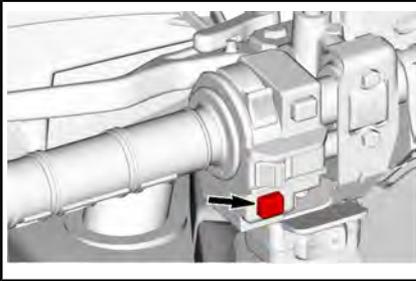


Lorsqu'on appuie sur le bouton et qu'on le tient, le moteur démarre.

REMARQUE : Se reporter à la rubrique *DÉMARRAGE DU MOTEUR* dans la section *PROCÉDURES DE BASE* pour connaître la procédure de démarrage complète.

Bouton Neutralisation/DPS

Ce bouton est situé dans le bas de l'interrupteur multifonction.



Il possède 2 fonctions.

- Activer la fonction de neutralisation
- Changer de modes de traction.

Fonction de neutralisation

Cette fonction permet de contourner le limiteur de régime du moteur lorsque le véhicule est utilisé en marche arrière ou en mode 4 roues motrices 4WDLock.

En mode 4 roues motrices 4WDLock, le mode de neutralisation permet d'atteindre une autre limite de vitesse :

- 60 km/h à la vitesse HAUTE ou BASSE
- 25 km/h en marche arrière.

! AVERTISSEMENT

Assurez-vous que la zone autour du véhicule est libre avant d'utiliser le mode de neutralisation.

Le mode de neutralisation ne doit être utilisé qu'à basse vitesse et lorsque le véhicule est coincé dans la boue ou sur un terrain mou.

N'utilisez pas le mode de neutralisation lors d'une conduite normale en marche arrière, car cela entraînerait une vitesse trop élevée.

N'utilisez pas le mode de neutralisation lors de la conduite normale en mode 4 roues motrices 4WDLock, car une perte de contrôle pourrait se produire.

Pour activer la fonction de neutralisation, procédez de la façon suivante :

1. Assurez-vous que le véhicule est complètement arrêté.
2. Appuyez sur le bouton de neutralisation/DPS et maintenez-le enfoncé, puis appuyez graduellement sur la manette d'accélérateur.

REMARQUE : Lorsque vous utilisez la fonction de neutralisation, l'indicateur affiche le message **NEUTRALISATION** pour confirmer que la fonction est activée.

3. Pour désactiver la fonction de neutralisation, relâchez simplement le bouton de neutralisation/DPS.

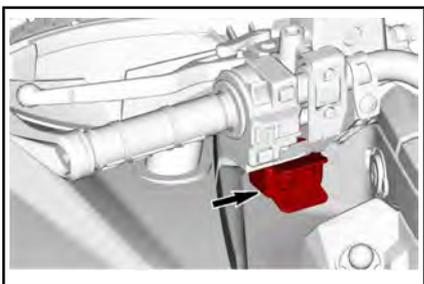
Fonction DPS

Ce bouton sert également à modifier le mode de servodirection dynamique (DPS).

Pour plus d'information sur les modes DPS, reportez-vous à *PERSONNALISER LA CONDUITE*.

Commutateur de commande du treuil (selon l'équipement)

Ce commutateur est situé sous l'interrupteur multifonction.



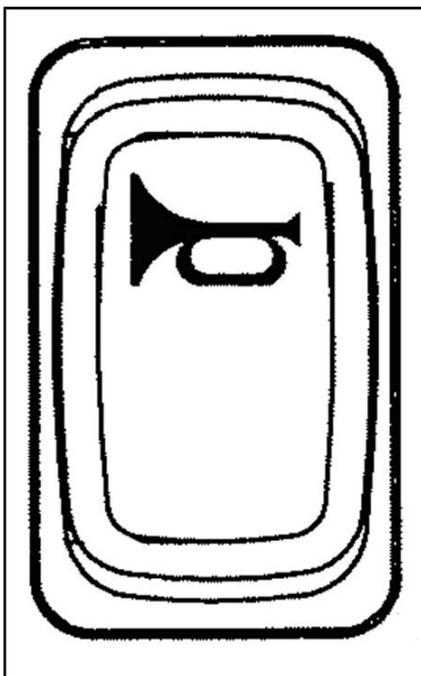
Ce commutateur est utilisé pour dérouler ou enrouler le câble de treuil.

- Appuyez vers la gauche pour dérouler le câble.
- Appuyez vers la droite pour enrouler le câble.

Bouton Klaxon (non illustré)

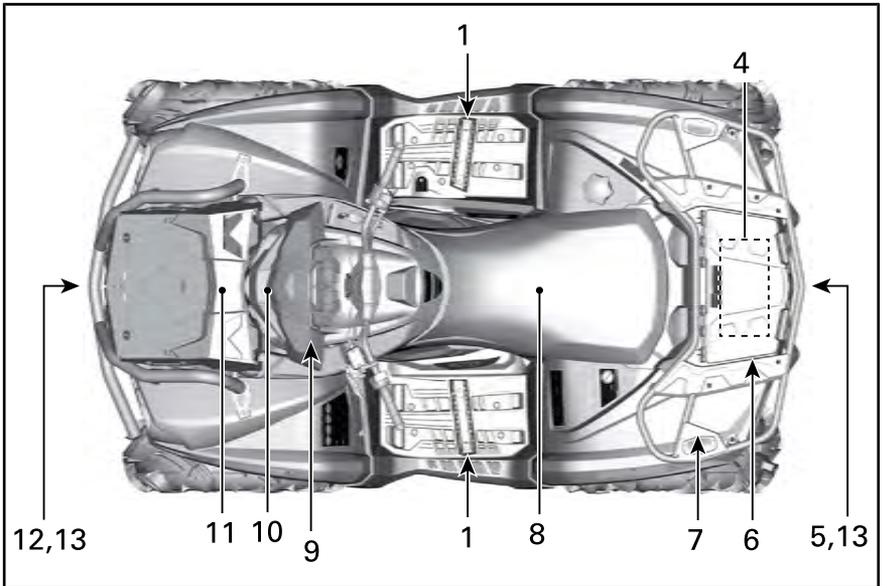
Uniquement sur les véhicules vendus en Finlande

Appuyez sur le bouton Klaxon pour activer l'avertisseur.



ÉQUIPEMENT

REMARQUE : Certains équipements pourraient ne pas être applicables à votre modèle ou pourraient être prévus en option.

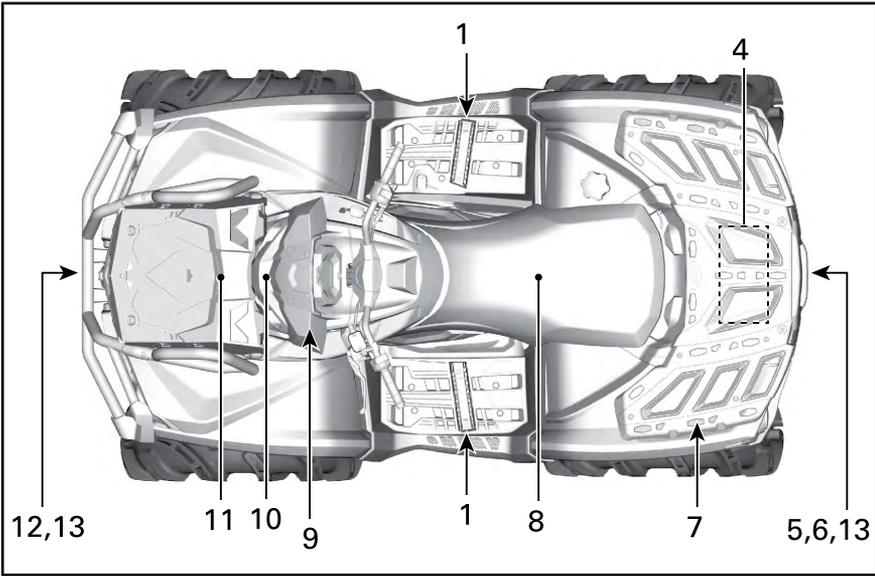


TYPIQUE - MODÈLES 570

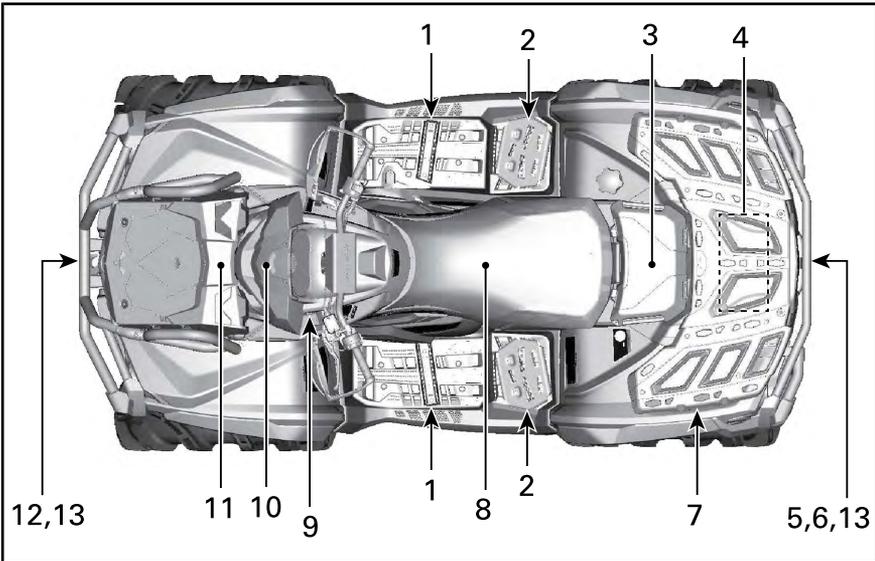
Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



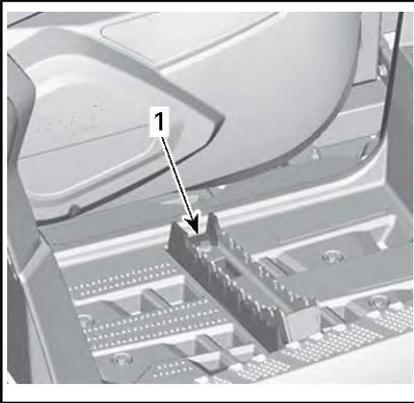
TYPIQUE - MODÈLES 650 ET 850



TYPIQUE - MODÈLES 1000R

1) Repose-pieds

Les supports de repose-pieds sont situés du côté gauche et du côté droit des repose-pieds.



1. Repose-pieds



AVERTISSEMENT

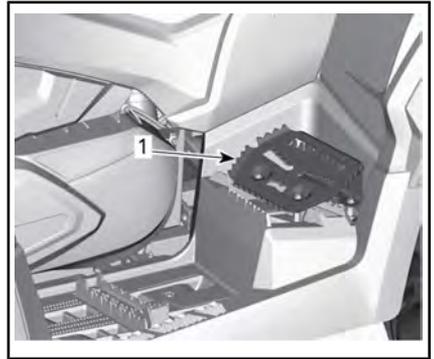
Le conducteur doit avoir les deux pieds sur les supports de repose-pieds en tout temps lorsque le véhicule est en marche.

2) Repose-pied pour conduite dans la boue

Modèles 1000R seulement

Les repose-pieds pour conduite dans la boue sont situés derrière les repose-pieds.

Ils fournissent une aide au conducteur pour une conduite dans la boue.



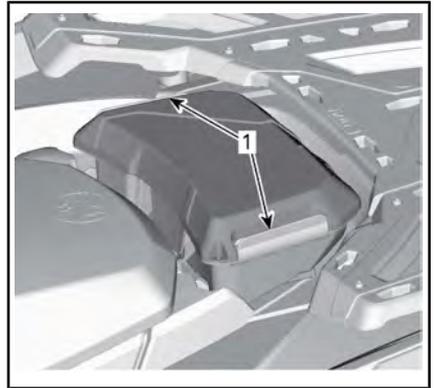
1. Repose-pied pour conduite dans la boue

3) Boîte à gants

Modèles 1000R seulement

Ouverture de la boîte à gants

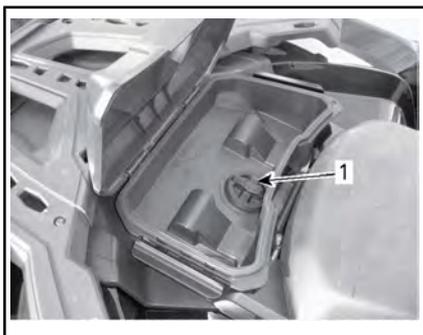
Pour ouvrir la boîte à gants, déverrouillez le loquet de chaque côté de la boîte à gants et ouvrez le couvercle.



1. Verrous

Dépose de la boîte à gants

1. Déverrouillez le loquet de chaque côté de la boîte à gants et ouvrez le couvercle.
2. Tournez le loquet dans le sens antihoraire pour déverrouiller.



1. *Loquet*

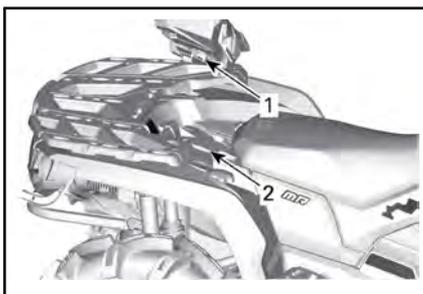
3. Enlevez la boîte à gants.

AVERTISSEMENT

Ne transportez jamais un passager à bord de ce véhicule.

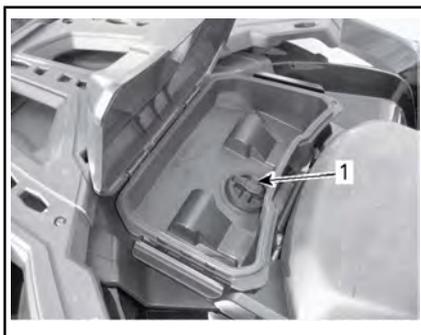
Pose de la boîte à gants

1. Ouvrez le couvercle de la boîte à gants et tournez le loquet jusqu'à la position déverrouillée.
2. Alignez et insérez le système de loquet de la boîte à gants dans l'ouverture « LINQ » du véhicule.



1. *Loquet de la boîte à gants*
2. *Ouverture « LINQ »*

3. Tournez le loquet en sens horaire jusqu'à la position verrouillée.



1. *Loquet*

4. Refermez le couvercle et vérifiez si la boîte à gants est bien verrouillée.



1. *Boîte à gants*

4) Trousse d'outils

La trousse d'outils est dans le compartiment de rangement arrière. Elle contient les outils permettant un entretien de base.

5) Crochet d'attelage

Cet attelage est commode pour poser une rotule de remorquage ou d'autres équipements. Installez une rotule de la grosseur recommandée par le fabricant de la remorque. Consultez la *FICHE TECHNIQUE* pour connaître les charges admissibles et les recommandations de remorquage.



TYPIQUE - MODÈLE 1000R MONTRÉ

1. Attelage de remorque

⚠ AVERTISSEMENT

Installer la rotule de la grosseur qui convient à l'équipement à remorquer.

REMARQUE : Suivez les instructions du fabricant pour fixer la rotule correctement.

6) Compartiment de rangement arrière

Compartiment de rangement arrière

Emplacement pratique pour transporter des effets personnels.



MODÈLES 570

1. Couverture du compartiment de rangement arrière



TYPIQUE TOUS LES MODÈLES, SAUF LES 570

1. Couverture du compartiment de rangement arrière

⚠ AVERTISSEMENT

Toujours placer le levier sélecteur en position « P » (STATIONNEMENT) avant d'ouvrir le couvercle. Ne jamais laisser d'objets lourds ou fragiles mal arrimés dans le compartiment de rangement. Toujours verrouiller le couvercle avant la conduite.

Pour ouvrir le compartiment de rangement arrière

Modèles 570

Ouvrez le loquet et soulevez doucement le couvercle.



1. Loquet du compartiment de rangement arrière

Tous les modèles, sauf les 570

Ouvrez le loquet et abaissez doucement le couvercle.



1. Loquet du compartiment de rangement arrière

Pour fermer le compartiment de rangement arrière

Modèles 570

Abaissez doucement le couvercle et attachez-le.

Tous les modèles, sauf les 570

Soulevez doucement le couvercle et poussez-le jusqu'à ce que le loquet s'enclenche à deux reprises afin de vous assurer que le joint est comprimé.

7) Porte-bagages

Les porte-bagages sont pratiques pour transporter du matériel et d'autres charges. Ils ne doivent jamais être utilisés pour transporter un passager.

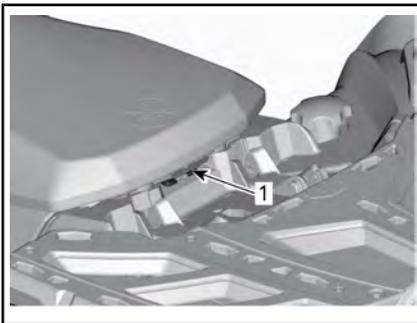
⚠ AVERTISSEMENT

- Ne transportez jamais un passager sur un porte-bagages.
- La charge ne doit jamais gêner la visibilité du conducteur ni affecter sa capacité à diriger correctement le véhicule.
- Ne pas surcharger le véhicule.
- Assurez-vous toujours que la charge est fixée correctement et ne dépasse pas des porte-bagages.

Reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE* pour les recommandations sur le poids de la charge.

8) Siège**Dépose du siège**

Pour retirer le siège, tirez son loquet vers le haut. Ce loquet est situé sous l'arrière du siège.

**TYPIQUE**

1. Loquet du siège

Tirez le siège vers le haut, puis vers l'arrière. Continuez de soulever le siège jusqu'à ce que vous puissiez dégager le mécanisme de retenue avant, puis retirez le siège complètement.

Pose du siège

Insérer les pattes avant du siège dans les crochets métalliques du cadre. Après avoir bien placé le

siège, appuyez fermement pour le bloquer en place.

REMARQUE : Un déclic très évident se fera sentir. Vérifiez si le siège est solidement verrouillé en tirant dessus.

AVERTISSEMENT

Il est essentiel pour la sécurité du conducteur que vous vérifiiez si son siège est bien verrouillé en place en tirant plusieurs fois dessus.

9) Prise 12 volts

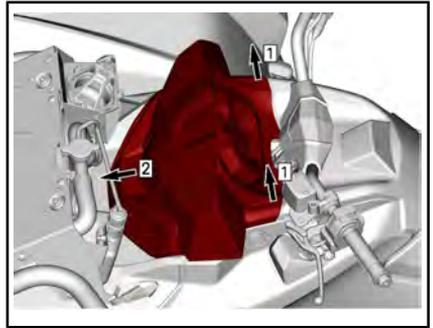
Cette prise est pratique pour alimenter un projecteur ou un autre équipement portatif.

Enlevez le capuchon pour brancher un accessoire dans la prise. Remettez le capuchon en place après l'utilisation pour protéger la prise contre les intempéries.

10) Support de l'indicateur

Dépose du support de l'indicateur

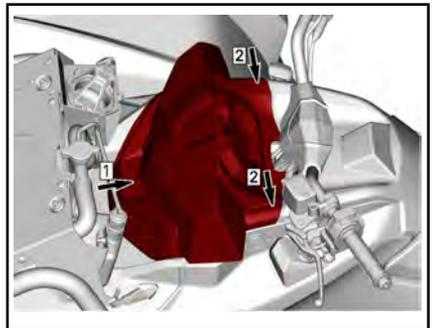
Soulevez l'arrière du support de l'indicateur, puis poussez vers l'avant.



Installation du support de l'indicateur

Glissez l'indicateur vers l'arrière pour insérer les pattes avant.

Appuyez sur l'arrière du support de l'indicateur pour le fixer.



11) Couvercle du radiateur

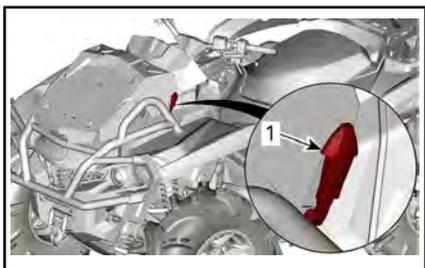
Dépose du couvercle du radiateur

Décrochez les attaches en caoutchouc des deux côtés.

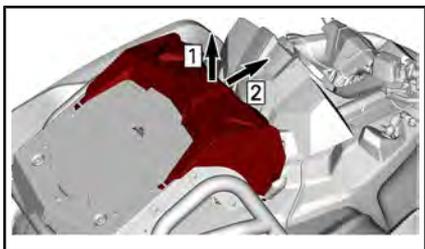
Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

1. *Loquet de caoutchouc*

Soulevez l'arrière du couvercle, puis tirez vers l'arrière.

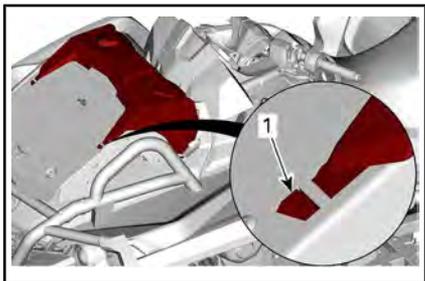


Étape 1 : *Soulevez*

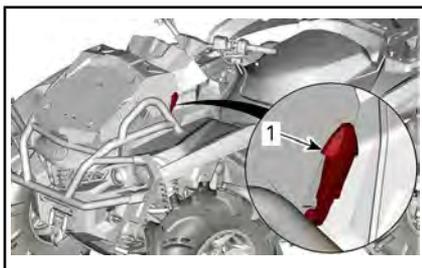
Étape 2 : *Tirez vers l'arrière*

Pose du couvercle du radiateur

Insérez les languettes du couvercle dans les fentes de protection.

1. *Languette de couvercle*

Fixez les deux attaches en caoutchouc des deux côtés.

1. *Loquet de caoutchouc*

12) Treuil (si installé)

Le treuil peut être activé à l'aide du bouton de commande du treuil ou de la télécommande (vendue séparément).

REMARQUE : L'usage intensif du treuil sur une durée prolongée peut décharger la batterie.

Les conseils suivants vous aideront à réduire les risques de décharge de la batterie :

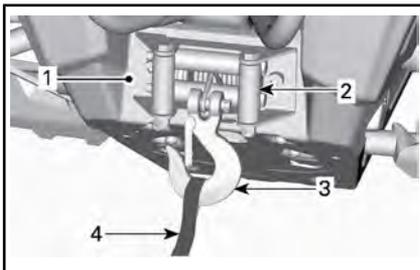
Dévidez manuellement : Déverrouillez le câble au moyen de la poignée, puis tirez sur la sangle du crochet pour dérouler.

Il est recommandé de laisser le véhicule en marche pendant le treuilage ou l'enroulement. N'arrêtez pas immédiatement le moteur après l'utilisation du treuil pour permettre à la batterie de se recharger.

De plus, lors d'un treuilage de plus de 30 secondes, il est recommandé d'augmenter le régime du moteur à environ 3 000 tr/min pour augmenter la capacité de charge de la batterie.

REMARQUE : Assurez-vous que le véhicule est au POINT MORT (N) avant d'augmenter le régime du moteur.

Un guide-câble sert à protéger le véhicule et à guider le câble à l'intérieur du treuil.

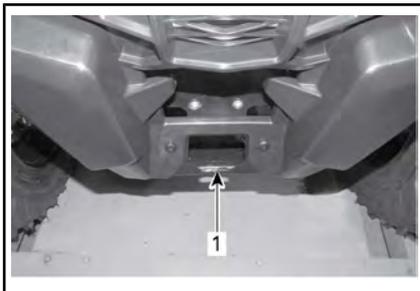


1. Treuil
2. Guide-câble
3. Crochet
4. Sangle du crochet

Consultez le **GUIDE DU TREUIL**, fourni avec le véhicule, pour plus d'informations sur l'utilisation du treuil.

13) Crochets de récupération

Crochet pratique permettant de récupérer un VTT enlisé.



TYPIQUE - MODÈLES 570

1. Crochet de récupération avant



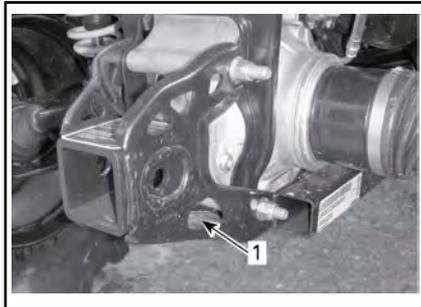
TYPIQUE - TOUS LES MODÈLES, SAUF LES 570

1. Crochet de récupération avant



TYPIQUE - MODÈLES 570

1. Crochet de récupération arrière



TYPIQUE - TOUS LES MODÈLES, SAUF LES 570

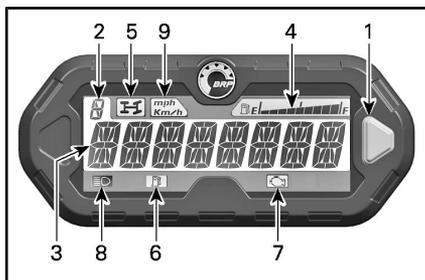
1. Crochet de récupération arrière

INDICATEUR MULTIFONCTION (ACL)

AVERTISSEMENT

Lors de la conduite du véhicule, la lecture de l'indicateur multifonction peut être une source de distraction. Cela peut surtout détourner l'attention du conducteur et nuire à sa vigilance.

Description de l'indicateur multifonction



1. Bouton sélecteur
2. Affichage de la position de la boîte de vitesses
3. Affichage principal
4. Affichage du niveau d'essence
5. Témoin du mode 4 roues motrices
6. Témoin de bas niveau d'essence
7. Témoin d'anomalie moteur
8. Témoin des feux de route
9. Témoin mi/h, km/h

1) Bouton sélecteur

Le bouton sélecteur est utilisé pour naviguer ou pour changer les réglages de l'indicateur multifonction.

2) Affichage de la position de la boîte de vitesses

L'affichage indique la position de la boîte de vitesses.



1. Position de la boîte de vitesses

Affichage	Fonction
P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
H	Haute vitesse
L	Basse vitesse

3) Affichage principal

L'affichage principal est utilisé pour afficher de nombreuses fonctions de l'indicateur multifonction.

Reportez-vous à *MODES DE L'INDICATEUR MULTIFONCTION* pour les différents modes disponibles :

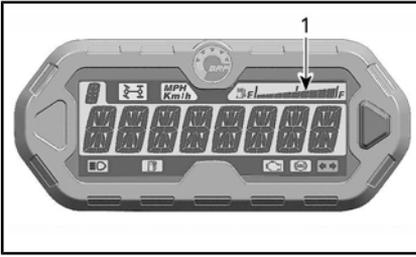
4) Affichage du niveau d'essence

Cet affichage à barres indique la quantité d'essence qu'il reste dans le réservoir tout au long de la randonnée.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



1. Affichage du niveau d'essence

5) Témoin du mode 4 roues motrices



Lorsque ce témoin est allumé, cela signifie que vous avez sélectionné le mode à **4 roues motrices**.

6) Témoin de bas niveau d'essence



Quand ce témoin est allumé, cela signifie qu'il reste environ 5 L de carburant dans le réservoir de carburant.

7) Témoin d'anomalie de moteur



Lorsque ce témoin est allumé, cela signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur, vérifiez s'il y a un message sur l'affichage ACL.

Lorsque ce témoin clignote, cela signifie que le **MODE PROTECTION** est en fonction.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à **DÉPANNAGE**.

8) Témoin de feux de route



Lorsque ce témoin est allumé, cela signifie que les **feux de route** sont sélectionnés.

9) Témoin MPH (mi/h) ou KM/H

mph
Km/h

Le témoin approprié s'allume et indique l'unité utilisée par l'indicateur de vitesse.

Modes de l'indicateur multifonction

Mode compteur de vitesse

Dans ce mode, l'affichage principal indique la vitesse du véhicule en km/h ou en mi/h.



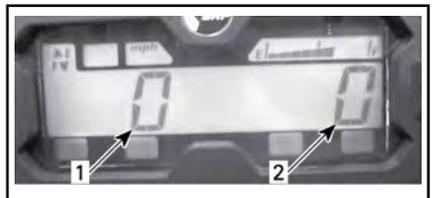
Mode tachymètre

Dans ce mode, l'affichage principal indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min).



Mode combiné

Dans ce mode, l'affichage principal indique la vitesse du véhicule et le régime du moteur (tr/min).



1. Vitesse du véhicule
2. Régime du moteur (tr/min)

Odomètre (OD)

L'odomètre enregistre la distance totale parcourue et l'affiche en kilomètres ou en milles.



cule lorsque le système électrique est en marche. Il peut, par exemple, servir à calculer le temps de parcours entre deux points.



Horloge

Elle indique l'heure.



Appuyez sur le bouton sélecteur et maintenez-le enfoncé 2 secondes pour remettre le totalisateur d'heures à zéro.

Totalisateur horaire du moteur (EH)

Le totalisateur horaire du moteur enregistre la durée de fonctionnement du moteur.



Reportez-vous à *RÉGLAGES DE L'INDICATEUR* pour régler l'heure actuelle.

Totalisateur journalier (TP)

Enregistre la distance parcourue depuis la dernière remise à zéro. La distance parcourue s'affiche soit en kilomètres ou en milles.



Mode d'affichage message

Si une anomalie du moteur survient, un message peut défiler sur l'écran principal combiné à un témoin. Pour plus de renseignements, reportez-vous à la section *DÉPANNAGE*.

Mode code d'anomalie

Allumez les feux de croisement et sélectionnez l'affichage du totalisateur horaire du moteur. Appuyez et maintenez le bouton sélecteur enfoncé tout en actionnant les feux de route et de croisement (trois cycles) pour accéder aux codes de diagnostic d'erreur.

Appuyez sur le bouton sélecteur et maintenez-le enfoncé 2 secondes pour remettre le totalisateur journalier à zéro.

Totalisateur horaire (TH)

Le totalisateur horaire enregistre la durée de fonctionnement du véhi-

Modes de conduite (si équipé)

Certains modèles sont équipés d'un sélecteur de mode de conduite.



1. Sélecteur de mode de conduite

Un message du mode sélectionné sera affiché lors de l'activation et de la désactivation comme suit :

MODE CONDUITE	MESSAGE AFFICHÉ À L'ACTIVATION
ÉCO	MODE ECO
Sport	MODE SPORT
Normal	MODE NORMAL

Navigation dans l'indicateur ACL

Mode d'affichage par défaut

Après le démarrage du véhicule, le mode d'affichage normal indique :

- Vitesse du véhicule
- Régime du moteur (tr/min)
- Les deux paramètres simultanément (mode combiné).

Pour passer d'un mode à l'autre, procédez comme suit :

1. Tournez la clé de contact sur ON pour alimenter le système (570) ou reportez-vous à *MISE SOUS TENSION DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE* (650/850/1000R).

2. Attendez que le « message d'accueil » s'affiche.
3. Appuyez brièvement une fois sur le bouton du sélecteur pour afficher « OD » (odomètre).
4. **MAINTENEZ** le bouton sélecteur enfoncé pendant 2 secondes.

L'affichage passe alors au mode vitesse, au mode régime du moteur (tr/min) ou au mode combiné.



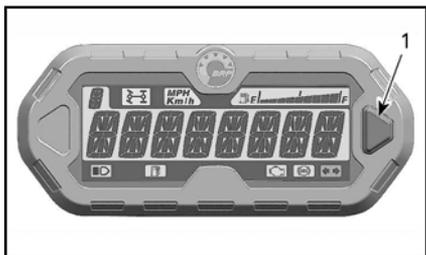
5. Pour sélectionner un autre mode, répétez les étapes 3 et 4 jusqu'à l'obtention du mode désiré.

Mode d'affichage temporaire

Les fonctions suivantes sont disponibles dans le mode d'affichage temporaire :

- Odomètre
- Horloge
- Totalisateur journalier (à remise à zéro)
- Totalisateur horaire (à remise à zéro)
- Totalisateur horaire du moteur.

Appuyez brièvement sur le bouton sélecteur pour passer du mode d'affichage par défaut au mode temporaire.



1. Bouton sélecteur

L'afficheur indique le mode sélectionné pendant 10 secondes, puis revient au mode d'affichage normal.

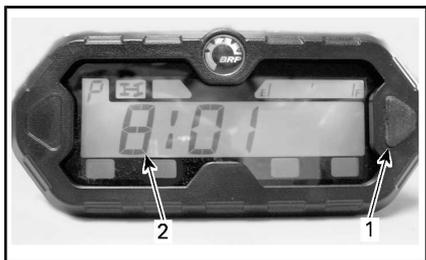
En mode de remise à zéro, MAINTENEZ le bouton du sélecteur enfoncé pendant 2 secondes pour la remise à zéro.

Réglage de l'indicateur

Réglage de l'horloge à l'aide du bouton sélecteur.

Pour régler l'heure actuelle, procédez comme suit :

1. Sélectionnez l'affichage de l'horloge.



1. Bouton sélecteur

2. Heure

2. Appuyez sur le bouton sélecteur et MAINTENEZ-LE ENFONCÉ.

REMARQUE : L'affichage clignotera.

3. Choisissez le format 12 heures (12H) ou 24 heures (24H) en appuyant sur le bouton.

4. Si vous avez sélectionné le format 12 heures, choisissez AM (A) ou PM (P) en appuyant sur le bouton.
5. Choisissez le premier chiffre de l'heure en appuyant sur le bouton.
6. Choisissez le deuxième chiffre de l'heure en appuyant sur le bouton.
7. Choisissez le premier chiffre des minutes en appuyant sur le bouton.
8. Choisissez le deuxième chiffre des minutes en appuyant sur le bouton.

REMARQUE : L'heure actuelle s'affiche pendant 10 secondes, puis revient au mode d'affichage normal.

Choix de l'unité de mesure (mi/h ou km/h)

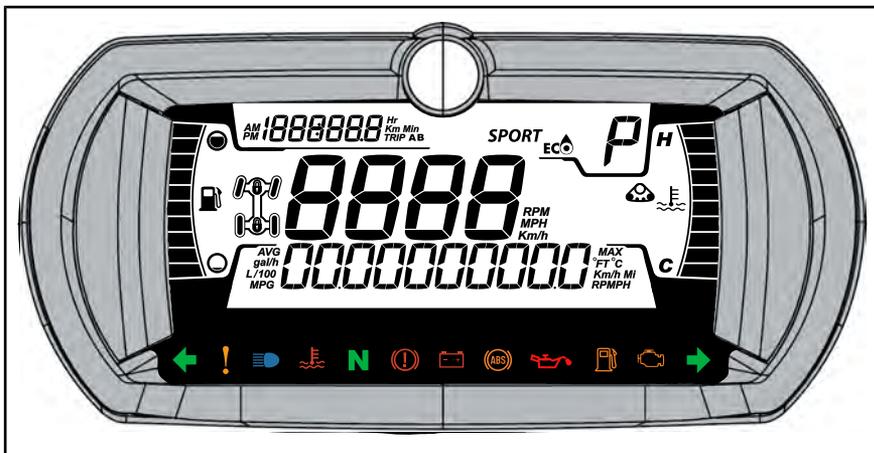
L'indicateur de vitesse, le totalisateur général et le totalisateur journalier sont pré-réglés en usine en **miles**, mais on peut les régler pour qu'ils soient en **kilomètres**. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

Sélection de la langue

Il est possible de changer la langue d'affichage. Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour la disponibilité des langues et la configuration de l'indicateur selon vos préférences.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 4,5 PO

Affichage multifonctionnel



AVERTISSEMENT

Lorsque vous conduisez le véhicule, la lecture de l'indicateur multifonction peut être une source de distraction. Cela peut surtout détourner votre attention et nuire à votre surveillance constante de l'horizon. Faites toujours attention aux conditions de la route, assurez-vous que votre environnement est dégagé et exempt d'obstacles. De plus, lorsque vous roulez, ne jetez qu'un coup d'œil sur l'indicateur multifonction pour vous tenir au courant des conditions routières.

L'indicateur multifonction comporte des indicateurs numériques (température et compte-tours), des voyants lumineux, des icônes et un écran numérique qui affiche des renseignements importants (vitesse, tr/min, etc.).

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

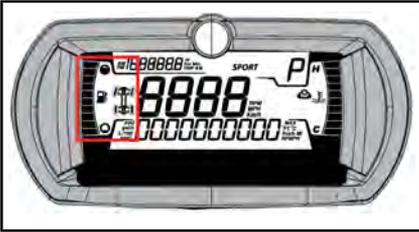
Affichage inférieur



Peut afficher les éléments suivants :

- TR/MIN
- Vitesse
- Température du moteur
- Tension de la batterie
- Réglages
- Messages

Affichage latéral gauche

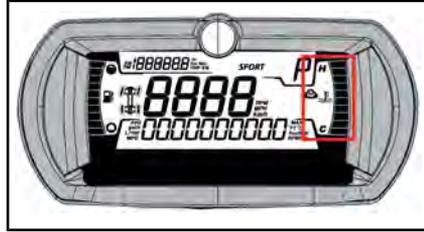


L'affichage latéral gauche comprend :

- Indicateur de niveau d'essence
- Témoin 2X4/4X4

ICÔNE	DESCRIPTION
	icône 2x4
	icône 4X4 (sauf pour les pays de la communauté européenne)
	icône 4X4 pour la communauté européenne

Affichage latéral droit



L'affichage latéral droit comprend :

- Température du moteur
- Ensemble de chenilles activé

Lorsque des chenilles sont installées, un message défile sur l'affichage inférieur.

Affichage central



Indique la vitesse du véhicule en km/h ou en mi/h.

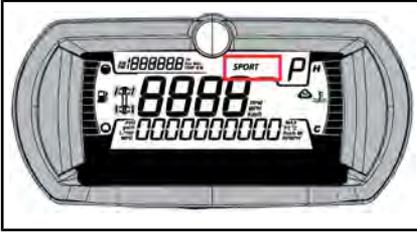
Position du sélecteur de transmission



Cet afficheur indique la position de la boîte de vitesse :

- P (Stationnement)
- R (Marche arrière)
- N (Poids mort)
- H (Haute vitesse)
- L (Basse vitesse)
- -- (vitesse invalide)

Affichage MODE



L'afficheur MODE indique le mode de conduite sélectionné :

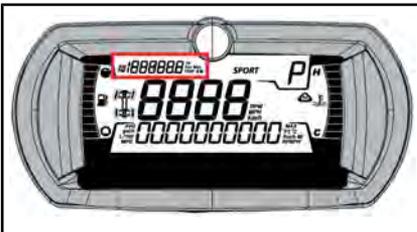
- SPORT
- WORK (travail)

REMARQUE : En mode NORMAL, aucune information n'est affichée.

Un message confirme le mode sélectionné sur l'affichage inférieur à chaque activation et désactivation, comme suit :

MODE CONDUITE	MESSAGE AFFICHÉ À L'ACTIVATION	MESSAGE À LA DÉSACTIVATION
Sport	Sport	Sport éteint
Travail	Travail	Travail éteint
Normal	Sport éteint ou Travail éteint	Sport ou Travail

Affichage du compteur journalier



Cet affichage montre les informations des déplacements :

- Odomètre cumulatif
- Compteur A
- Compteur B
- Heures cumulées
- Horloge

Utilisez le bouton SUPÉRIEUR (COMPTEUR) pour modifier les informations affichées.

Maintenez enfoncé le bouton SUPÉRIEUR (COMPTEUR) pour réinitialiser les compteurs journaliers A/B.

Témoins et avertisseurs lumineux

Les avertisseurs suivants indiquent que l'état du véhicule présente un problème qui pourrait devenir grave. Certains témoins et avertisseurs s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin ou un avertisseur reste allumé après avoir démarré le véhicule, voyez à quoi réfère le témoin ou l'avertisseur pour obtenir plus d'information.

REMARQUE : Certains avertisseurs paraissent sur l'afficheur de l'indicateur multifonction et agissent comme un témoin lumineux sans toutefois s'afficher au démarrage.

Voyants lumineux - ruban inférieur



FEUX	DESCRIPTION
↔	Modèles T seulement VERT - Clignotant gauche ou droit activé,
	Feu de détresse (si équipé) - Les quatre feux de direction clignotent.
!	ORANGE - Dysfonctionnement du véhicule
☰	BLEU - Feux de route sélectionnés

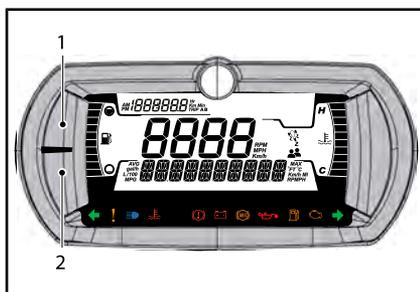
FEUX	DESCRIPTION
	ROUGE - Température du moteur trop élevée.
	ROUGE - Levier de position de stationnement engagé ou dysfonctionnement du système de freinage
	ROUGE - Si ce témoin est allumé pendant la conduite, il indique qu'une erreur de fonctionnement a été détectée. Éteignez tous les équipements électriques qui ne sont pas indispensables. Faites vérifier le système de chargement et les systèmes électriques.
	Modèles T seulement ORANGE - Dysfonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS)
	ROUGE - Si ce témoin est allumé lorsque le moteur tourne ou pendant la conduite, il indique qu'une erreur de fonctionnement a été détectée. Arrêtez le véhicule dès que possible dans un endroit sans risques et éteignez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Faites vérifier le système de lubrification le plus rapidement possible, même si le niveau est correct.
	ORANGE - S'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou lorsque le réservoir est presque vide. Faites le plein dès que possible.

FEUX	DESCRIPTION
	ORANGE Activer : Erreur de fonctionnement du système antipollution du véhicule Clignote : Limite imposée au moteur, mode de préservation activé. Faites réparer le véhicule immédiatement.

Icônes et indicateurs - affichage multifonctionnel

ICÔNES ET INDICATEURS	
<i>SPORT</i>	Avertit que le mode Sport est sélectionné.
<i>WORK</i>	Avertit que le mode Travail est sélectionné.
	Témoin de l'ensemble de chenilles (si équipé)

Réglages



1. Bouton du HAUT
2. Bouton du BAS

Niveau d'éclairage de l'afficheur

L'éclairage de l'afficheur est réglé en usine au niveau le plus élevé. La luminosité peut être modifiée par un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am.

Réglage de la langue

La langue de l'afficheur réglée en usine est l'anglais. Allez chez un

concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am pour savoir quelles langues sont disponibles et pour modifier la configuration selon vos besoins.

Boutons du menu

Bouton du haut

L'information suivante s'affiche en appuyant sur le bouton du HAUT :

- Odomètre - distance cumulative
- Compteur A
- Compteur B
- Horloge.

Bouton du bas

L'information suivante s'affiche en appuyant sur le bouton du BAS :

- TR/MIN
- Statistiques de consommation d'essence (moyenne)
- Autonomie (km ou mi)
- Réglages.
 - Réinitialiser entretien
 - Codes d'anomalie
 - Unités
 - Réinitialisation des statistiques
 - Réglages de l'horloge
 - Quitter

Le bouton du BAS peut aussi servir à sélectionner un mode de conduite.

Modèles 570 et non conformes NRMM

Maintenez le bouton enfoncé pendant 1 seconde pour changer le mode DPS.

Modèles 850, 1000R et conformes NRMM

Maintenez le bouton enfoncé pendant 1 seconde pour réinitialiser la vitesse maximale et la vitesse moyenne.

Sélectionner, réinitialiser ou modifier une valeur

Menu du haut

Appuyez sur le bouton du HAUT jusqu'à ce que l'afficheur indique l'information sélectionnée.

Réinitialiser les compteurs A ou B

Sélectionner un compteur (A ou B).

Tenez le bouton du HAUT enfoncé jusqu'à la réinitialisation de la valeur.

Menu du bas

Pour sélectionner une information particulière

Appuyez sur le bouton du BAS jusqu'à ce que le libellé de l'information désirée s'affiche.

À l'exception des RÉGLAGES, attendez 2 ou 3 secondes pour sélectionner et afficher l'information.

Pour passer au menu des RÉGLAGES, maintenez le bouton du BAS enfoncé 2 ou 3 secondes.

REMARQUE : Si aucune information ne s'affiche dans les 10 secondes, le tableau de bord passe au menu des RÉGLAGES

Réinitialiser une valeur (consommation moyenne de carburant)

Sélectionner la valeur à réinitialiser.

Maintenir le bouton du BAS enfoncé jusqu'à ce que la valeur soit réinitialisée.

Modifier une valeur (horloge)

Appuyez sur le bouton du BAS pour sélectionner l'information à modifier.

Une fois sélectionnée, maintenez le bouton du BAS enfoncé pour passer au mode de modification.

Appuyez sur le bouton du BAS jusqu'à l'affichage de la nouvelle valeur.

Attendez 2 ou 3 secondes pour accepter la modification.

Sélectionner ou modifier le mode de conduite

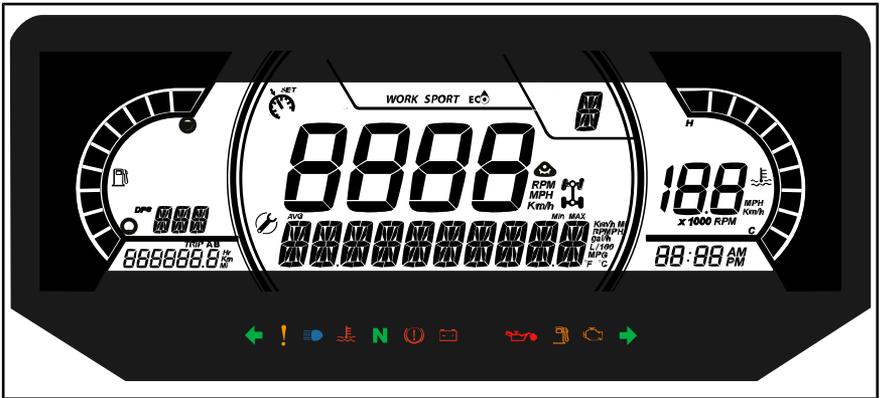
Maintenez le bouton du BAS enfoncé jusqu'à ce que le message de l'afficheur du bas change.

Appuyez sur le bouton du BAS pour faire défiler tous les modes de conduite possibles.

Attendez 2 ou 3 secondes pour sélectionner et afficher la nouvelle information.

AFFICHAGE NUMÉRIQUE DE 7,6 PO

Affichage multifonctionnel



AVERTISSEMENT

Lorsque vous conduisez le véhicule, la lecture de l'indicateur multifonction peut être une source de distraction. Cela peut surtout détourner votre attention et nuire à votre surveillance constante de l'horizon. Faites toujours attention aux conditions de la route, assurez-vous que votre environnement est dégagé et exempt d'obstacles. De plus, lorsque vous roulez, ne jetez qu'un coup d'œil sur l'indicateur multifonction pour vous tenir au courant des conditions routières.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

Affichage inférieur



Peut afficher les éléments suivants :

- TR/MIN
- Statistiques de vitesse
- Température du moteur
- Tension de la batterie
- Réglages
- Messages

L'affichage STAT VITESSE indique la vitesse moyenne et la vitesse maximale. Maintenez le bouton MENU ou OK pendant 1 seconde pour réinitialiser.

Affichage latéral gauche



L'affichage latéral gauche comprend :

- Indicateur de niveau d'essence
- Totaliseur partiel (A - B)
- Odomètre
- Compteur horaire du véhicule
- Indicateur DPS

Affichage latéral droit



L'affichage latéral droit comprend :

- Température du moteur
- Horloge
- Indicateur de vitesse

Dans cet affichage, l'indicateur de vitesse est activé lorsque l'affichage central affiche d'autres informations. Sinon, cet affichage est vide.

Affichage central



Peut afficher les éléments suivants :

- TR/MIN
- Vitesse du véhicule

Position du sélecteur de transmission



Cet affichage indique la position de la boîte de vitesses :

- P (Stationnement)
- R (Marche arrière)
- N (Poids mort)
- H (Haute vitesse)
- L (Basse vitesse)
- - (vitesse invalide)

Affichage MODE



L'affichage MODE indique le mode de fonctionnement sélectionné :

- SPORT
- ÉCO

Pour basculer entre les modes, appuyez sur le côté gauche ou le côté droit du sélecteur.



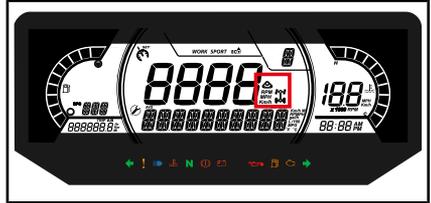
CÔTÉ DROIT DU GUIDON

1. Sélecteur des modes de conduite

Un message confirme le mode sélectionné sur l'affichage inférieur à chaque activation et désactivation, comme suit :

MODE COND- UITE	MESSAGE AFFICHÉ À L'ACTIVATION	MESSAGE À LA DÉSACTI- VATION
Sport	Sport	Sport éteint
ÉCO	ÉCO	ECO OFF (mode économique désactivé)

Affichage central droit



L'affichage central droit indique le mode opérationnel sélectionné :

- 2X4
- 4X4
- Ensemble de chenilles activé

ICÔNE	DESCRIPTION
	icône 2x4
	icône 4X4 (sauf pour les pays de la communauté européenne)
	icône 4X4 pour la communauté européenne
	icône ensemble de chenilles

Affichage central gauche



L'affichage latéral central gauche inclut :

- Rappel Entretien
- Limiteur de vitesse (modèles avec ABS seulement)

Témoins et avertisseurs lumineux

Les avertisseurs suivants indiquent que l'état du véhicule présente un problème qui pourrait devenir grave. Certains témoins et avertisseurs s'allument au démarrage du véhicule pour s'assurer qu'ils fonctionnent. Si un témoin ou un avertisseur reste allumé après avoir démarré le véhicule, voyez à quoi réfère le témoin ou l'avertisseur pour obtenir plus d'information.

REMARQUE : Certains avertisseurs paraissent sur l'afficheur de l'indicateur multifonction et agissent comme un témoin lumineux sans toutefois s'afficher au démarrage.

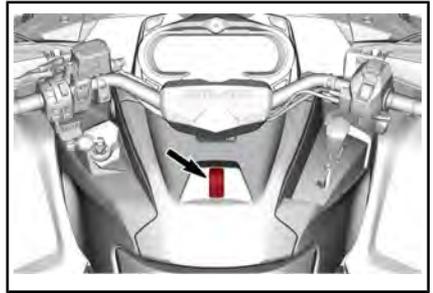
Voyants lumineux - ruban inférieur



FEUX	DESCRIPTION
	Modèles T seulement VERT - Clignotant gauche ou droit activé,
	Feu de détresse (si équipé) - Les quatre feux de direction clignent.
	ORANGE - Dysfonctionnement du véhicule
	BLEU - Feux de route sélectionnés
	ROUGE - Température du moteur trop élevée.

FEUX	DESCRIPTION
	ROUGE - Levier de position de stationnement engagé ou dysfonctionnement du système de freinage
	ROUGE - Si ce témoin est allumé pendant la conduite, il indique qu'une erreur de fonctionnement a été détectée. Éteignez tous les équipements électriques qui ne sont pas indispensables. Faites vérifier le système de chargement et les systèmes électriques.
	Modèles T seulement ORANGE - Dysfonctionnement du système de freinage antiblocage (ABS)
	ROUGE - Si ce témoin est allumé lorsque le moteur tourne ou pendant la conduite, il indique qu'une erreur de fonctionnement a été détectée. Arrêtez le véhicule dès que possible dans un endroit sans risques et éteignez le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Faites vérifier le système de lubrification le plus rapidement possible, même si le niveau est correct.
	ORANGE - S'allume lorsque le niveau de carburant est bas ou lorsque le réservoir est presque vide. Faites le plein dès que possible.

FEUX	DESCRIPTION
	<p>ORANGE</p> <p>Activer : Erreur de fonctionnement du système antipollution du véhicule</p> <p>Clignote : Limite imposée au moteur, mode de préservation activé. Faites réparer le véhicule immédiatement.</p>



Îcônes et indicateurs - affichage multifonctionnel

ICÔNES ET INDICATEURS	
<i>SPORT</i>	Avertit que le mode Sport est sélectionné.
	Indique que le mode ECO est sélectionné.
<i>WORK</i>	Indique que le mode Travail est sélectionné.
	S'il est fixe, il indique que l'entretien doit être effectué. Consultez votre concessionnaire agréé Can-Am ou le mécanicien de votre choix pour effectuer l'entretien.
	Ensemble de chenilles activé (selon l'équipement) (pour tous les modèles sauf Catégorie T)
	Avertit que le limiteur de vitesse est sélectionné (modèles Catégorie T seulement)

Réglages

Le bouton permet de naviguer à travers les menus est situé sous le guidon, sur la console.

Réglage

Appuyez sur le bouton MENU, sélectionnez **PARAMÈTRES** et maintenez pour ouvrir le menu Paramètres.

Réinitialiser Entretien

REMARQUE : Uniquement lorsque l'entretien est nécessaire.

Avec le bouton MENU, sélectionnez **REI ENTR** et maintenez pour réinitialiser l'entretien.

Codes d'anomalie

REMARQUE : Uniquement en cas de codes d'anomalie.

En utilisant le bouton MENU, sélectionnez **CODES** et maintenez-le pour afficher les codes d'anomalie actifs. Les codes d'erreur défilent sur l'affichage inférieur.

Mode Limiteur de vitesse

Le mode Limiteur de vitesse permet de choisir une vitesse maximale.

Ce mode est très pratique dans des zones où la vitesse est limitée.

Le conducteur doit maintenir l'accélérateur enfoncé pour que la vitesse demeure constante.

Lorsqu'une vitesse maximale est définie, le conducteur peut varier la vitesse du véhicule entre le ralenti et la vitesse maximale choisie. La vitesse réglée sera dépassée lorsque l'accélérateur sera actionné

à fond. à ce moment-là, le limiteur de régime sera temporairement désactivé (l'icône clignotera) jusqu'à ce que la vitesse soit inférieure ou égale au point de réglage du limiteur de régime.

Lorsque vous roulez à une vitesse constante, soyez attentif et conscient de ce qui se passe autour de vous.

Il suffit de relâcher l'accélérateur pour ralentir.

Activation du mode Limiteur de vitesse

- Appuyez sur le bouton MENU, sélectionnez **PARAMÈTRES** et maintenez pour ouvrir le menu Paramètres.
- Sélectionnez *SPEED LIM* et la vitesse souhaitée
 - En mesure métrique
 - Entre 30 km/h et 100 km/h, par incrément de 10 km/h, ou
 - Illimité
 - En mesure impériale
 - Entre 20 mi/h et 65 mi/h, par incrément de 5 mi/h, ou
 - Illimité

L'indicateur du limiteur de vitesse sera allumé.



TYPIQUE

- INDICATEUR* limiteur de vitesse

Maintenez le bouton MENU pour confirmer la vitesse limite sélectionnée.

REMARQUE : L'activation du mode Limiteur de vitesse définit unique-

ment la vitesse maximale accessible en appuyant sur l'accélérateur. L'accélérateur doit être maintenu pour maintenir la vitesse. L'accélérateur permet de choisir la vitesse entre le régime du ralenti et la vitesse maximale définie par le limiteur de vitesse, s'il est activé.

Désactivation du mode de limiteur de vitesse

Pour désactiver le limiteur de vitesse, allez dans *PARAMÈTRES*, sélectionnez *LIMITEUR DE VITESSE*, puis sélectionnez la vitesse maximale souhaitée -- (illimitée).

Vitesse/Régime moteur

Vous pouvez afficher la vitesse ou le régime du moteur.

Avec le bouton MENU, sélectionnez **VITESSE/RÉGIME** et maintenez le bouton pour choisir Vitesse ou Régime.

Unité de mesure

L'indicateur a été réglé en unités impériales à en usine, mais on peut aussi le régler en unités métriques.

Appuyez sur le bouton MENU, sélectionnez **UNITÉS** et maintenez pour changer les unités de mesure.

Réinitialiser statistiques (Reset Stat)

Avec le bouton MENU, sélectionnez **REI ENTR** et maintenez pour réinitialiser.

Réglage de la luminosité

Vous pouvez ajuster la luminosité de l'écran LCD selon vos préférences.

En utilisant le bouton MENU, sélectionnez **BRIGHTNESS**, puis maintenez enfoncé ce bouton pour modifier la luminosité.

Avec le bouton MENU, réglez la luminosité, puis maintenez le bouton MENU pour confirmer la sélection.

Réglage de l'horloge

Appuyez sur le bouton MENU, sélectionnez **HORLOGE** et maintenez pour régler.

1. Appuyez sur le bouton MENU pour sélectionner le mode horloge.
2. Appuyez et maintenez le bouton MENU pendant une seconde.
3. Appuyez sur le bouton MENU pour sélectionner le mode horaire 12:00 AM PM ou 24:00 (l'affichage de l'heure clignote).
4. Appuyez et maintenez le bouton MENU pour confirmer votre choix.
5. Appuyez sur le bouton MENU pour changer le nombre d'heures (qui clignote).
6. Appuyez et maintenez le bouton MENU pour confirmer le choix des heures.
7. Appuyez sur le bouton MENU pour passer au réglage des minutes (qui clignote).
8. Appuyez et maintenez le bouton MENU pour confirmer le choix des minutes.

Réglage de la langue

Il est possible de changer la langue d'affichage. Vérifiez auprès d'un concessionnaire agréé Can-Am les langues disponibles et pour configurer l'affichage selon vos préférences.

Modes DPS

L'affichage inférieur peut afficher le mode DPS actif. Référez-vous à la section *PERSONNALISEZ VOTRE CONDUITE*.

CARBURANT

Spécifications d'essence

AVIS Utilisez toujours de l'essence fraîche. L'essence s'oxyde, le résultat est la perte de l'octane, des composés volatils et la production de dépôts de gomme et de vernis qui peuvent endommager le système d'alimentation.

Le mélange d'essence et d'alcool varie selon les pays et les régions. Ce véhicule a été conçu pour fonctionner avec les essences recommandées, cependant, n'ignorez pas ce qui suit :

- L'utilisation d'essence contenant de l'alcool au-delà du pourcentage spécifié par la réglementation gouvernementale n'est pas recommandée et peut entraîner les problèmes suivants dans les composants du circuit d'essence :
 - des difficultés de démarrage et de fonctionnement;
 - la détérioration des pièces en caoutchouc ou plastique;
 - la corrosion des pièces métalliques;
 - des dommages causés aux parties internes du moteur.
- Vérifiez fréquemment l'absence de fuites d'essence ou d'autres anomalies du circuit d'essence en cas de soupçon d'une présence d'alcool dans l'essence supérieure à la réglementation gouvernementale en vigueur.
- Les essences contenant de l'alcool attirent et retiennent l'humidité, ce qui peut entraîner la séparation des phases de l'essence et occasionner des problèmes de performances du moteur ou endommager ce dernier.

Essence recommandée

Utilisez de l'essence sans plomb ayant une teneur MAXIMALE de 10 % d'éthanol. L'essence doit avoir l'indice d'octane minimal suivant :

Pour les moteurs 570, 650 et 850, utilisez de l'essence sans plomb ordinaire avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 87 ou un indice d'octane RON de 92.

Pour les moteurs 1000R, utilisez de l'essence sans plomb régulier avec un indice d'octane AKI (R+M)/2 de 91 ou un indice d'octane RON de 95.



AVIS N'utilisez jamais d'autres essences. L'utilisation d'essence inappropriée peut endommager le système d'alimentation ou le moteur.

AVIS N'utilisez PAS d'essence étiquetée E85.

L'utilisation d'essence étiquetée E15 est interdite par la réglementation de l'EPA aux États-Unis.

Méthode de remplissage

⚠ AVERTISSEMENT

- L'essence est inflammable et explosive dans certaines conditions.
- Ne vérifiez jamais le niveau d'essence à la lueur d'une flamme.
- Ne fumez jamais et tenez les flammes et les étincelles à l'écart.
- Travaillez dans un endroit bien aéré.

AVIS Il est important de toujours nettoyer les débris, la poussière et le sable autour du bouchon du réservoir d'essence pour éviter la contamination.

1. Arrêtez le moteur.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêtez toujours le moteur avant de faire le plein.

2. Ne permettez jamais à quiconque de rester dans le véhicule lors du ravitaillement en essence.
3. Tournez le bouchon du réservoir d'essence en sens antihoraire pour le retirer.

⚠ AVERTISSEMENT

Si vous constatez une différence de pression (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faites inspecter ou réparer le véhicule avant de l'utiliser.

4. Insérez le bec dans le goulot de remplissage.
5. Versez l'essence lentement afin que l'air puisse s'échapper du réservoir et éviter que

l'essence ne refoule. Évitez de répandre de l'essence.

6. Cessez de remplir lorsque l'essence atteint le bas du goulot de remplissage. **Évitez tout remplissage excessif.**

⚠ AVERTISSEMENT

Essuyez toujours toute essence répandue sur le véhicule.

7. Serrez bien le bouchon de réservoir d'essence dans le sens horaire.



TYPIQUE - MODÈLE 1000R MONTRÉ

1. Bouchon de réservoir d'essence

⚠ AVERTISSEMENT

Ne remplissez jamais le réservoir d'essence à plein rendement avant de laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder.

PÉRIODE DE RODAGE

Fonctionnement pendant le rodage

Une période de rodage de 10 heures est nécessaire ou 300 km avec le véhicule.

Moteur

Au cours de la période de rodage :

- Évitez les accélérations à plein régime.
- N'actionnez jamais la manette d'accélérateur à plus du 3/4 de sa course.
- Évitez les accélérations intenses.
- Évitez de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.
- Évitez toute surchauffe du moteur.

Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.

Freins



AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. Redoubler de prudence.

Courroie d'entraînement

Une courroie d'entraînement neuve exige une période de rodage de 50 km.

Au cours de la période de rodage :

- Évitez d'accélérer ou de décélérer vigoureusement (n'actionnez pas la manette d'accélérateur à plus du 3/4 de sa course).
- Évitez de tirer une charge.
- Évitez de circuler à plein régime.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

PROCÉDURES DE BASE

Démarrage du moteur

Le levier sélecteur doit être positionné sur « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).

REMARQUE : Pour plus de commodité, un dispositif de neutralisation permet de démarrer le moteur à n'importe quelle position du levier sélecteur. Serrez de façon continue la manette de frein ou appuyez sur la pédale de frein tout en appuyant sur le bouton de démarrage du moteur.

Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez-la sur ON (modèles 570) ou veillez à ce que la clé D.E.S.S. soit insérée dans la borne D.E.S.S. (650/850/1000R).

Mettez l'interrupteur d'arrêt du moteur sur RUN.

Appuyez sur le bouton de démarrage du moteur et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le moteur démarre.

AVIS Si le moteur ne démarre pas après quelques secondes, n'appuyez pas sur le bouton de démarrage du moteur pendant plus de 10 secondes. Reportez-vous à la rubrique *DÉPANNAGE*.

Relâchez le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

REMARQUE : Lorsque la batterie est à plat, vous ne pouvez démarrer le moteur. Faites recharger ou remplacer la batterie.

Mise sous tension du système électrique

Modèles 650/850/1000R

Enfoncez et relâchez le bouton de démarrage pendant moins d'une demie-seconde pour que le système électrique soit mis sous tension :

- Pendant 30 secondes, **sans** alimenter de l'équipement, si la clé D.E.S.S. **N'EST PAS** insérée dans la borne D.E.S.S. **OU** si l'interrupteur d'arrêt du moteur est sur STOP;
- Pendant 10 minutes, pour alimenter de l'équipement, si la clé D.E.S.S. est insérée dans la borne D.E.S.S. **ET** l'interrupteur d'arrêt du moteur est sur STOP. Le système électrique s'éteint après 30 secondes si la clé D.E.S.S. est retirée **OU** si l'interrupteur d'arrêt du moteur est sur STOP.

AVIS La mise sous tension du système électrique à plusieurs reprises ou l'utilisation d'équipement électrique décharge la batterie et vous ne pourrez mettre le moteur en marche.

Choisir une vitesse

Actionnez les freins, puis sélectionnez la position du levier sélecteur voulue.

Relâchez les freins.

AVIS Immobilisez toujours le véhicule et actionnez les freins avant de déplacer le levier sélecteur pour changer de rapport. Sinon, la boîte de vitesses pourrait être endommagée.

Appuyez graduellement sur l'accélérateur pour augmenter le régime moteur et enclencher la boîte de vitesses à changement de vitesse continu.

Arrêt du moteur et stationnement du véhicule

AVERTISSEMENT

Évitez de stationner le véhicule sur une pente, car celui-ci pourrait se mettre à rouler.

AVERTISSEMENT

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT) lorsque le véhicule est arrêté ou stationné pour l'empêcher de rouler.

AVERTISSEMENT

Évitez de vous stationner dans un endroit où les pièces brûlantes peuvent déclencher un incendie.

Lorsque le véhicule est arrêté ou stationné, placez toujours le levier sélecteur en position « P » (STATIONNEMENT). Cette précaution est particulièrement importante pour le stationnement en pente. En pente raide ou, si le véhicule transporte une charge, bloquez les roues du véhicule avec des roches ou des briques (idéalement, des cales de roue).

Stationnez le véhicule sur le terrain le plus plat possible.

Relâchez l'accélérateur et immobilisez le véhicule au moyen des freins.

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).

Serrez le frein de stationnement.

Poussez l'interrupteur d'arrêt du moteur à la position OFF.

Mettez la clé de contact sur OFF (modèles 570) ou utilisez l'interrupteur d'arrêt du moteur pour arrêter le moteur (autres modèles).

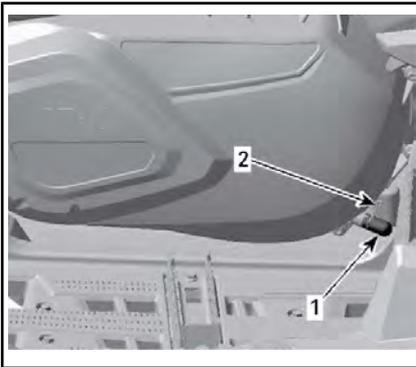
Retirez la clé du commutateur d'allumage (modèles 570) ou retirez la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. (autres modèles).

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Que faire en présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT

Le bouchon de vidange de la boîte CVT se trouve sur la partie arrière du couvercle de la boîte CVT. Il est accessible depuis l'aile arrière gauche.

Inspectez le bouchon de vidange de la boîte CVT pour vérifier la présence d'eau.



PRÈS DU REPOSE-PIED GAUCHE

1. Bouchon de vidange
2. Collier à ressort

AVIS Si de l'eau a pénétré dans votre CVT en traversant un environnement boueux, réduisez l'utilisation de votre véhicule et amenez-le chez votre concessionnaire Can-Am agréé le plus proche pour effectuer une procédure de nettoyage correcte de la CVT.

En cas de présence d'eau, retirez le bouchon de vidange de la boîte CVT pour expulser l'eau.

Réinstallez le bouchon de vidange et fixez-le au moyen du collier à ressort.

REMARQUE : Assurez-vous que le bouchon de vidange est correctement inséré dans le raccord du couvercle de la boîte CVT.

AVIS Consultez un concessionnaire Can-Am autorisé pour faire inspecter et nettoyer la boîte de vitesses CVT.

Que faire en présence d'eau dans le boîtier de filtre à air

Inspectez les réservoirs de vidange à l'arrière de l'aile intérieure gauche avant pour vérifier s'il y a de l'eau.



TYPIQUE

1. Nettoyer le réservoir de vidange du boîtier de filtre à air
2. Réservoir de vidange du boîtier du filtre à air sale

En cas de présence d'eau, appuyez sur les colliers de serrage et retirez les réservoirs pour vidanger l'eau du boîtier de filtre à air.

Si l'une des conditions suivantes est constatée, apportez le véhicule chez le concessionnaire Can-Am autorisé le plus près pour faire réparer le véhicule :

- Si plus de 50 ml d'eau (environ 5 réservoirs de vidange) sont présents dans le tuyau de vidange de la chambre.
- Si des dépôts sont présents dans le réservoir de vidange propre.
- Si l'un des tuyaux est obstrué.

Dans un tel cas, le véhicule doit faire l'objet des interventions suivantes :

- Nettoyage du boîtier de filtre à air
- Les fentes (ventilateur de refroidissement du radiateur, pompe à eau, réservoir de liquide de refroidissement, réservoir d'essence, boîte de vitesses, différentiel avant et entraînement final arrière)
- Nettoyage du filtre à air de la boîte CVT
- Nettoyage de la boîte CVT
- Inspection du lubrifiant et remplacement au besoin (moteur, boîte de vitesses, différentiel avant et entraînement final arrière).

AVIS Si le véhicule n'est pas réparé, les composants suivants, entre autres, pourraient être irrémédiablement endommagés :

- Moteur et boîte de vitesses
- Pompe à essence
- CVT
- Ventilateur de refroidissement
- Différentiel avant
- Entraînement final arrière.

Que faire en cas de retournement du véhicule

Lorsque le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, remettez-le

sur ses roues. Vérifiez si le véhicule présente des dommages.

AVERTISSEMENT

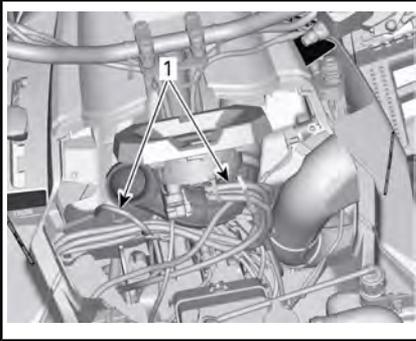
Ne jamais utiliser un véhicule endommagé. S'adresser à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le véhicule ne présente aucun dommage, reportez-vous à *PROCÉDURES D'ENTRETIEN* et inspectez les éléments suivants.

- Vérifiez si le boîtier de filtre à air contient de l'huile; s'il en contient, nettoyez le boîtier et le filtre à air.
- Vérifiez le niveau d'huile à moteur et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau d'huile de l'entraînement final arrière et faites l'appoint au besoin.
- Vérifiez le niveau du différentiel avant et faites l'appoint au besoin.
- Démarrer le moteur. Si le témoin de pression d'huile reste allumé, arrêtez immédiatement le moteur. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

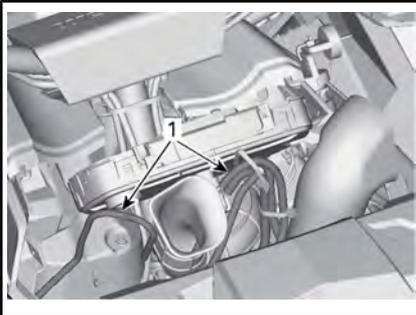
Lorsque le véhicule a capoté, il devrait être inspecté par un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVIS Lorsque vous réinstallez le support d'indicateur, assurez-vous que tous les tuyaux d'évent sont correctement acheminés près du conduit d'air.



TYPIQUE - SUPPORT D'INDICATEUR RETIRÉ POUR PLUS DE CLARTÉ - MODÈLES 570, 650 ET 850

1. Acheminez les tuyaux d'évent près du conduit d'air



SUPPORT D'INDICATEUR RETIRÉ POUR PLUS DE CLARTÉ - MODÈLE 1000R

1. Acheminez les tuyaux d'évent près du conduit d'air

Que faire si le véhicule est submergé

Si le véhicule venait à être immergé, arrêtez immédiatement le moteur. N'utilisez pas :

- Tout équipement électrique
- Le treuil.

Il faudra amener le véhicule dès que possible chez un concessionnaire Can-Am autorisé. **NE JAMAIS TENTER DE DÉMARRER LE MOTEUR !**

AVIS Le véhicule peut être gravement endommagé à la suite de la submersion si vous ne sui-

vez pas les bonnes directives de redémarrage.

Dès que le véhicule est sorti de l'eau, procédez comme suit :

- Videz le boîtier de filtre à air. Reportez-vous à *QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LE BOÎTIER DE FILTRE À AIR* dans cette section.
- Vidangez la boîte CVT. Reportez-vous à *QUE FAIRE EN PRÉSENCE D'EAU DANS LA BOÎTE DE VITESSES CVT* dans cette section.

AVIS Faites réparer le véhicule par un concessionnaire Can-Am autorisé dès que possible.

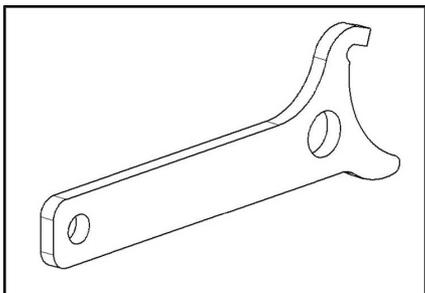
PERSONNALISER LA CONDUITE

⚠ AVERTISSEMENT

Le réglage de la suspension peut influencer la maniabilité du véhicule. Prenez toujours le temps de vous familiariser avec le comportement du véhicule chaque fois que la suspension a été réglée.

Voyez ci-dessous pour régler la suspension avec précision.

Pour votre commodité, un outil de réglage de la suspension est fourni dans la trousse à outils.



OUTIL DE RÉGLAGE DE LA SUSPENSION

Réglage de la suspension

Le réglage de la suspension et la charge peuvent avoir un effet sur le confort et la maniabilité du véhicule.

Le réglage de la suspension dépend du poids du conducteur, de votre préférence personnelle, de la vitesse de conduite et de l'état du terrain.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

⚠ AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

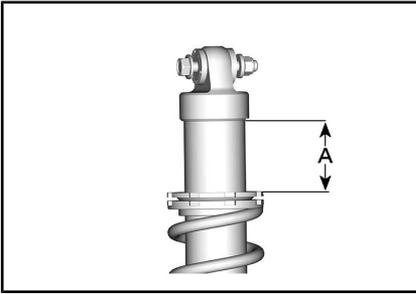
REMARQUE : Les réglages d'usine conviennent à la plupart des conditions. Tenez compte du fait qu'une augmentation du dégagement au sol peut influencer la tenue de route du véhicule.

RÉGLAGES D'USINE DE LA PRÉCHARGE DE LA SUSPENSION AVANT

RÉGLAGE	MODÈLE	RÉGLAGE D'USINE
Précharge du ressort	570 et 650	Position de came 3
	850 et 1000R	64,6 mm

RÉGLAGES D'USINE DE LA PRÉCHARGE DE LA SUSPENSION ARRIÈRE

RÉGLAGE	MODÈLE	RÉGLAGE D'USINE
Précharge du ressort	570 et 650	Position de came 3
	850 et 1000R	152,1 mm

**TYPIQUE**

- A = 64,6 mm (avant du 850)
- A = 159,8 mm (arrière du 850)
- A = 60,6 mm (avant du 1000R)
- A = 148,2 mm (arrière du 1000R)

Réglage de la précharge à ressort



AVERTISSEMENT

Le réglage des amortisseurs droit et gauche des suspensions avant ou arrière doit toujours être à la même position. Ne jamais régler un seul amortisseur. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité, pouvant entraîner un accident.

Raccourcissez les ressorts pour une tenue de route plus ferme et pour des conditions de terrain rudes.

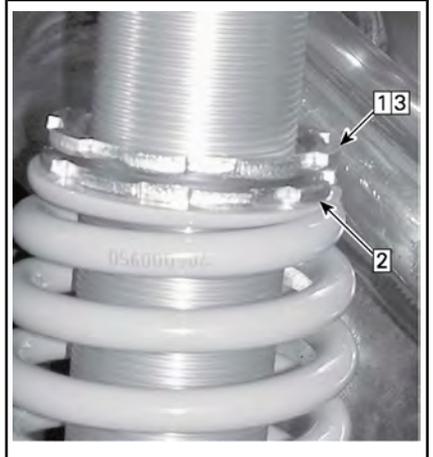
Allongez les ressorts pour une tenue de route plus souple et pour des terrains réguliers.

Réglez la précharge du ressort en tournant l'anneau de réglage.

REMARQUE : N'augmentez pas la précharge sur les amortisseurs FOX.

**TYPIQUE - 650**

1. Came de réglage
2. Réglage plus souple
3. Réglage plus ferme

**TYPIQUE 850 ET 1000R**

- Étape 1 : Desserrez l'anneau de réglage supérieur
- Étape 2 : Tournez l'anneau de réglage en conséquence
- Étape 3 : Serrez l'anneau de réglage supérieur

Réglage du niveau d'assistance du système de servodirection dynamique (DPS)

Le système de servodirection dynamique (DPS) offre une assistance de direction au conducteur. Le niveau d'assistance s'adapte automatiquement à la vitesse du véhicule

et aux préférences du conducteur afin d'offrir une assistance de direction maximale à basse vitesse lorsque le besoin du conducteur est plus élevé. Lorsque la vitesse augmente, l'assistance est réduite progressivement pour maximiser la sensation et la précision de la direction pour le conducteur.

Trois réglages sont disponibles.

RÉGLAGES DISPONIBLES POUR LE DPS

DPS MAX.	Direction assistée au maximum
DPS MOY.	Direction moyennement assistée
DPS MIN.	Direction assistée au minimum

REMARQUE : En fonction des options ou des accessoires installés, il est possible qu'un réglage spécial soit activé automatiquement.

Modèles équipés du différentiel avant Visco-4Lock

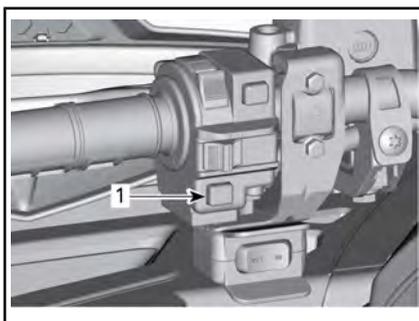
Lorsque le mode 4 roues motrices 4WDLock, un réglage spécial est sélectionné automatiquement pour fournir l'assistance optimale.

Il n'est pas possible de modifier le réglage DPS pendant que le mode 4 roues motrices 4WDLock est sélectionné.

Réglages DPS actif

Pour afficher le mode DPS actif, procédez de la façon suivante :

1. Enfoncez et relâchez le bouton **Neutralisation/DPS**.



1. Bouton Neutralisation/DPS
2. Consultez l'indicateur multifonction pour confirmer que le mode DPS est actif.



Modification des réglages de DPS

Pour changer le mode DPS, procédez de la façon suivante :

1. Appuyez sur le bouton **Neutralisation/DPS** et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes pour passer au prochain réglage.
2. Relâchez le bouton **Neutralisation/DPS**.
3. Répétez jusqu'à l'obtention du réglage désiré.

Les modèles équipés d'un moteur 570 ou 650, et non conformes NRMM

Le réglage du DPS n'est pas possible avec le bouton Neutralisation/DPS si le moteur ne tourne pas.

Dans le tableau de bord :

1. Maintenez le bouton *LOWER (MENU)* enfoncé pendant 1 seconde pour changer le mode DPS.
2. Répétez jusqu'à l'obtention du réglage désiré.

Conditions préalables

1. Démarrez le moteur.
2. Placez le levier de changement de vitesse dans une autre position qu'en marche arrière.

Modification des réglages

1. Appuyez sur le bouton **Neutralisation/DPS** et maintenez-le enfoncé pendant 2 secondes pour passer au prochain réglage.
2. Relâchez le bouton **Neutralisation/DPS**.
3. Répétez jusqu'à l'obtention du réglage désiré.

TRANSPORT DU VÉHICULE

Lorsque vous communiquez avec un service de remorquage ou de transport, assurez-vous de demander si une remorque à plateau, une rampe de chargement ou une rampe hydraulique est disponible pour soulever le véhicule et attacher les sangles de façon sécuritaire. Assurez-vous que le véhicule est transporté comme spécifié dans cette section.

AVIS Ne remorquez pas ce véhicule — cela peut sérieusement endommager la transmission du véhicule.

AVIS Évitez l'utilisation de chaînes pour attacher le véhicule — elles peuvent endommager la finition de surface ou les composants en plastique.

AVERTISSEMENT

Assurez-vous qu'aucun objet libre n'est présent à l'intérieur du véhicule pendant le transport.

AVERTISSEMENT

Transportez toujours le véhicule orienté vers l'avant afin d'éviter d'endommager le pare-brise ou d'autres composants. Des pièces risquent de se détacher pendant le transport.

AVERTISSEMENT

Avant de tenter de monter le véhicule sur une plateforme ou une remorque, veuillez à respecter les précautions de sécurité suivantes.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Équipement de transport	Le dispositif de transport (plateforme, remorque ou plateau) doit posséder les dimensions et la capacité de charge adéquates pour supporter et transporter le véhicule en toute sécurité.
Véhicule de remorquage	Ne dépassez jamais la capacité et les spécifications de remorquage du véhicule. Assurez-vous que la remorque ou la plateforme est correctement accrochée à l'attelage du véhicule de remorquage.
Visibilité	Veillez à disposer d'une bonne visibilité pendant la totalité de la manœuvre.
Terrain	Le véhicule de remorquage et la remorque doivent se trouver sur une surface de niveau. Utilisez des cales de roues au niveau de la remorque et du véhicule de remorquage pour éviter qu'ils ne bougent.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avverti d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ	
Rampes	Utilisez des rampes aux spécifications requises et fixez les rampes au niveau de la remorque ou de la plateforme. Évitez les rampes trop inclinées.
Personnes à proximité	Vérifiez toujours que personne ne se tient trop près du véhicule ou de l'équipement de remorquage pendant la montée.

Utilisation de la motorisation du véhicule pour monter sur l'équipement de remorquage

Lorsque le véhicule peut monter par lui-même, procédez comme suit :

Portez des vêtements de protection.

Utilisez uniquement le mode Basse vitesse (selon l'équipement).

Si le véhicule possède l'option 4x4 (ou 6x6), utilisez-la.

Lorsque vous conduisez, restez toujours assis.

Veillez à bien vous aligner sur les rails ou la plateforme.

1. Partez d'une distance suffisante par rapport à la remorque pour aligner le véhicule en ligne droite sur les rampes. Ne tentez jamais de tourner tandis que vous vous rapprochez de la rampe. Les roues arrière pourraient ne pas être alignées lorsque vous parvenez à la rampe et le véhicule risque de chuter.
2. Montez en douceur les roues avant sur la rampe pour vérifier l'alignement.

3. Reculez le véhicule, vérifiez que les rampes sont toujours solidement fixées, puis effectuez la manœuvre à une vitesse appropriée.
4. Faites rouler avec précaution le véhicule sur la plateforme ou la remorque. Utilisez une vitesse suffisante pour monter sans patinage ni accélération intempestive. Évitez d'accélérer sur les rampes pour ne pas que les rampes bougent.
5. Si la remorque est inclinée vers l'avant, permettez tout simplement au véhicule de rouler sans accélérer.
6. Une fois le véhicule monté, placez le levier sélecteur sur Park (stationnement). Actionnez le frein de stationnement.

Lorsque le véhicule ne peut pas se déplacer par lui-même, ou s'il risque d'aller trop loin, ou encore si certaines conditions dangereuses empêchent que le véhicule monte par lui-même, utilisez un treuil.

Utilisation d'un treuil pour tirer le véhicule sur un équipement de remorquage

Lorsque le véhicule ne peut pas monter par lui-même, procédez comme suit :



AVERTISSEMENT

Demandez l'aide d'une deuxième personne. L'un d'entre vous doit se trouver dans le véhicule pour actionner la direction, les freins et l'interrupteur de treuil, et l'autre doit surveiller les alentours et veiller à la sécurité de la manœuvre.

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez que le crochet de treuil peut être solidement fixé à un point d'ancrage approprié. Utilisez des câblages adaptés.

REMARQUE : Si le véhicule peut être démarré en toute sécurité, laissez le moteur tourner au ralenti pendant le treuilage afin d'éviter de vider la batterie.

1. Placez le levier sélecteur au point mort (N).
2. Si le véhicule est équipé d'un treuil, utilisez-le pour faire rouler le véhicule sur la remorque.
3. Si le véhicule n'est pas équipé d'un treuil, procédez comme suit :
 - 3.1 Attachez la sangle à l'ancrage inférieur du pare-chocs avant.
 - 3.2 Attachez les sangles au câble du treuil du véhicule de remorquage.
 - 3.3 Tirez le véhicule sur la remorque à l'aide du treuil.
4. Placez le levier sélecteur sur Park (stationnement). Actionnez le frein de stationnement.

Immobilisation du véhicule pour le transport

Lorsque vous transportez le véhicule, il faut bien l'arrimer à la remorque ou dans la caisse de la camionnette avec les sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer ce véhicule derrière une voiture ou tout autre véhicule. Utiliser une remorque. Ne jamais basculer ce véhicule pour le transporter. Le véhicule doit être dans sa position normale de conduite (sur ses roues).

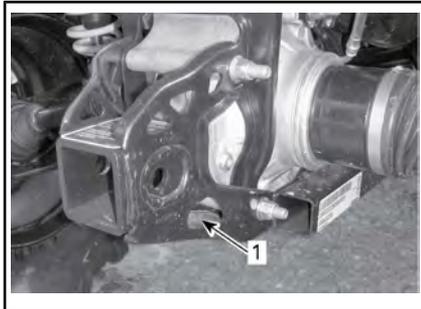
Ne pas oublier de :

- Videz les porte-bagages avant de transporter le véhicule.
- Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).
- Serrez le frein de stationnement.
- Arrimez le véhicule par les points d'arrimage avant et arrière.



TYPIQUE

1. Emplacement du point d'arrimage avant



TYPIQUE

1. Emplacement du point d'arrimage arrière

AVIS L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

Retrait du véhicule de la remorque



AVERTISSEMENT

Il faut parfois déplacer le véhicule en cours de transport. Vérifiez que le véhicule est bien aligné sur les rampes avant de procéder à la manœuvre.



AVERTISSEMENT

La visibilité sera fortement limitée lorsque vous reculez pour descendre de la remorque. Demandez à une autre personne de vous aider pour assurer l'alignement correct et veillez à ce que les alentours soient sécurisés.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

ENTRETIEN

PROGRAMME D'ENTRETIEN

L'entretien est très important pour maintenir le véhicule en bon état de marche. Le véhicule doit être entretenu conformément au programme d'entretien.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire la vérification avant randonnée ou après.



AVERTISSEMENT

Si le véhicule n'est pas entretenu correctement conformément au programme et aux procédures d'entretien, celui-ci pourrait devenir dangereux à conduire.

Réglementation de l'EPA - véhicules canadiens et américains (É-U)

Un atelier de réparation ou une personne au choix du propriétaire peut procéder à l'entretien, au remplacement ou à la réparation des dispositifs et systèmes de contrôle des émissions. Ces instructions ne nécessitent pas de composants ou le service de BRP ou d'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am.

Bien qu'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am ait une connaissance technique approfondie et des outils pour l'entretien de votre véhicule, la garantie relative aux systèmes antipollution n'est pas conditionnée à l'utilisation d'un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am ou de tout autre établissement avec qui BRP a une relation commerciale.

L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Une demande de garantie peut être refusée si, entre autres choses, le propriétaire ou l'exploitant a causé le problème à cause d'un mauvais entretien ou utilisation.

Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires agréés de véhicules hors route Can-Am. Pour plus d'informations, reportez-vous à la GARANTIE liée aux émissions selon *L'EPA DES É.-U.* dans la rubrique de ce document portant sur la GARANTIE.

Suivez les instructions pour les exigences en essence dans la sous-section Essence de ce guide. Même si l'essence contenant plus de dix pour cent en volume d'éthanol est facilement disponible, l'EPA a publié une interdiction sur l'utilisation de l'essence contenant plus de 10 % en volume d'éthanol et elle s'applique à ce véhicule. L'utilisation d'une essence co-

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

ntenant plus de 10 % en volume d'éthanol avec ce moteur peut endommager le système antipollution.

Le programme d'entretien ne dispense pas de faire l'inspection avant randonnée.

Suivre les intervalles de l'entretien requises selon l'environnement dans lequel le véhicule est utilisé : un environnement normal ou extrême (boue, eau, poussière).

ENTRETIEN APRÈS CHAQUE UTILISATION DANS UN ENVIRONNEMENT EXTRÊME
Rincez le véhicule et ses composants à l'eau fraîche
Nettoyez le filtre à air CVT (voir les <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Drainez le compartiment de la boîte CVT (et nettoyez-le en cas d'eau ou de boue)
Inspectez et nettoyez le filtre à air du moteur. Nettoyez en cas d'eau ou de boue (consultez la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Inspectez et purgez le compartiment du filtre à air (et nettoyez en cas d'eau ou de boue) (consultez la section <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Nettoyez le radiateur (voir les <i>PROCÉDURES D'ENTRETIEN</i>)
Vérifiez s'il y a une accumulation d'eau dans les tuyaux d'évent (réservoir d'essence, boîte de vitesses, différentiel avant et entraînement final arrière). Si de l'eau se trouve dans le véhicule, apportez-le chez votre concessionnaire Can-Am le plus proche pour une inspection et un entretien des composants principaux des événements
Nettoyez soigneusement les amortisseurs avant et arrière pour empêcher la détérioration des joints due à la poussière ou à la saleté

CONDITIONS POUSSIÉREUSES EXTRÊMES

Directives d'entretien du filtre à air du moteur

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

La fréquence d'entretien du filtre à air doit être augmentée selon les conditions de poussière suivantes :

- Conduite sur sable sec
- Conduite sur des surfaces poussiéreuses sèches
- Conduite sur des sentiers de gravier sec ou dans des conditions semblables.

REMARQUE : La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à air encore plus régulièrement.

LÉGENDE DU PROGRAMME D'ENTRETIEN

Fonctionnement dans des conditions de conduite difficiles (poussiéreuses ou boueuses) ou transportant de lourdes charges

Fonctionnement dans des conditions de conduite en sentiers

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Assurez-vous d'effectuer l'entretien approprié aux intervalles recommandés comme indiqué dans les tableaux. Certains éléments du programme d'entretien doivent être effectués en fonction du calendrier, quelle que soit la distance ou le temps de fonctionnement.

TOUS LES 750 km OU AUX 25 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES 1 500 km OU AUX 50 HEURES (selon la première éventualité)

Inspecter et nettoyer le filtre à air du moteur. Remplacer si nécessaire

Vérifier les connexions de la batterie

Vérifier le niveau d'huile du différentiel avant et de l'entraînement final arrière et regarder s'il y a contamination. Remplacez-les au besoin.

Graisser les joints d'arbre de transmission arrière

Inspecter les extrémités des barres d'accouplement et les joints à rotule

Lubrifier les bagues des bras triangulaires avant.

Lubrifier les bagues avant et arrière de la barre stabilisatrice

Inspecter les soufflets et les protecteurs de l'arbre d'entraînement

Inspecter les plaquettes de frein. Remplacer si nécessaire

Inspecter les roulements de roue pour tout jeu anormal

Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses et regarder s'il y a contamination

Inspecter et nettoyer le filtre à air CVC. La remplacer le cas échéant. (Selon l'équipement)

Lubrifier les roulements à rotule d'amortisseur supérieurs (Outlander X mr 1000R)

TOUS LES 1 500 km OU AUX 50 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES 3 000 km OU AUX 100 HEURES (selon la première éventualité)

Ajuster le jeu des soupapes

Nettoyer le pare-étincelles du silencieux

Vérifier et nettoyer le carter de papillon

Remplacer le filtre du reniflard d'aération d'essence

TOUS LES 1 500 km OU AUX 50 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES 3 000 km OU AUX 100 HEURES (selon la première éventualité)

Vérifier la courroie CVC et nettoyer les poulies CVC

Lubrifier le roulement unidirectionnel de la poulie motrice

Ce qui suit doit être effectué au moins une fois par an :

Changer l'huile de moteur et le filtre

Lubrifier le câble d'accélérateur

Inspecter et nettoyer le système de freinage

Inspecter l'état de la batterie

Vérifier le système de direction pour tout jeu anormal

Vérifier le niveau d'huile du différentiel avant et de l'entraînement final arrière et regarder s'il y a contamination

Vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses et regarder s'il y a contamination

**EFFECTUEZ SUIVANT LES PREMIERS 1 500 km ET À 3 000 km PUIS
RESPECTEZ LE PROGRAMME D'ENTRETIEN NORMAL**

**À EFFECTUER SUIVANT LES PREMIERS 3 000 km ET 6 000 km PUIS
RESPECTER LE PROGRAMME D'ENTRETIEN NORMAL**

Remplacez l'huile de la boîte de vitesses

Nettoyer le capteur de vitesse du véhicule (VSS)

TOUS LES 3 000 km OU AUX 100 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES 6 000 km OU AUX 200 HEURES (selon la première éventualité)

Vérifier le système de refroidissement

Tester l'efficacité du liquide de refroidissement du moteur

Vérifier le circuit d'alimentation pour des fuites

Vérifier la pression de la pompe à essence

Remplacer les bougies

Remplacez l'huile du différentiel avant.

Remplacez l'huile d'entraînement final arrière

Remplacez l'huile de la boîte de vitesses.

TOUS LES 3 000 km OU AUX 100 HEURES (selon la première éventualité)

TOUS LES 6 000 km OU AUX 200 HEURES (selon la première éventualité)

Inspecter les joints de l'arbre d'entrée et de sortie (boîte de vitesses, différentiel et entraînement final)

Nettoyez le capteur de vitesse du véhicule

Nettoyer et lubrifier les demi-douilles inférieures et supérieures de la colonne de direction

Ce qui suit doit être effectué tous les 2 ans :

Remplacer le liquide de frein

TOUS LES 6 000 km OU AUX 5 ANS (selon la première éventualité)

TOUS LES 12 000 km OU AUX 5 ANS (selon la première éventualité)

Remplacez le liquide de refroidissement

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Cette section comprend des consignes d'entretien de base.



AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur et suivez ces procédures lors d'un entretien. Si vous ne suivez pas les procédures d'entretien appropriées, vous risquez d'être blessé par des pièces chaudes ou mobiles, l'électricité, des produits chimiques, etc.



AVERTISSEMENT

Remplacez toujours les dispositifs de verrouillage (pattes de verrouillage, attaches autobloquantes, etc.) enlevés par des neufs.

Filtre à air

Instructions d'entretien du filtre à air

Comme pour n'importe quel véhicule tout-terrain, l'entretien du filtre à air est essentiel pour garantir les performances et la longévité du moteur.

L'entretien du filtre à air doit être ajusté en fonction des conditions d'utilisation.

L'entretien du filtre à air doit être plus fréquent et de l'huile doit être rajoutée dans l'élément du filtre en mousse dans les conditions poussiéreuses suivantes :

- Conduite sur sable sec

- Conduite sur des surfaces poussiéreuses sèches
- Conduite sur des sentiers de gravier sec ou dans des conditions semblables.

REMARQUE : La conduite en groupe dans de telles conditions fait en sorte qu'il faut entretenir le filtre à air encore plus régulièrement. Reportez-vous à *NETTOYAGE ET LUBRIFICATION DU FILTRE À AIR* dans cette section pour les procédures d'entretien.

REMARQUE : Un préfiltre accessible pour « conditions poussiéreuses » peut être utilisé. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé pour plus de détails.

Dépose du filtre à air

AVIS N'enlevez ou ne modifiez jamais les composants du boîtier de filtre à air. Ne pas respecter cette consigne peut amoindrir les performances du moteur ou l'endommager. Le moteur est étalonné en fonction de ces composants.

Enlevez le siège.

Enlevez la console.

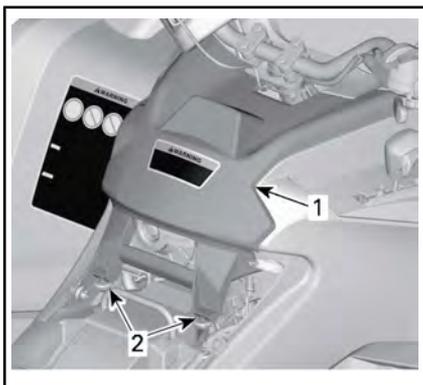
Soulevez la partie arrière de la console jusqu'à ce que les goujons se dégagent des bagues.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



TYPIQUE

1. Console
2. Goujons et bagues

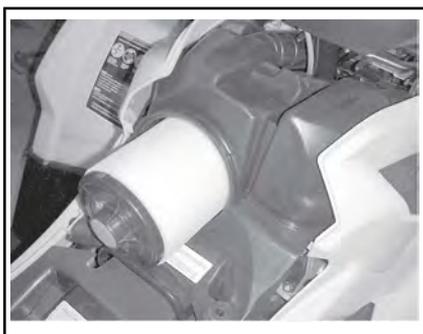
Tirez la console vers l'arrière.

Faites tourner le couvercle du filtre à air dans le sens antihoraire pour l'enlever.



1. Couvercle du filtre à air

Enlevez le filtre à air.



DÉPOSE DU FILTRE À AIR

Nettoyage et lubrification du filtre à air

! ATTENTION Portez toujours des protections appropriées pour la peau et les yeux. Les produits chimiques peuvent léser la peau et les yeux.

Nettoyage du filtre en papier

1. Retirez le filtre en mousse du filtre en papier.
2. Tapotez l'élément en papier pour faire tomber la poussière lourde.

Cela libère la saleté et la poussière du filtre en papier.

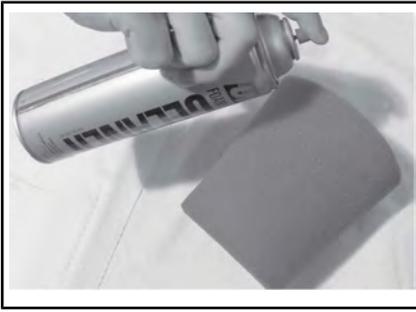
REMARQUE : Le filtre en papier a une durée de vie limitée; remplacez-le lorsqu'il est trop sale ou obstrué.

AVIS Il n'est pas recommandé d'injecter de l'air comprimé sur le filtre en papier. Cela pourrait endommager les fibres du papier et réduire la capacité de filtration du filtre en milieu poussiéreux.

AVIS Ne nettoyez pas le filtre en papier avec une solution nettoyante.

Nettoyage de l'élément du filtre en mousse

1. Vaporisez le filtre en mousse des deux côtés à l'aide d'un bon nettoyant de filtre à air et suivez les instructions du fabricant.



TYPIQUE - VAPORISEZ LE FILTRE EN MOUSSE

2. Faites complètement sécher le filtre en mousse.



TYPIQUE - SEC

REMARQUE : Une seconde application peut être nécessaire pour les filtres très sales.

Lubrification de l'élément du filtre en mousse

1. S'assurer que le filtre en mousse est complètement propre et sec. Reportez-vous à **NETTOYAGE DU FILTRE EN MOUSSE**.
2. Lubrifier l'élément du filtre en mousse.

PRODUIT D'ENTRETIEN

HUILE POUR FILTRE À AIR (N/P 219 700 340)



3. Laissez agir pendant 3 à 5 minutes.
4. Retirez tout excédent d'huile qui pourrait atteindre le filtre en papier en enveloppant l'élément du filtre en mousse dans un tissu absorbant et en serrant doucement. Cela garantit également une répartition totale de l'huile sur le filtre en mousse.
5. Réinstallez l'élément du filtre en mousse sur le filtre en papier.



TYPIQUE

Installation du filtre à air

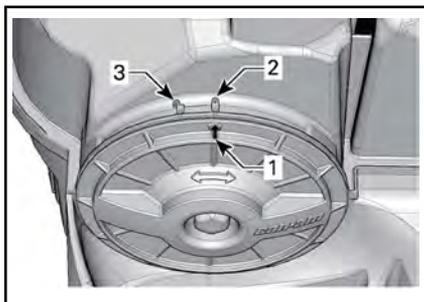
Réinstallez le filtre en mousse sur le filtre en papier.

Graissez légèrement le joint torique et le corps en plastique du filtre à air.

Installez le filtre à air dans l'ordre inverse de la dépose.

Assurez-vous que le couvercle du filtre à air est bien verrouillé sur le boîtier du filtre. Voyez les indicatio-

ns sur le couvercle et le boîtier du filtre.



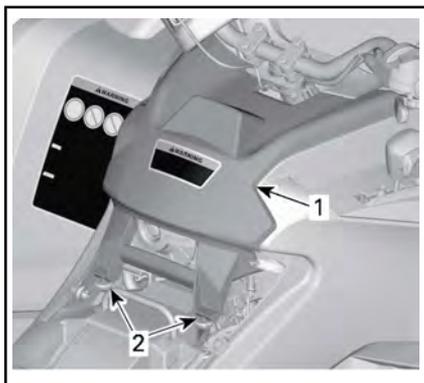
TYPIQUE

1. Flèche de position du couvercle
2. Verrouillé
3. Déverrouillé

Installez le filtre à air dans l'ordre inverse de la dépose. Cependant, prêtez attention aux points suivants.

Alignez les languettes avant de la console et les fentes, puis poussez la console vers l'avant.

Alignez et insérez les goujons et les points d'ancrage à l'arrière de la console jusqu'à ce les goujons soient alignés avec les points d'ancrage.



TYPIQUE

1. Console
2. Goujons et bagues

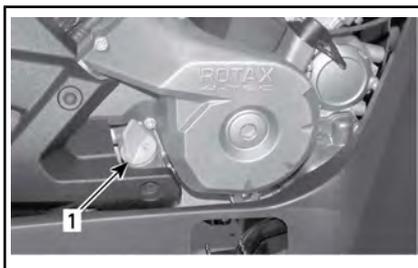
Réinstallez le siège.

Huile à moteur

Niveau d'huile moteur

AVIS Contrôler régulièrement le niveau et faire l'appoint, si nécessaire. **Évitez tout remplissage excessif.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur et la boîte de vitesses. Essayez de renverser de l'huile.

REMARQUE : Pendant la vérification du niveau d'huile, inspectez visuellement la zone du moteur pour déceler d'éventuelles fuites.

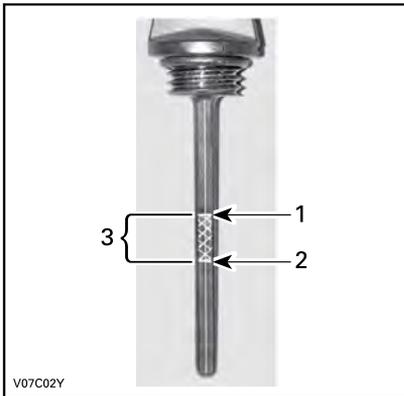


CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Jauge d'huile

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface de niveau et que le moteur est froid et arrêté, vérifiez le niveau d'huile comme suit :

1. Dévissez la jauge du niveau d'huile, retirez-la et essuyez-la avec un chiffon.
2. Réinsérez la jauge du niveau d'huile et vissez-la à fond.
3. Retirez la jauge et vérifiez le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit arriver à égalité ou près de la marque de maximum.

**TYPIQUE**

1. Plein
2. Ajouter
3. Plage de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirez d'abord la jauge. Utilisez un entonnoir pour ajouter un peu d'huile recommandée à la fois et éviter tout déversement.

Versez une petite quantité d'huile et revérifiez le niveau.

Répétez les étapes ci-dessus jusqu'à ce que le niveau d'huile atteigne la marque supérieure de la jauge. **Évitez tout remplissage excessif.**

Vissez la jauge correctement.

Huile moteur recommandée

Les moteurs Rotax® ont été développés et validés à l'aide de l'huile XPSMC. BRP recommande en tout temps l'utilisation de son huile XPS ou d'une huile équivalente. Les dommages causés par l'utilisation d'une huile qui ne convient pas pour ce moteur peuvent ne pas être couverts par la garantie limitée BRP.

HUILE MOTEUR XPS RECOMMANDÉE

Usage général	Huile mélange synthétique 4T 5W40
Basse température	Huile synthétique 4T 0W40
Haute température	huile synthétique 4T 10W50

SI L'HUILE À MOTEUR XPS RECOMMANDÉE N'EST PAS DISPONIBLE

Utilisez une huile moteur SAE 4 temps respectant ou dépassant les spécifications suivantes de l'industrie des lubrifiants. Vérifiez toujours l'étiquette d'homologation de service API sur le contenant d'huile; elle doit contenir au moins l'une des normes indiquées.

- **Classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API**

Vidange de l'huile moteur

⚠ ATTENTION L'huile à moteur peut être brûlante. Attendez que l'huile du moteur refroidisse.

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile.

Amenez le moteur à la température normale de fonctionnement.

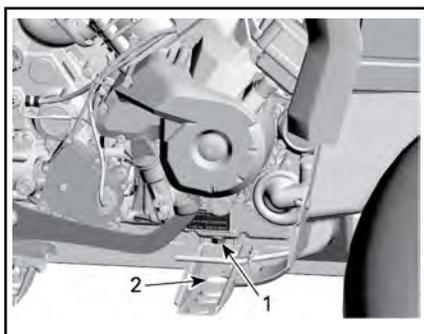
Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Enlevez la jauge de niveau d'huile.

Nettoyez le moteur autour du bouchon de vidange.

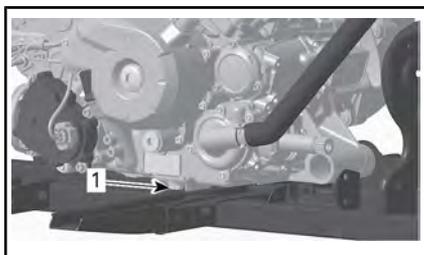
Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévissez le bouchon de vidange.



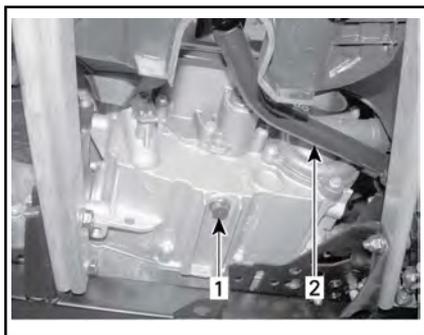
TYPIQUE - MODÈLE 570, CERTAINES PIÈCES SONT RETIRÉES POUR PLUS DE CLARTÉ

1. Bouchon de vidange
2. Accès à travers le cadre



TYPIQUE - MODÈLES 650 ET 850, CERTAINES PIÈCES SONT RETIRÉES POUR PLUS DE CLARTÉ

1. Bouchon de vidange d'huile



TYPIQUE - MODÈLE 1000R

1. Bouchon de vidange d'huile
2. Pédale de frein

Attendez assez longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre.

Remplacer le filtre à huile. Reportez-vous à *FILTRE À HUILE* dans cette section.

Changez le joint d'étanchéité du bouchon de vidange.

Nettoyez le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettez le bouchon en place.

Remplissez au niveau approprié avec une huile recommandée.

Reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE* pour la contenance d'huile.

Démarrez le moteur et laissez-le tourner au ralenti quelques minutes.

Assurez-vous que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêtez le moteur.

Attendez un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifiez ensuite le niveau d'huile.

Remplissez au besoin.

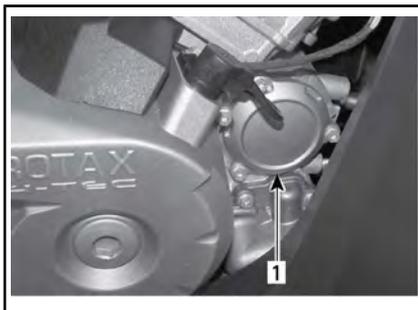
Éliminez l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Filtre à huile

Remplacement du filtre à huile

Enlevez le couvre-moteur droit.

Dévissez le couvercle du filtre à huile.



1. Couvercle du filtre à huile

Enlevez le filtre à huile et installez un neuf.

Installez un joint torique **NEUF** sur le couvercle du filtre à huile.

Appliquez de l'huile à moteur sur le joint torique et à l'extrémité du filtre.

Positionnez le filtre neuf dans le couvercle.

Vissez le couvercle du filtre à huile à sa place.

Serrez les vis du couvercle de filtre à huile au couple recommandé.

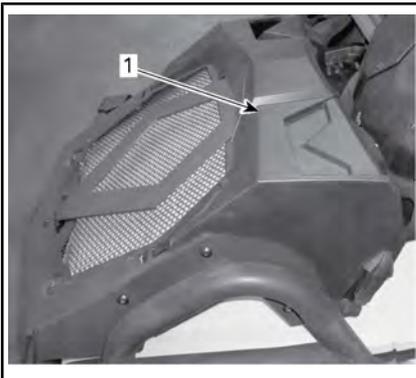
COUPLE DE SERRAGE	
Vis du couvercle de filtre à huile	10 Nm \pm 1 Nm

Essayez toute huile renversée sur le moteur.

Radiateur

Inspection et nettoyage du radiateur

Vérifiez périodiquement la propreté de la zone du radiateur.



TYPIQUE

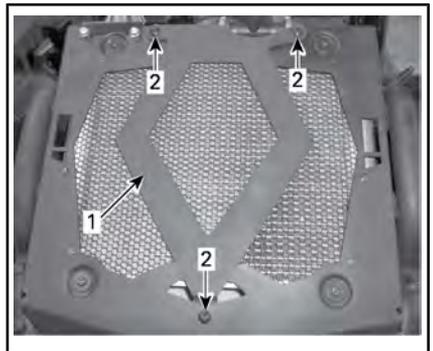
1. Radiateur

Vérifiez si le radiateur et les boyaux présentent des fuites ou s'ils sont endommagés.

Pour accéder aux tuyaux et au réservoir du liquide de refroidissement du moteur, enlevez le couvercle du radiateur. Se reporter à la section *ÉQUIPEMENT*.

Examinez les ailettes du radiateur. Elles doivent être propres, sans traces de boue, de saleté, de feuilles ni d'autres dépôts pouvant empêcher le radiateur d'assurer un bon refroidissement.

Pour accéder aux ailettes du radiateur, retirez le protecteur du radiateur.



1. Plaque en forme de diamant
2. Vis de fixation

Éliminez le plus de dépôts possible avec vos mains. Si vous disposez d'eau à proximité, essayez de rincer les ailettes du radiateur.

Dans la mesure du possible, utilisez un tuyau d'arrosage pour rincer les ailettes.

ATTENTION Ne nettoyez jamais le radiateur avec vos mains lorsqu'il est chaud. Laissez-le d'abord refroidir.

AVIS Vous devez être prudent quand il s'agit de nettoyer les ailettes du radiateur. N'utilisez aucun objet ou outil pouvant les endommager. Les ailettes sont des pièces très minces conçues pour favoriser un refroidissement efficace. **SI ON UTILISE UN BOYAU POUR LES LAVER,**

S'ASSURER QUE LA PRESSION D'EAU EST FAIBLE. NE JAMAIS UTILISER UN NETTOYEUR HAUTE PRESSION.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour vérifier le fonctionnement su système de refroidissement.

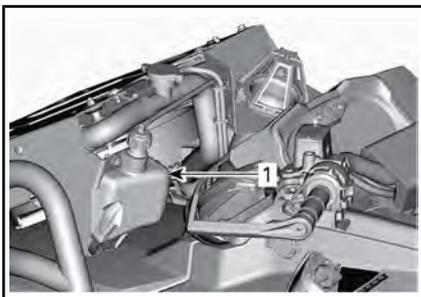
Liquide de refroidissement

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

⚠ AVERTISSEMENT

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement quand le moteur est froid. N'ajoutez jamais de liquide dans le système de refroidissement quand le moteur est chaud.

1. Retirez le couvercle du radiateur. Se reporter à la section *ÉQUIPEMENT*.
2. Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir.



1. Réservoir du liquide de refroidissement

REMARQUE : Lorsque vous vérifiez le niveau à une température

inférieure à 20 °C, il peut être légèrement inférieur à la marque MIN.

REMARQUE : Assurez-vous que le tuyau du réservoir de liquide de refroidissement est correctement acheminé pour éviter toute interférence lors de la fermeture couvercle.

Si du liquide de refroidissement est ajouté dans le réservoir, vérifiez aussi le niveau dans le radiateur.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter de vous brûler, ne retirez pas le bouchon du radiateur quand le moteur est chaud.

REMARQUE : Si le système de refroidissement a souvent besoin de liquide, il y a probablement des fuites ou des anomalies au niveau du moteur. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Ajouter du liquide de refroidissement

1. Retirez le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

REMARQUE : Notez l'acheminement de l'évent.

2. Ajoutez du liquide de refroidissement jusqu'à la marque MAX. Évitez tout remplissage excessif.

REMARQUE : Utilisez un entonnoir pour éviter de renverser du liquide.

3. Remettez en place et vissez bien le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement.

AVIS Ne stockez pas d'objets dans le compartiment d'entretien avant.

- Réinstallez le couvercle du radiateur.

Liquide de refroidissement recommandé

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT RECOMMANDÉE XPS

Liquide de refroidissement prémélangé à durée de vie prolongée

SI LE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DE MOTEUR XPS RECOMMANDÉ N'EST PAS DISPONIBLE

Utiliser un mélange d'eau distillée et d'antigel conçu spécialement pour les moteurs en aluminium (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel)

AVIS Utilisez un antigel à base d'éthylène glycol comportant des agents anticorrosion destinés spécifiquement aux moteurs à combustion interne en aluminium.

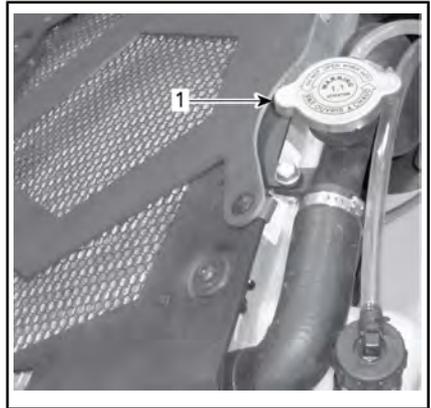
Remplacement du liquide de refroidissement du moteur

AVERTISSEMENT

Pour éviter des brûlures potentielles, ne retirez pas le bouchon du radiateur ou ne desserrez pas le bouchon de vidange lorsque le moteur est chaud.

AVIS Ne stockez pas d'objets dans le compartiment d'entretien avant.

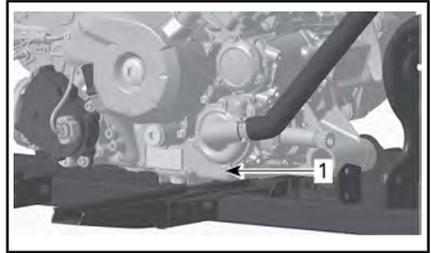
Retirez le bouchon de radiateur en appuyant et en tournant dans le sens antihoraire.



TYPIQUE

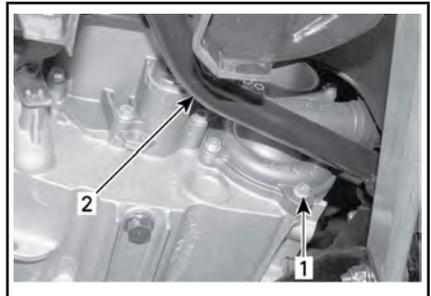
- Bouchon du radiateur

Dévissez le bouchon de vidange du liquide de refroidissement sur la pompe à eau et vidangez le liquide dans un contenant approprié.



TYPIQUE - MODÈLES 570, 650 ET 850

- Bouchon de vidange du liquide de refroidissement



TYPIQUE - MODÈLE 1000R

- Bouchon de vidange du liquide de refroidissement
- Pédale de frein

REMARQUE : Ne dévissez pas complètement le bouchon de vidange.

Enlevez le flanc droit.

Dévissez la vis de purge sur le dessus du logement du thermostat.

REMARQUE : Pour accéder à la vis de purge, enlevez la prise du filtre de la boîte CVT.



1. Vis de purge

Vidangez complètement le circuit.

Reposez le bouchon de vidange de liquide de refroidissement. Serrez au couple recommandé.

COUPLE DE SERRAGE	
Bouchon de vidange	9 Nm à 11 Nm

Remplissez le radiateur jusqu'à ce que le liquide de refroidissement déborde de l'orifice du logement de thermostat.

Posez la vis de purge.

Terminez de remplir le radiateur.

Vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir et ajoutez du liquide au besoin.

Faites tourner le moteur au ralenti sans remettre le bouchon du radiateur. Ajoutez lentement du liquide de refroidissement au besoin.

À cette étape, attendez que le moteur atteigne sa température de fonctionnement normale.

Appuyez sur l'accélérateur deux ou trois fois. Ajoutez ensuite du liquide de refroidissement au besoin.

Installez le bouchon du radiateur dans l'ordre inverse de dépose.

Vérifiez si les connexions présentent des fuites et s'il y a assez de liquide de refroidissement dans le réservoir.

Pare-étincelles du silencieux

Pare-étincelles du silencieux (modèle 570)

Le silencieux doit être purgé périodiquement de toute accumulation de calamine.

Choisissez un lieu bien aéré et vérifiez si le silencieux est froid.

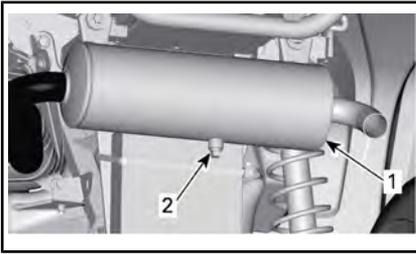
AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais tourner le moteur dans un endroit clos. Ne jamais faire cette opération immédiatement après une période de fonctionnement du moteur, car l'échappement est alors brûlant. Confirmez l'absence de matières combustibles à proximité. Portez des lunettes de protection et des gants. Ne vous placez jamais derrière le véhicule lorsque vous purgez l'échappement. Respectez toutes les lois et réglementations en vigueur.

Placez le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT).

Arrêtez le moteur et laissez le silencieux refroidir.

Enlevez le bouchon de nettoyage du silencieux.



TYPIQUE

1. Silencieux
2. Bouchon de nettoyage

Démarrer le moteur.

Augmentez momentanément le régime moteur plusieurs fois afin de chasser du silencieux la calamine accumulée.

Arrêtez le moteur et laissez le silencieux refroidir.

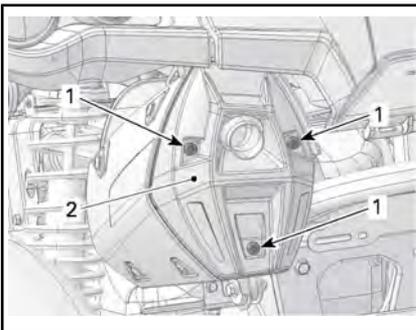
Réinstallez le bouchon de nettoyage.

Nettoyage et inspection du pare-étincelles (modèles 650, 850 et 1000R)

⚠ ATTENTION Laisser le système d'échappement refroidir avant de procéder à son nettoyage et à son inspection.

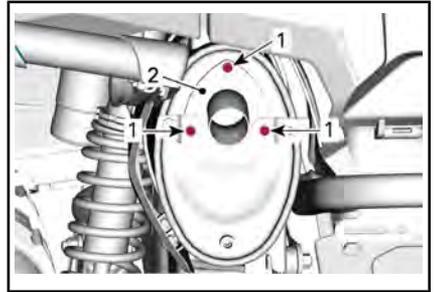
Enlevez le couvre-silencieux. Retirez les vis de fixation.

AVIS N'utilisez pas un outil perceur pour le retrait des vis.



1. Couvre-silencieux
2. Vis de fixation

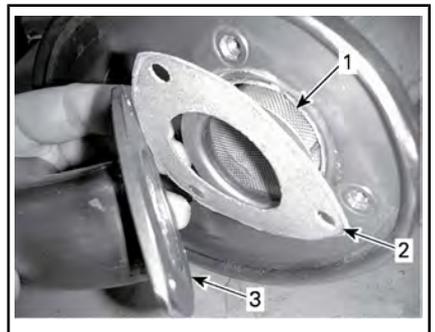
Enlevez et jetez les vis de fixation du tuyau d'échappement arrière.



TYPIQUE

1. Vis
2. Tuyau d'échappement

Déposez le tuyau d'échappement, le joint (mettre au rebut) et le pare-étincelles



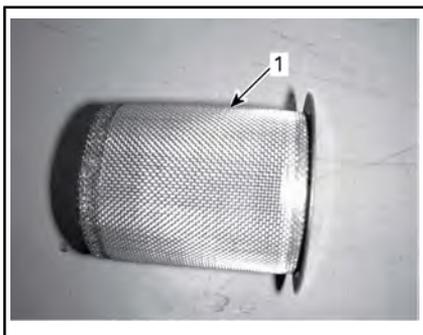
TYPIQUE

1. Pare-étincelles
2. Joint
3. Tuyau d'échappement arrière

Éliminez les dépôts de carbone du pare-étincelles avec une brosse.

AVIS Utilisez une brosse douce et évitez d'endommager les mailles du pare-étincelles.

⚠ ATTENTION Portez des lunettes de protection et des gants.



1. Nettoyez le pare-étincelles.

Vérifiez si les mailles du pare-étincelles sont endommagées. Remplacez-les au besoin.

REMARQUE : Le remplacement du tamis du pare-étincelles n'est nécessaire que si celui-ci est endommagé.

Inspectez la chambre du pare-étincelles dans le silencieux. Enlevez tout débris au besoin.

Installez un joint d'étanchéité, un tuyau arrière et des vis de fixation neufs.

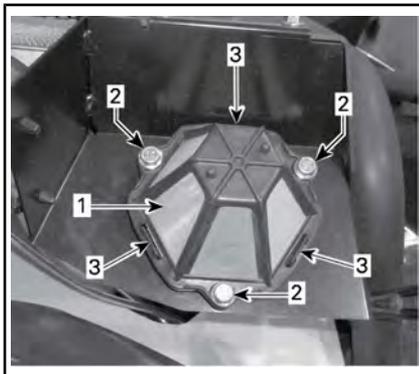
Remettez en place le couvre-silencieux à l'aide des vis de fixation neuves. Serrez au couple recommandé.

COUPLE DE SERRAGE	
Vis du tuyau d'échappement	11 Nm ± 1 Nm
Vis de couvercle	

Filtre à air de la boîte de vitesses CVT

Retrait du filtre à air CVT

1. Retirez le couvercle du radiateur. Se reporter à la section **ÉQUIPEMENT**.
2. Retirez le filtre à air de la boîte CVT en enlevant les trois vis et en appuyant sur les pattes.



1. Filtre à air de la boîte de vitesses CVT
2. Vis
3. Pattes

Nettoyage du filtre à air de la boîte CVT

1. Vaporisez le filtre des deux côtés à l'aide d'un bon nettoyant de filtre à air et suivez les instructions du fabricant.
2. Séchez le filtre complètement.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :



AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



1. Filtre à air de la boîte de vitesses CVT

Installation du filtre à air CVT

1. Appuyez délicatement sur le filtre à air de la boîte CVT jusqu'à ce que les trois pattes s'enclenchent
2. Fixez à l'aide des trois vis. Serrez au couple prescrit.

COUPLE DE SERRAGE

Vis du filtre à air de la boîte CVT	2,5 Nm \pm 0,5 Nm
-------------------------------------	---------------------

3. Réinstallez le couvercle du radiateur.

Huile de la boîte de vitesses

Vérification du niveau d'huile de la boîte de vitesses

AVIS Vérifiez le niveau d'huile et remplissez au besoin. **Évitez tout remplissage excessif.** Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement la boîte de vitesses. Essayez de renverser de l'huile.

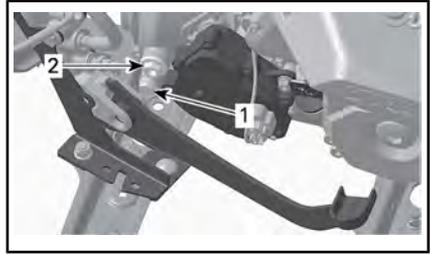
Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.

Sélectionnez la position POINT MORT (N).

Actionnez le frein de stationnement.

REMARQUE : Vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses lorsque le moteur est froid et éteint.

Enlevez le bouchon de niveau d'huile de la boîte de vitesses.



1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

Le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice de niveau d'huile.

Au besoin, ajoutez de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

Huile de boîte de vitesses recommandée

HUILE DE BOÎTE DE VITESSES RECOMMANDÉE XPS

Huile synthétique pour engrenage 75W140

SI LA BOÎTE DE VITESSE RECOMMANDÉE XPS N'EST PAS DISPONIBLE

Huile synthétique pour engrenage 75W 140
API GL-5

REMARQUE : L'huile XPS est spécialement formulée et testée pour répondre aux exigences de cette boîte de vitesses. BRP recommande l'utilisation de son huile XPS.

AVIS Lors de l'entretien, n'utilisez pas d'autres huiles que celle recommandée. Ne mélangez pas avec d'autres types d'huile.

Vidange d'huile de la boîte de vitesses

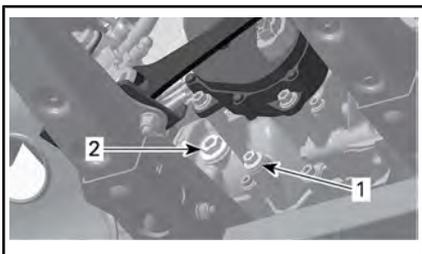
Stationnez le véhicule sur une surface de niveau.

Nettoyez la surface autour du bouchon de vidange.

Nettoyez la zone autour du bouchon du niveau d'huile.

Placez un bac de récupération sous le bouchon de vidange.

Enlevez le bouchon de vidange.



TYPIQUE

1. Bouchon de vidange
2. Bouchon de niveau d'huile

REMARQUE : Pour vider complètement la boîte de vitesses, penchez le véhicule vers la droite à l'aide d'un cric placé sous le repose-pied gauche. Lorsque la boîte de vitesses est vide, installez le bouchon de vidange et remettez le véhicule au sol.

Nettoyez le bouchon de vidange afin de retirer les particules métalliques.

Installez le bouchon de vidange.

COUPLE DE SERRAGE	
Bouchon de vidange	20 Nm ± 2 Nm

Remplissez la boîte de vitesses à l'aide de l'huile recommandée.

AVIS Lors de l'entretien, n'utilisez pas d'autres huiles que celle recommandée. Ne mélangez pas avec d'autres types d'huile.

Le niveau d'huile doit être à égalité avec le bord de l'orifice de niveau d'huile.

Au besoin, ajoutez de l'huile jusqu'à ce qu'elle déborde par l'orifice de niveau d'huile.

AVIS Évitez tout remplissage excessif.

Remettez en place le bouchon du niveau d'huile.

COUPLE DE SERRAGE	
Bouchon de niveau d'huile	5 Nm ± 0,6 Nm

Câble d'accélérateur

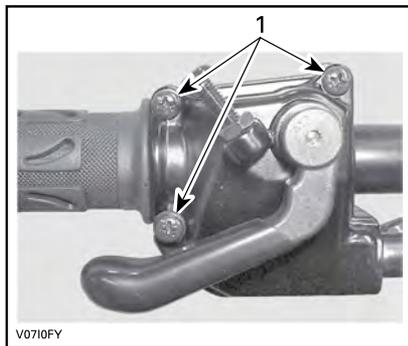
Lubrification du câble d'accélérateur (le cas échéant)

Le câble d'accélérateur doit être lubrifié avec du lubrifiant à la silicose ou équivalent.

AVERTISSEMENT

Utilisez toujours un lubrifiant à base de silicone. L'utilisation d'un autre lubrifiant, à base d'eau par exemple, pourrait rendre l'accélérateur ou le câble collant et raide.

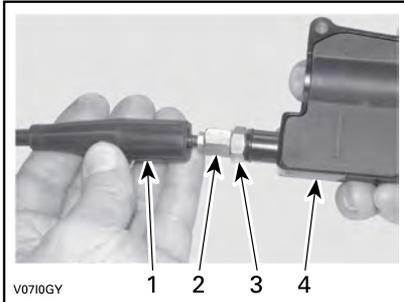
Ouvrez le logement de la manette d'accélérateur.



1. Enlevez ces vis

Séparez le logement.

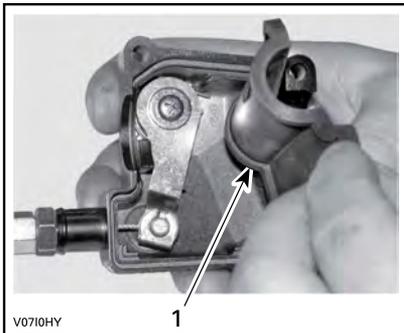
Glissez le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.



1. *Protecteur de câble*
2. *Dispositif de réglage de câble d'accélérateur*
3. *Écrou de blocage*
4. *Logement de manette d'accélérateur*

Vissez le tendeur de câble d'accélérateur.

Retirez le protecteur de logement interne.



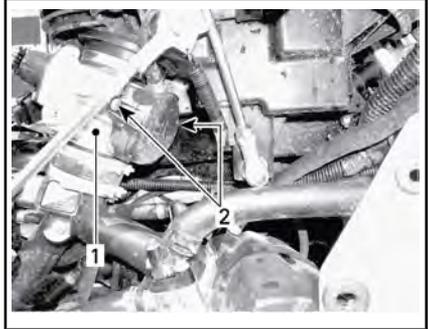
1. *Protecteur de logement interne*

Retirez le câble du logement de la manette d'accélérateur.

REMARQUE : Glissez le câble dans la fente de l'attache et retirez l'extrémité du câble de l'attache.



Enlevez le couvercle latéral du carter de papillon.



1. *Carter de papillon*
2. *Vis du couvercle latéral*

Insérez l'aiguille du vaporisateur de lubrifiant dans l'extrémité du tendeur de câble d'accélérateur.



TYPIQUE

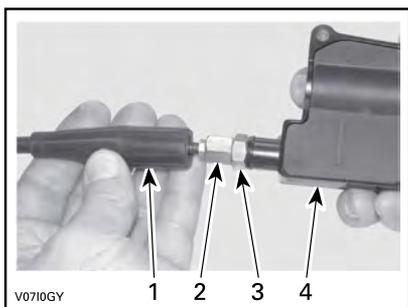
REMARQUE : Mettez un chiffon autour du tendeur de câble d'accélérateur pour éviter que le lubrifiant se répande.

Vaporisez du lubrifiant dans le câble jusqu'à ce qu'il atteigne l'extrémité reliée au carter de papillon.

Réinstallez et réglez le câble.

Réglage du câble d'accélérateur

Glissez le protecteur de caoutchouc vers l'arrière pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

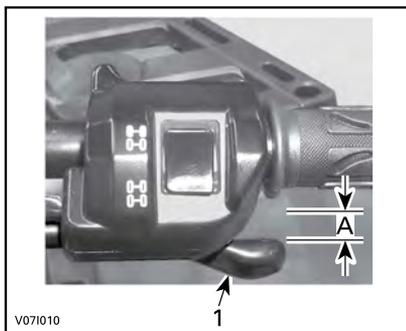


1. Protecteur de câble
2. Dispositif de réglage de câble d'accélérateur
3. Écrou de blocage
4. Logement de manette d'accélérateur

Desserrez l'écrou de blocage puis tournez le tendeur pour obtenir un jeu approprié de manette d'accélérateur.

REMARQUE : Mesurez le jeu à l'extrémité de la manette d'accélération.

Serrez l'écrou de blocage et réinstallez le protecteur.



1. Manette d'accélérateur
- A. 2 mm

Le levier sélecteur sur « P » (STATIONNEMENT), démarrez le moteur.

Vérifiez si le câble d'accélérateur est bien réglé en tournant le guidon complètement à droite, puis complètement à gauche. Si les tours par minute (tr/min) augmentent, réglez de nouveau le jeu de la manette d'accélérateur.

Bougies

Accès aux bougies

Enlevez les flancs.

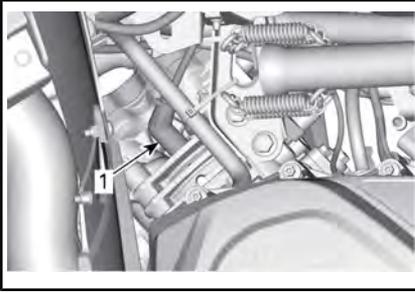
Débranchez les câbles de bougie.

Dépose des bougies

Dévissez les bougies d'un tour.

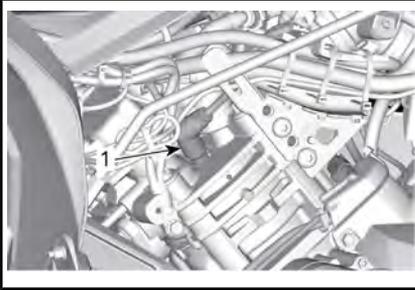
Si possible, nettoyez les bougies et les culasses à l'air comprimé.

Desserrez les bougies d'allumage complètement à l'aide d'une douille à bougie, puis retirez les bougies.



CÔTÉ GAUCHE — CYLINDRE AVANT

1. Bougie



CÔTÉ DROIT — CYLINDRE ARRIÈRE

1. Bougie

Installation des bougies

Avant d'installer les bougies, vérifiez si la surface de contact des culasses et des bougies n'est pas sale.

Avec une jauge d'épaisseur, réglez l'écartement de l'électrode.

ÉCARTEMENT DE L'ÉLECTRODE	
Moteurs 570 et 650	0,8 mm à 0,9 mm
Moteurs 850 et 1000R	0,7 mm à 0,9 mm

Appliquez une petite quantité de lubrifiant antigrippant à base de cuivre sur le filetage des bougies.

Serrez les bougies à la main dans les culasses, puis avec une clé dynamométrique et une douille appropriée.

⚠ ATTENTION Ne serrez pas les bougies de manière excessive, car cela risque d'endommager le moteur.

COUPLE DE SERRAGE	
Moteurs 570 et 650	20 Nm \pm 2,4 Nm
Moteurs 850 et 1000R	11 Nm \pm 1 Nm

Couvercle de la boîte de vitesses CVT

REMARQUE : Pour une meilleure compréhension, certaines illustrations sont montrées sans le moteur dans le véhicule. Pour les instructions suivantes, il n'est pas nécessaire de retirer le moteur.

Ce CVT n'a pas besoin de lubrification. Ne lubrifiez jamais aucun des composants, sauf le roulement de la poulie d'entraînement.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne touchez jamais la boîte de vitesses CVT lorsque le moteur est en marche. Ne conduisez jamais le véhicule lorsque le couvercle de la boîte de vitesses CVT est retiré.

⚠ AVERTISSEMENT

Le moteur doit être froid avant de retirer le couvercle. Portez toujours des gants de protection pour enlever le couvercle.

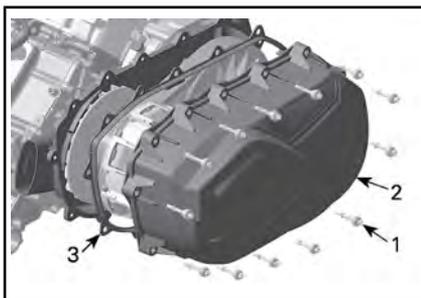
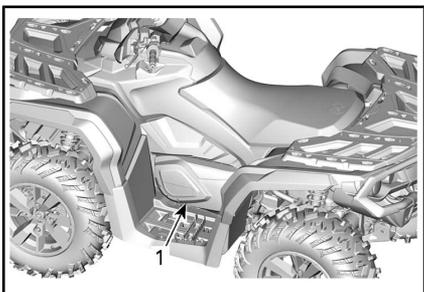
Stationnez le véhicule sur une surface de niveau. Sélectionnez la position de stationnement « P ».

Accès au couvercle de la boîte de vitesses CVT

Le couvercle CVT est situé sur le côté gauche du véhicule.

Retirez ce qui suit :

- Panneaux côté gauche et de rallonge
- Panneau de marchepied côté gauche.



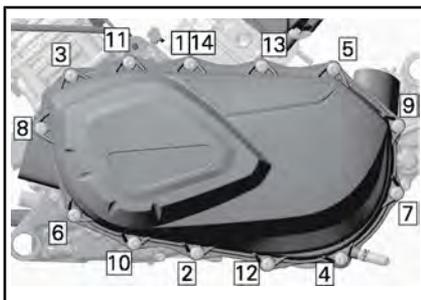
1. Vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT
2. Couvercle de la boîte de vitesses CVT
3. Joint

Installation du couvercle de la boîte de vitesses CVT

Installez la vis supérieure centrale en premier

REMARQUE : N'utilisez pas un outil à choc pour poser les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT.

Serrez les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT dans la séquence suivante.



SÉQUENCE DE SERRAGE DU COUVERCLE DE LA BOÎTE CVT

COUPLE DE SERRAGE	
Vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT	7 Nm ± 0,8 Nm

TYPIQUE

1. Couvercle de la boîte de vitesses CVT

Dépose du couvercle de la boîte de vitesses CVT

Retirez toutes les vis de fixation du couvercle de la boîte CVT.

Retirez la vis centrale supérieure en dernier pour soutenir le couvercle lors de la dépose.

AVIS N'utilisez pas un outil à chocs pour retirer les vis du couvercle de la boîte de vitesses CVT.

Retirez le couvercle de la boîte de vitesses CVT et son joint.

Courroie d'entraînement

Dépose de la courroie d'entraînement

AVIS En cas de défaillance de la courroie d'entraînement, la boîte de vitesses CVT, le couvercle, le réservoir de vidange et la sortie d'air doivent être nettoyés et inspectés à la recherche d'obstructions.

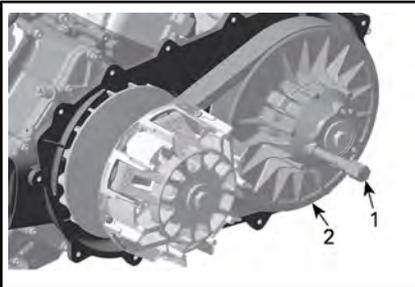
Retirez le *COUVERCLE DE LA BOÎTE DE VITESSES CVT*.

Ouvrez la poulie entraînée.

OUTILS REQUIS	
OUTIL EXTRACTEUR/DE VERROUILLAGE (N/P 529 036 098)	

Vissez l'outil dans le trou fileté de la poulie entraînée et serrez pour ouvrir la poulie.

Faites glisser la courroie sur le haut de la poulie fixe pour la déposer.



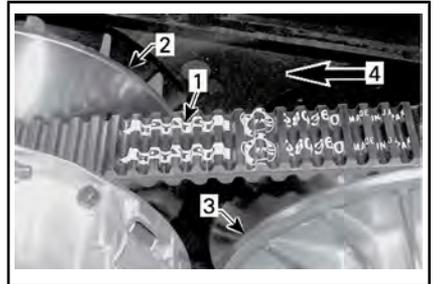
1. Outil extracteur/de verrouillage
2. Poulie fixe de la poulie entraînée



Installation de la courroie d'entraînement

La pose s'effectue à l'inverse de la dépose. Faites attention aux points suivants.

La durée de vie maximale de la courroie d'entraînement est obtenue lorsque la rotation de la courroie d'entraînement est dans le bon sens. Installez-la pour que la flèche imprimée sur la courroie soit orientée vers l'avant du véhicule, vu de haut.



1. Flèche imprimée sur la courroie
2. Poulie d'entraînement (avant)
3. Poulie entraînée (arrière)
4. Sens de rotation

Tournez la poulie entraînée jusqu'à ce que la partie la plus basse des pignons sur la surface externe de la courroie d'entraînement soit alignée sur le bord de la poulie entraînée.



1. Partie la plus basse des pignons alignée avec la surface externe de la courroie d'entraînement

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Sauf indication contraire, tournez toujours le commutateur d'allumage sur OFF avant d'effectuer l'entretien du système électrique ou de le réparer.

⚠ ATTENTION Ne chargez jamais la batterie pendant qu'elle est dans le véhicule.

Ces véhicules sont munis d'une batterie VRLA, ce qui signifie « Valve Regulated Lead Acid » ou « au plomb-acide à régulation par soupape ». Cette batterie ne requiert aucun entretien; il n'est pas nécessaire d'ajouter de l'eau pour ajuster le niveau d'électrolyte.

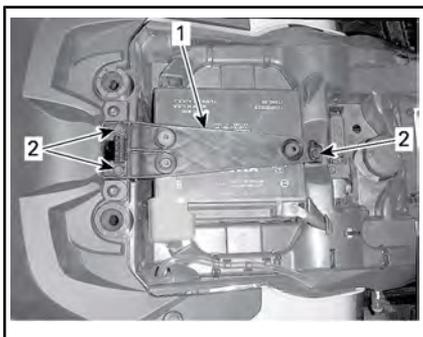
AVIS Ne retirez jamais le capuchon d'étanchéité de la batterie.

Dépose de la batterie

AVIS Débranchez toujours le câble négatif NOIR (-) de la batterie en premier.

Débranchez le câble négatif NOIR (-) en premier, puis le câble positif ROUGE (+).

Retirez les vis de fixation et le support de batterie, puis retirez la batterie du châssis.



1. Support de batterie
2. Vis de fixation

Nettoyage de la batterie

Nettoyez la batterie, son boîtier et les bornes avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Avec une brosse métallique, enlevez la rouille sur les cosses de câbles et les bornes de la batterie.

Installation de la batterie

Remettez la batterie dans le véhicule.

AVIS Branchez toujours le câble positif ROUGE (+) de la batterie en premier.

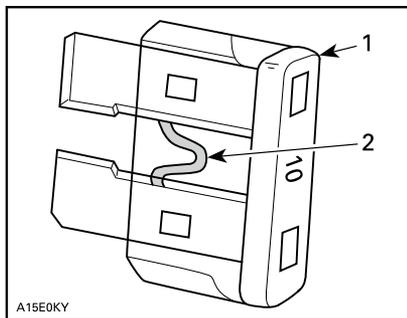
Fusibles

⚠ ATTENTION Tournez toujours le commutateur d'allumage sur OFF ou retirez toujours la clé D.E.S.S. de la borne D.E.S.S. avant de remplacer un fusible défectueux.

Vérification des fusibles

Vérifiez si le filament est fondu.

Si le filament est fondu, remplacez le fusible endommagé, reportez-vous à la DESCRIPTION DE LA BOÎTE À FUSIBLES AVANT appropriée pour connaître le calibre correct.



A15E0KY

TYPIQUE

1. Fusible
2. Vérifiez s'il est fondu

AVIS N'utilisez pas un fusible de calibre supérieur, car cela pour-

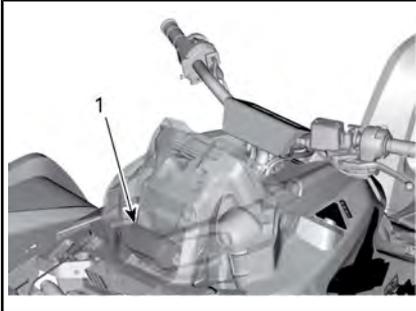
rait causer des dommages importants.

Accès à la boîte à fusibles avant

Se reporter à la section *ÉQUIPEMENT* et retirer :

- Couvercle du radiateur
- Support de l'indicateur

Enlevez le couvercle de la boîte à fusibles avant.



TYPIQUE

1. Boîte à fusibles avant

Description de la boîte à fusibles avant

REMARQUE : Examinez l'intérieur du couvercle de la boîte à fusibles pour connaître l'emplacement des fusibles.

MODÈLES À MOTEUR 570		
N°	DESCRIPTION	CALIBRE
RY1	Relais du ventilateur	-
RY2	Relais principal	-
RY3	Relais des accessoires	-
RY4	Relais de la pompe à essence	-
RY8	Relais des freins	-
F4	Relais des indicateurs (Speedo)	10 A

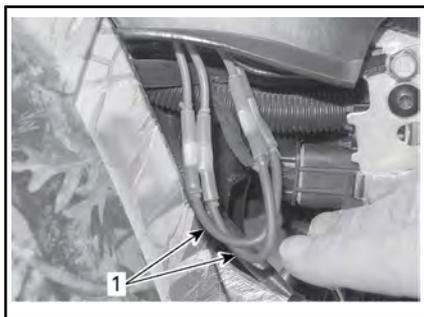
MODÈLES À MOTEUR 570		
N°	DESCRIPTION	CALIBRE
F5	Injecteurs/ bobines d'allumage, Pompe à essence	10 A
F8	Interrupteur à clé/ Solénoïde du démarreur	10A
F9	Ventilateur	20 A
F12	Prise CC/Lampes/Accessoires,	20 A

TOUS LES MODÈLES, SAUF CEUX À MOTEURS 570		
N°	DESCRIPTION	CALIBRE
RY1	Relais du ventilateur	-
RY2	Relais principal	-
RY3	Relais des accessoires	-
RY4	Relais de la pompe à essence	-
RY8	Relais des freins	-
F4	Relais des indicateurs (Speedo)	5 A
F5	Injecteurs/bobines d'allumage,	5 A
F6	Module ECM 2WD/4WD	5 A
F7	Treuil (si installé)	
F9	Ventilateur	25 A
F11	Feux	30 A
F12	Prise CC/Lampes/Accessoires,	15 A
F14	Accessoires Feux arrière	15 A
F15	Pompe à essence	5 A

Porte-fusibles arrière et éléments fusibles

Modèles équipés d'un moteur 570 vendus à l'extérieur de l'Amérique du Nord

Le porte-fusibles arrière est situé sous le siège près de la batterie.



1. Connexions des fusibles



PORTE-FUSIBLE

PORTE-FUSIBLES	
DESCRIPTION	CALIBRE
DPS (système de servodirection dynamique)	40 A

ÉLÉMENTS FUSIBLES		
DESCRIPTION		INDICATEUR
Élément fusible 1	Principal	16 awg
Élément fusible 2	Ventilateur de refroidissement Accessoires	16 awg

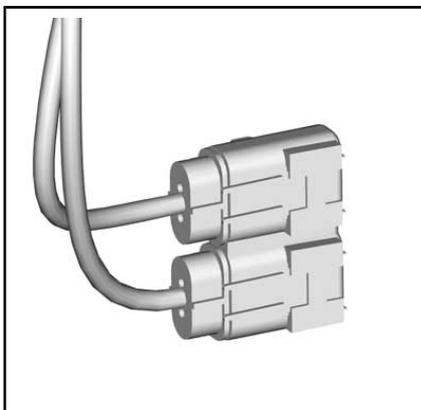
Porte-fusibles arrière

Sauf les modèles équipés d'un moteur 570 vendus à l'extérieur de l'Amérique du Nord

Les éléments fusibles et le porte-fusibles arrière se trouvent derrière le panneau de droite.



PORTE-FUSIBLES ARRIÈRE



BOÎTE À FUSIBLES 2

PORTE-FUSIBLES	
DESCRIPTION	CALIBRE
DPS (système de servodirection dynamique)	40 A
Principal	40 A

Feux (modèle 570)

ATTENTION Tournez toujours le commutateur d'allumage sur

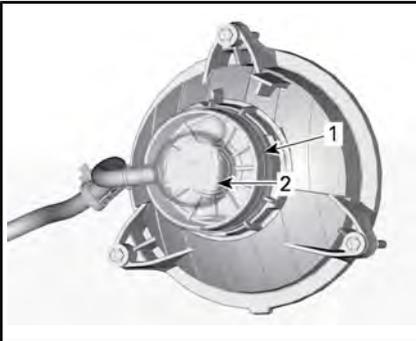
OFF avant de remplacer une ampoule défectueuse.

Vérifiez le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.

Remplacement des ampoules de phares

AVIS Ne touchez jamais la partie en verre d'une ampoule halogène avec vos doigts nus, car cela en réduit la durée de vie. Si vous y avez touché, nettoyez-la avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par vos doigts.

1. Enlever le couvercle.
2. Débranchez le connecteur.
3. Retirez l'ampoule.

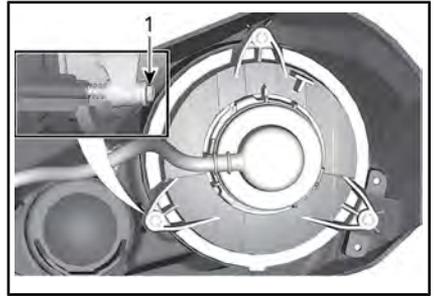


AILE INTÉRIEURE AVANT

1. Couvercle
2. Connecteur
4. Réinstallez toutes les pièces dans l'ordre inverse de leur retrait.
5. Vérifiez si les phares fonctionnent bien.

Visée du faisceau des phares

Tournez les boutons de réglage pour régler la hauteur du faisceau et son orientation latérale selon les spécifications.



FEU DE CROISEMENT

1. Boutons de réglage

Remplacement des ampoules de feu arrière/feu d'arrêt

1. Débranchez le connecteur de l'ampoule.
2. Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



3. Retirez la douille du feu arrière.

L'installation s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Feux (modèles 650, 850 et 1000R)

⚠ ATTENTION Tournez toujours le commutateur d'allumage sur OFF avant de remplacer une ampoule défectueuse.

Vérifiez le bon fonctionnement de l'ampoule après l'avoir remplacée.

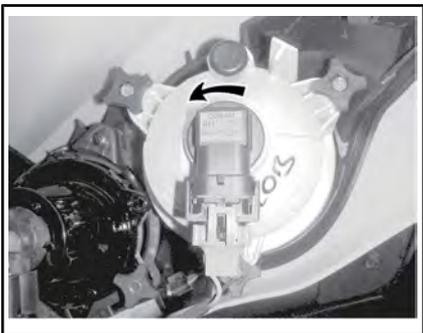
Remplacement des ampoules de phares

AVIS Ne jamais toucher la partie en verre d'une ampoule aux halogènes avec les doigts nus, car

cela en réduit la durée de vie. Si vous y avez touché, nettoyez-la avec de l'alcool isopropylique pour enlever le film gras laissé par vos doigts.

Débranchez le connecteur de l'ampoule.

Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



AILE INTÉRIEURE AVANT



Sortez l'ampoule.

Réinstallez toutes les pièces dans l'ordre inverse de leur retrait.

Vérifiez que les lampes fonctionnent.

Remplacement des ampoules de feu arrière/feu d'arrêt

Faites tourner l'ampoule de feu arrière dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



Retirez le feu arrière de son logement.

Débranchez le connecteur de l'ampoule.

Faites tourner l'ampoule dans le sens antihoraire pour la libérer de son logement.



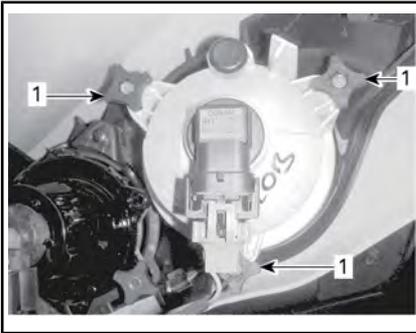
Retirez la douille du feu arrière.

L'installation s'effectue dans l'ordre inverse de la dépose.

Visée du faisceau des phares

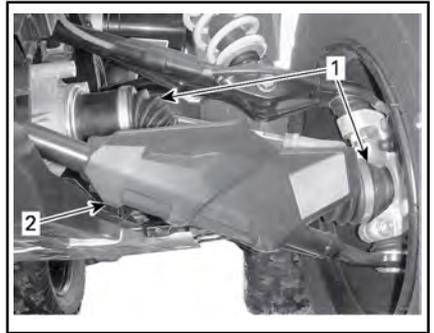
Tournez les boutons pour régler la hauteur du faisceau selon vos préférences.

REMARQUE : Réglez les deux phares à la même hauteur.



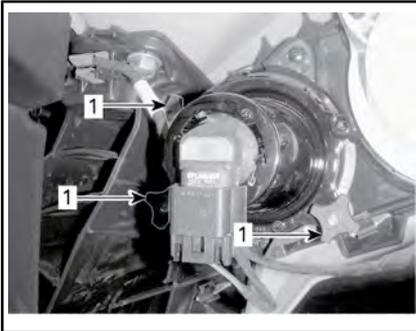
RÉGLAGE DES FEUX DE CROISEMENT

1. Boutons de réglage



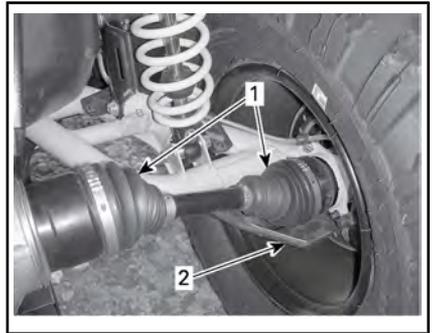
TYPIQUE — AVANT DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre de transmission
2. Protecteur d'arbre d'entraînement



RÉGLAGE DES FEUX DE ROUTE

1. Boutons de réglage



TYPIQUE — ARRIÈRE DU VÉHICULE

1. Soufflets d'arbre de transmission
2. Protecteur d'arbre d'entraînement

Protecteur et soufflet d'arbre de transmission

Inspection du protecteur et du soufflet d'arbre de transmission

Inspectez visuellement l'état des protecteurs et des soufflets d'arbre de transmission.

Vérifiez l'état des protecteurs, qui doivent être bon état et ne doivent pas frotter contre les arbres.

Vérifiez si les soufflets présentent des fissures, des déchirures, des fuites de graisse, etc.

Au besoin, réparez ou remplacez les pièces endommagées.

Roues et pneus

Pression des pneus

AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Respectez toujours les pressions recommandées. **NE laissez JAMAIS la pression des pneus sous le minimum.** Le pneu pourrait se déloger de la jante. Comme ce sont des pneus à basse pression, il faut employer une pompe manuelle.

Vérifiez la pression lorsque les pneus sont **froids**, c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Revérifiez la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la trousse d'outils.

Reportez-vous à la *FICHE TECHNIQUE* pour les valeurs.

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaison reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

Inspection des pneus

Vérifiez si les pneus sont endommagés ou usés. Remplacez-les au besoin.

Il faut donc veiller à maintenir leur sens de rotation pour assurer le bon fonctionnement du véhicule.

Remplacement des pneus

Les pneus doivent être remplacés par un concessionnaire Can-Am autorisé.

AVERTISSEMENT

- Lors du remplacement de pneus, n'installez jamais un pneu à plis croisés avec un pneu radial. Une telle combinaison pourrait causer des problèmes de maniabilité et/ou de stabilité.
- Ne posez pas des pneus de différentes tailles ou conceptions sur le même essieu.
- Les paires de pneus avant et arrière doivent être de modèle identique et provenir du même fabricant.
- Installez les pneus unidirectionnels dans leur sens de rotation.
- Installez tous les pneus radiaux d'un même ensemble en même temps.

Inspection des roulements de roue

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Tout en lisant le présent Guide du conducteur, se souvenir que :

AVERTISSEMENT

Avvertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.

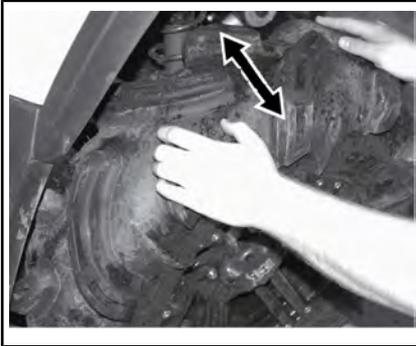
Actionnez le frein de stationnement.

Soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur pour sentir le jeu.

Si vous constatez un jeu anormal, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.



TYPIQUE

Dépose d'une roue

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Activez le mode à 4 roues motrices.

Serrez le frein de stationnement.

Desserrez les écrous, puis soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Dévissez les écrous, puis enlevez la roue.

Installation d'une roue

Au moment de remettre la roue, il est recommandé d'appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets.

Si les pneus sont unidirectionnels, veillez à bien les installer dans leur sens de rotation.

Serrez avec précaution les écrous de roue en alternance, puis appliquez le couple final.

COUPLE DE SERRAGE

Écrou de roue	80 Nm \pm 5 Nm
---------------	------------------

REMARQUE : Il faut parfois retirer les écrous de roue et enduire les goujons de lubrifiant antigrippage pour faciliter une éventuelle dépose. Cela est particulièrement important lorsqu'on utilise le véhicule à proximité d'eau salée ou dans la boue. Enlevez un écrou à la fois, lubrifiez et resserrez.

AVIS Utilisez toujours les écrous de roue recommandés pour le type de roue. D'autres écrous risquent d'endommager la jante ou les goujons.

Suspension

Lubrification de la suspension avant

Lubrifiez les articulations de la barre stabilisatrice avant et les bras de suspension au niveau des raccords de graissage.

PRODUIT

Graisse synthétique pour suspension

Lubrification de la suspension arrière

Lubrifiez les articulations de la barre stabilisatrice arrière et la bague de pivot au niveau des raccords de graissage.

PRODUIT

Graisse synthétique pour suspension

Inspection de la suspension

Amortisseurs

Vérifiez si les amortisseurs présentent des fuites d'huile ou tout autre dommage.

Vérifiez la solidité des fixations.

Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé.

Joints à rotule

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Actionnez le frein de stationnement.

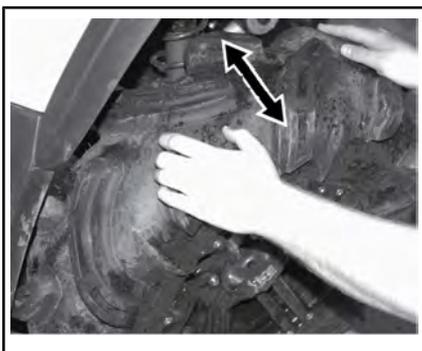
Soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Vérifiez si le soufflet des joints à rotule est fissuré.

Poussez et tirez la roue par le rebord supérieur et inférieur pour sentir le jeu.

Si vous constatez un jeu anormal ou si le soufflet est fissuré, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.



TYPIQUE

⚠ AVERTISSEMENT

Le joint à rotule doit être remplacé si le soufflet est fissuré ou s'il présente un jeu anormal.

Bras de suspension avant

Vérifiez si les bras triangulaires sont fissurés, pliés ou endommagés.

Au besoin, s'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé.

Bras longitudinaux arrière

Vérifiez si les bras longitudinaux sont déformés, fissurés ou pliés.

S'adresser à un concessionnaire Can-Am agréé si on décèle l'une de ces situations.

Direction

Inspection de la direction

Embouts de biellettes

Placez le véhicule sur une surface de niveau.

Actionnez le frein de stationnement.

Soulevez le véhicule.

Fixez le véhicule de façon sûre sur des chandelles.

Vérifiez si les soufflets des embouts de biellettes sont fissurés.

Poussez et tirez la roue par le rebord avant ou arrière pour sentir le jeu.

Si vous constatez un jeu anormal ou si le soufflet est fissuré, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

⚠ AVERTISSEMENT

L'embout de biellette doit être remplacé si le soufflet est fissuré ou s'il présente un jeu anormal.

Freins

AVERTISSEMENT

Des freins neufs ne fonctionneront à leur pleine capacité qu'après une période de rodage. La performance de freinage peut être réduite, vous devez donc redoubler de prudence.

Vérification du niveau du réservoir de liquide de frein

AVIS N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé. N'utilisez pas de liquide provenant d'un vieux contenant ou d'un contenant déjà ouvert.

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, vérifiez le niveau du liquide de frein dans le réservoir. Le liquide devrait être au-dessus de la marque MIN.

Ajoutez du liquide au besoin. **Évitez tout remplissage excessif.**

Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.

REMARQUE : Si le niveau est bas, cela peut indiquer qu'il y a des fuites ou que les plaquettes sont usées. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Réservoir(s) de liquide de manette de frein

Orientez les roues droit devant pour faire en sorte que le réservoir soit de niveau.

Vérifiez le niveau du liquide de frein. Le réservoir est plein lorsque le liquide atteint la partie supérieure de la fenêtre.

Inspectez l'état du soufflet de la manette.

Recherchez toute fissure, déchirure, etc. Remplacez au besoin.



TYPIQUE

Réservoir de liquide de pédale de frein

Lorsque le véhicule se trouve sur une surface horizontale, le niveau de liquide doit être entre les marques MIN. et MAX. du réservoir de liquide de frein.

AVIS Ne stockez pas d'objets dans le compartiment d'entretien avant.

Ajout de liquide de frein

Nettoyez le bouchon de remplissage.

AVERTISSEMENT

Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.

Retirez les vis fixant le bouchon de réservoir.

Enlever le bouchon de réservoir.

Ajoutez du liquide au besoin au moyen d'un entonnoir propre.

Évitez tout remplissage excessif.

AVIS Le liquide de frein peut endommager les surfaces peintes ou de plastique. Essuyez tout liquide répandu.

Réinstallez le bouchon de réservoir et serrez les vis.

REMARQUE : Assurez-vous que le diaphragme du bouchon de remplissage est poussé au fond avant de fermer le bouchon du réservoir de liquide de frein.

Liquide de frein recommandé

N'utilisez que du liquide pour frein DOT 4 provenant d'un contenant scellé.



AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager le système de freinage, n'utilisez pas de liquide autre que celui recommandé.

Inspection des freins



ATTENTION Les freins peuvent être très chauds après une utilisation prolongée du véhicule et peuvent provoquer des brûlures. Attendez que les freins refroidissent.

L'inspection, l'entretien et la réparation doivent être effectués par un concessionnaire Can-Am autorisé.

Vérifiez ce qui suit entre les visites suivantes à votre concessionnaire Can-Am agréé :

- Le niveau de liquide de frein
- Le système de freinage ne présente aucune fuite
- La propreté des freins



AVERTISSEMENT

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé pour la vidange du liquide de frein ou tout entretien du système de freinage.

SOINS DU VÉHICULE

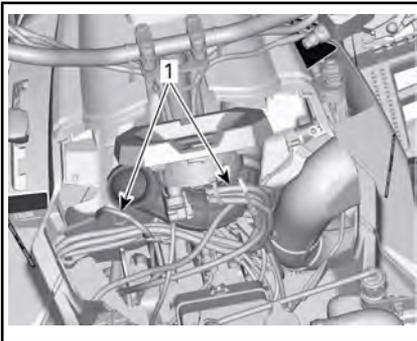
Soins d'après-utilisation

Pour préserver le véhicule et ses composants, nettoyez le véhicule à l'eau douce conformément aux **RECOMMANDATIONS DE NETTOYAGE ET DE PROTECTION DES VÉHICULES** chaque fois que le véhicule est utilisé dans les conditions suivantes :

- Dans des conditions boueuses
- En milieu salin.

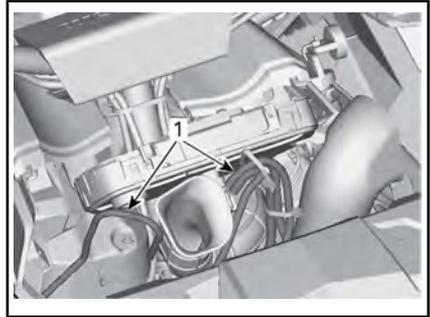
REMARQUE : En milieu salin, il est également recommandé de protéger les pièces métalliques avec un lubrifiant ET UN ANTICORROSIF (N/P 779168) ou un équivalent.

AVIS Lorsque vous réinstallez le support de l'indicateur sur le boîtier de filtre à air, assurez-vous que tous les tuyaux d'évent sont correctement acheminés près du conduit d'air.



CONSOLE RETIRÉE POUR PLUS DE CLARTÉ - MODÈLES 570, 650 ET 850

1. Acheminez les tuyaux d'évent près du conduit d'air



CONSOLE RETIRÉE POUR PLUS DE CLARTÉ - MODÈLE 1000R

1. Acheminez les tuyaux d'évent près du conduit d'air

Nettoyage et protection du véhicule

AVIS N'utilisez jamais un nettoyeur à haute pression pour nettoyer le véhicule. **NETTOYEZ-LE UNIQUEMENT QU'À BASSE PRESSION (avec un tuyau d'arrosage par exemple).**

Faites attention à certaines zones où la boue ou les débris peuvent s'accumuler et causer de l'usure, des interférences ou de la corrosion potentielle.

Lavez le véhicule avec une solution d'eau savonneuse.

AVIS Ne nettoyez jamais les pièces de polypropylène avec des produits nettoyants à base de pétrole, leur fini lustré sera irrémédiablement endommagé.

Produits nettoyants incompatibles

TYPE DE MATÉRIAU	PRODUITS NETTOYANTS INCOMPATIBLES
Polypropylène	TOUT PRODUIT NETTOYANT À BASE DE PÉTROLE
	VAPORISATEUR DE FINITION POUR VTT XPS (N/P 219 701 704)
	ENSEMBLE DE NETTOYAGE POUR VTT XPS (N/P 219 701 713) (contient le vaporisateur de finition pour VTT XPS ci-dessus)



SÉCURITAIRE SUR LE POLYPROPYLENE



NE L'UTILISEZ PAS SUR LE POLYPROPYLENE

Produits nettoyants compatibles

TYPE DE MATÉRIAU	PRODUIT NETTOYANT COMPATIBLE
Polypropylène	NETTOYANT XPS POUR VTT (N/P 219 701 702)
	Eau savonneuse

ENTREPOSAGE ET PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE



AVERTISSEMENT

Faites vérifier l'intégrité du système d'alimentation par un concessionnaire Can-Am agréé conformément au *PROGRAMME D'ENTRETIEN*.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus de quatre (4) mois, il faut le remettre adéquatement.

Lorsque le véhicule est utilisé après une période d'entreposage, une préparation s'impose.

Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour effectuer la préparation pré-saisonnière de votre véhicule ou pour l'entreposage.

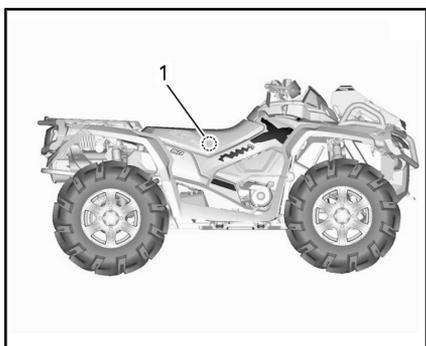
***Cette page est
vierge intentionnellement***

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Les composants principaux de votre véhicule (moteur et châssis) sont identifiés par des numéros de série. Il sera utile de les avoir en mains lors d'une réclamation de garantie ou pour retracer le véhicule en cas de perte. Le concessionnaire Can-Am autorisé a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurances.

Numéro d'identification du véhicule (NIV)



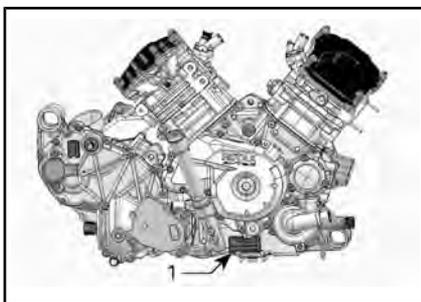
TYPIQUE - MODÈLE 1000R MONTRÉ

1. Étiquette NIV - Sur le châssis sous le siège



TYPIQUE - ÉTIQUETTE NIV

Numéro d'identification du moteur



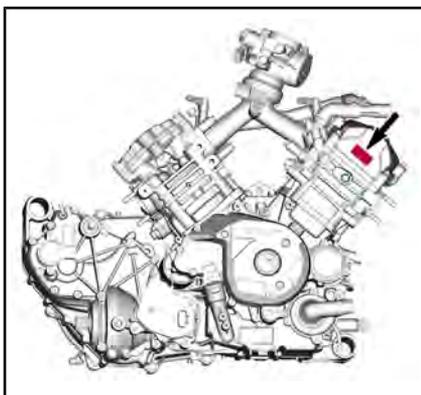
TYPIQUE - CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. NIM (numéro d'identification du moteur)

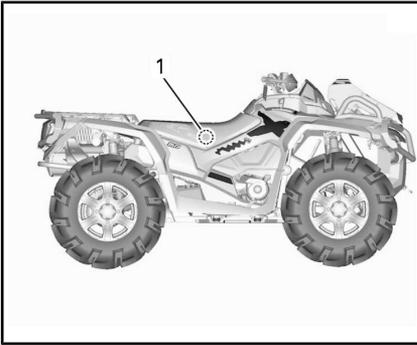
Étiquette de conformité

Règlement (UE) 2016/1628 applicable aux véhicules mobiles hors route (NRMM)

Les véhicules conformes au règlement (UE) 2016/1628 (NRMM) sont identifiés sur le couvre-culasse ainsi que sur le cadre sous le siège.

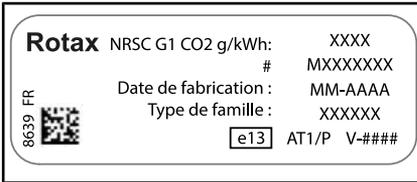


TYPIQUE



TYPIQUE - MODÈLE 1000R MONTRÉ

1. Étiquette NRMM - Sur le cadre sous le siège



TYPIQUE - ÉTIQUETTE D'IDENTIFICATION NRMM

Système de sécurité à encodage numérique radiofréquence (clé D.E.S.S. RF)

Ce dispositif est conforme aux normes de la FCC partie 15 et aux CNR applicables aux appareils radio exempts de licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, y compris les interférences susceptibles d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Les changements ou modifications effectués sans l'autorisation expresse de la partie responsable de la conformité peuvent annuler le droit d'usage de l'équipement.

Numéro d'enregistrement CI : 12006A-M01456

ID FCC : 2ACERM01456

Nous, la partie responsable de la conformité, déclarons sous notre responsabilité exclusive que l'appareil est en conformité avec les dispositions de la directive du Conseil suivante : 2014/53/EU. L'appareil concerné par la présente déclaration est en conformité avec les exigences essentielles et toute autre exigence pertinente. Le produit est en conformité avec les directives, normes harmonisées et réglementations suivantes : directive sur les équipements radio (RED) 2014/53/EU et normes harmonisées : EN 300 330-2, EN 60950-1.

RÉGLEMENTATION RÉGISSANT LE SYSTÈME DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE BRUIT (CANADA/ÉTATS-UNIS)

Il est interdit de trafiquer le système de réduction des émissions de bruit!

En vertu de la loi fédérale américaine et des lois provinciales canadiennes, il peut être interdit d'effectuer les opérations suivantes :

1. La dépose ou la mise hors d'usage par quiconque n'ayant pas pour intention de procéder à l'entretien, à la réparation ou au remplacement d'un dispositif incorporé à un véhicule neuf dans le but d'en contrôler le bruit avant la vente ou la livraison à l'acheteur, ou en cours d'utilisation, ou encore
2. L'utilisation du véhicule après qu'un tel dispositif ou élément de conception a été enlevé ou rendu inopérant par toute personne.

Les opérations suivantes sont considérées comme des actes de trafiquage :

1. La dépose, l'altération ou la perforation du silencieux ou d'un composant du moteur acheminant les gaz d'échappement du moteur.
2. La dépose, l'altération ou la perforation d'une partie du système d'admission d'air.
3. Le remplacement de pièces mobiles du véhicule ou de pièces du système d'échappement ou d'admission d'air par des pièces autres que celles prescrites par le fabricant.
4. Un entretien inadéquat.

VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS (TOUS LES PAYS SAUF CANADA ET ÉTATS-UNIS)

MODÈLE		Outlander 570 X mr	Outlander 650 X mr	Outlander 850 X mr	Outlander 1000R X mr
VALEURS DES ÉMISSIONS SONORES ET DES VIBRATIONS ¹					
Bruit	Pression acoustique (L _{pA})	81 dB à 4 000 tr/min (incertitude (K _{WA}) 3 dB)	78 dB à 3 600 tr/min (incertitude (K _{WA}) 3 dB)	80 dB à 4 000 tr/min (incertitude (K _{WA}) 3 dB)	80 dB à 4 000 tr/min (incertitude (K _{WA}) 3 dB)
	Niveau de puissance acoustique (L _{WA})	96 dB à 4 000 tr/min (incertitude (K _{WA}) 3 dB)	-	-	-
Vibration	Système main-bras	<2,5 m/s ² à 4 000 tr/min	3,5 m/s ² à 4 000 tr/min	3,5 m/s ² à 4 000 tr/min	<2,5 m/s ² à 4 000 tr/min
	Tout le corps sur le siège	<0,5 m/s ² à 4 000 tr/min	<0,5 m/s ² à 3 600 tr/min	<0,5 m/s ² à 4 000 tr/min	<0,5 m/s ² à 4 000 tr/min
¹ : Les valeurs des émissions sonores et des vibrations sont mesurées conformément à la norme EN 15997:2011 sur une surface pavée, au point mort.					

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ - CE



505 de la Montagne Street
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada
www.brp.com

Déclaration de conformité UE

Représentant autorisé : BRP Europe N.V., Skaldenstraat 125, Gent, Belgium, 9042.

Cette déclaration de conformité est présentée sous la seule responsabilité du fabricant.

Le soussigné, représentant le fabricant, déclare par la présente que les **véhicules tout-terrain (VTT) de l'année modèle 2021** portant la marque **CE** et un numéro d'identification du véhicule (NIV) de 17 caractères dans le format **3JBxxxxxMxxxxxxxx** sous les noms commerciaux de **Can-Am Outlander** et **Can-Am Renegade** sont conformes à toutes les dispositions pertinentes des directives et règlements suivants :

La directive 2006/42/CE sur les machines telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive 2019/1243/UE	ISO 12100:2010 & EN 15997:2011
La réglementation (UE) 2016/1628 sur les engins mobiles non routiers (NRMM) concernant les polluants gazeux	Limites d'émissions Catégorie ATS, Stage V
La directive 2014/30/CE sur la compatibilité électromagnétique telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/1139	CISPR 12:2007/A1:2009 & IEC 61000-6-1:2005 ou Version UN R10.04 ou plus récente
La directive 2006/66/CE concernant les batteries telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive (UE) 2018/849	
La directive 2014/53/CE sur les équipements radio, telle que modifiée jusqu'à et y compris la directive 2018/1139/CE (si doté d'une clé avec radiofréquence D.E.S.S.)	EN 300 330-2 et EN 60950-1

Renald Plante, ing.
Directeur, Développement de produits, VTT Can-Am et
Spyder Bombardier Produits Récréatifs inc.

Valcourt, QC, Canada

29 janvier 2020

ski-doo LYNX RENEGADE EVINRUDE ROTAX CAN-AM

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ -
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EURASIATIQUE**

*Laisser vide pour le marquage de conformité eurasiatique
le cas échéant*

SPÉCIFICATIONS

MOTEUR		
Type de moteur		ROTAX®, 4 temps, 2 cylindres (en V), refroidissement liquide
Soupape d'échappement		4 valves/cylindre (ajustement mécanique), simple arbre à cames en tête (SACT) avec chaîne de distribution
Jeu des soupapes	Admission	0,06 mm à 0,14 mm
	Échappement	0,11 mm à 0,19 mm
Alésage	570	84 mm
	650	82 mm
	850	94 mm
	1000R	91 mm
Course	570	51,4 mm
	650/850	61,5 mm
	1000R	75 mm
Cylindrée	570	570 cm ³
	650	650 cm ³
	850	854 cm ³
	1000R	976 cm ³
Système d'échappement		Pare-étincelles approuvé par le USDA Forest Service Catalyseur sur les modèles NRMM
Filtre à air		Filtre en papier synthétique avec mousse

SYSTÈME DE LUBRIFICATION	
Type	Carter humide. Cartouche de filtre à huile remplaçable
Filtre à huile	Filtre en papier BRP Rotax remplaçable

SYSTÈME DE LUBRIFICATION		
Huile à moteur	Contenance (vidange d'huile et filtre)	2,0 L
	Huile recommandée Utilisation générale	Huile mélange synthétique 4T 5W40
	Huile recommandée Basses températures	Huile synthétique 4T 0W40
	Huile recommandée Hautes températures	Huile synthétique 4T 10W50
	Si les produits XPS ne sont pas disponibles	Huile moteur 5W40 ou 10W50 qui respecte les exigences de la classe de service SJ, SL, SM ou SN de l'API

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT		
Liquide de refroidissement	Liquide de refroidissement recommandé	Liquide de refroidissement prémélangé à durée de vie prolongée
	Si les produits XPS ne sont pas disponibles	Utiliser un mélange d'eau distillée et d'antigel conçu spécialement pour les moteurs en aluminium (50 % d'eau distillée et 50 % d'antigel)
	Contenance	3,5 L

TRANSMISSION	
Type	CVC (à changement de vitesse continu), sous-transmission avec L/H/N/R/P, freinage moteur standard
Régime d'embrayage	1 800 tr/min

BOÎTE DE VITESSES		
Type	Deux gammes (petite vitesse et grande vitesse) et positions de stationnement (« P »), point mort (« N ») et marche arrière (« R »)	
Huile de boîte de vitesses	Contenance	450 ml
	Huile recommandée	Huile synthétique pour engrenage 75W140
	Si les produits XPS ne sont pas disponibles	Utiliser de l'huile synthétique pour engrenage 75W 140 API GL-5

SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Puissance de la magnéto	570	500 W à 6 000 tr/min	
	Tous les autres	625 W à 6 000 tr/min	
Type de système d'allumage		ADI (allumage à décharge inductive)	
Séquence d'allumage		Non réglable	
Bougie	Quantité	2	
	Marque et type	570 650	
	Écartement des électrodes		NGK DCPR8E ou équivalent
	Quantité	850 1000R	
	Marque et type		0,8 mm à 0,9 mm
	Écartement des électrodes		2
Réglage du limiteur de régime moteur	Marche avant	8 000 tr/min	
	Marche arrière	15 km/h (sans contournement)	

SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Batterie	Type		Sans entretien
	Tension		12 volts
	Capacité nominale		18 A•h
	Puissance de sortie du démarreur		0,7 KW
Feux	Supérieur	570	HS1 35 W
		Tous les autres	2 x 60 W (HB3)
	Inférieur	570	HS1 35 W
		Tous les autres	2 x 55 W (H11)
Feu arrière			2 x 5/21 W
Fusibles			Voir la rubrique <i>FUSIBLES</i> dans la section <i>ENTRETIEN</i>

SYSTÈME D'ALIMENTATION		
Alimentation en essence	570 650	Injection électronique, carter de papillon de 46 mm, 1 injecteur par cylindre
	850 1000R	Injection électronique, carter de papillon de 54 mm, 1 injecteur par cylindre
Pompe à essence	Type	Électrique (dans le réservoir d'essence)
Régime de ralenti	650	1 250 tr/min (non réglable)
	570 850 1000R	1 400 tr/min (non réglable)

SYSTÈME D'ALIMENTATION			
Carburant	Type	570 650 850	Ordinaire sans plomb Reportez-vous à <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i>
		1000R	Super sans plomb Reportez-vous à <i>EXIGENCES EN MATIÈRE DE CARBURANT</i>
	Indice d'octane minimum	570 650 850	Indice 87 AKI affiché à la pompe (92 RON ou 95 E10 RON)
		1000R	Indice 91 AKI affiché à la pompe (95 E10 RON)
Contenance du réservoir d'essence			20,5 L
Quantité d'essence qui reste dans le réservoir lorsque le voyant de faible niveau d'essence S'ALLUME			± 5 L

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT		
Type de système d'entraînement	Visco-Lok	Sélection du mode 2 ou 4 roues motrices
	Visco-4Lok	Sélection du mode 2 ou 4 roues motrices, ou 4 roues motrices 4WDLock
Entraînement avant		Différentiel avant à verrouillage automatique Visco-lok † QE
		Différentiel avant à verrouillage automatique Visco-4Lok et à verrouillage complet
Rapport d'entraînement avant		3,6:1
Entraînement arrière	570	Engrenage conique droite/Entraînement final par arbre
	Tous les autres	Engrenage conique droit/entraînement final
Rapport d'entraînement arrière		3,6:1

SYSTÈME D'ENTRAÎNEMENT			
Huile différentiel avant	Contenance	Visco-Lok	500 ml
		Visco-4Lok	400 ml
	Huile recommandée		Huile synthétique pour engrenage 75W90
	Si les produits XPS ne sont pas disponibles		Utiliser de l'huile synthétique pour engrenage 75W90 API GL-5
Huile entraînement final arrière	Contenance		250 ml
	Huile recommandée		Huile synthétique pour engrenage 75W140
	Si les produits XPS ne sont pas disponibles		Utiliser de l'huile synthétique pour engrenage 75W140 API GL-5
Graisse pour joint homocinétique			Graisse pour joint homocinétique XPS ou un équivalent
Graisse pour arbre de transmission			Graisse pour arbre de transmission XPS ou un équivalent

SUSPENSION AVANT			
Type de suspension	570		Double bras A à géométrie de contrôle
	Tous les autres		Bras de suspension double à géométrie de contrôle et barre stabilisatrice externe
Amortisseur	Quantité		2
	Type	570 650	Huile
		850	FOXt PODIUM† 1.5
		1000R	FOXt PODIUM† 1.5
Type de réglage de la précharge			Fileté

SUSPENSION ARRIÈRE	
Type de suspension	Bras oscillant longitudinal indépendant (TTI) avec barre stabilisatrice externe

SUSPENSION ARRIÈRE			
Amortisseur	Quantité		2
	Type	570 650	Huile
		850 1000R	FOX+ PODIUM† 1.5
Type de réglage de la précharge		Fileté	

FREINS			
Frein avant	Quantité		2
	Type		Disques à perçage croisé de 214 mm à étriers à double piston hydraulique
Frein arrière	Quantité		1
	Type		Disques à perçage croisé de 214 mm à étriers à double piston hydraulique
Liquide de frein	Contenance		260 ml
	Type		DOT 4
Étrier		Flottant, à double piston (2 x 26 mm)	
Matériau des plaquettes de frein		Métallique	
Épaisseur minimale des plaquettes de frein		1 mm	
Épaisseur minimale des disques de frein		4,0 mm	
Gauchissement maximal des disques de frein		0,2 mm	

PNEUS	
Pression	La pression de gonflage recommandée figure sur l'étiquette relative aux pneus
Hauteur minimum des blocs de la bande de roulement	3 mm

PNEUS			
Dimensions	Avant	570 650	28 x 9 - 12 po
		850 1000R	30 x 9 - 14 po
	Arrière	570 650	28 x 11 - 12 po
		850 1000R	30 x 9 - 14 po

JANTES			
Type			Aluminium coulé
Dimensions de la jante	Avant	570 650	30,5 x 15,2 cm
		850 1000R	35,5 x 16,5 cm
	Arrière	570 650	30,5 x 19,1 cm
		850 1000R	35,5 x 16,5 cm
Déport de la roue	Avant	570 650	41,2 mm
		850 1000R	32 mm
	Arrière	570 650	51 mm
		850 1000R	32 mm
Couple de serrage des écrous de roue			80 Nm \pm 5 Nm

DIMENSIONS			
Longueur hors tout		570	211 cm
		650 850	224 cm
		1000R	246 cm
Largeur hors tout		570	116,8 cm
		650	123 cm
		850 1000R	127 cm
Hauteur hors tout		570	124 cm
		650	128 cm
		850 1000R	131 cm
Empattement		570 650 850	129,5 cm
		1000R	149,9 cm
Largeur de la voie	Avant	570	97,3 cm
		650 850	103,5 cm
		1000R	104,0 cm
	Arrière	570	92,5 cm
		650 850 1000R	100,6 cm
Garde au sol		570	29,7 cm
		650	29,9 cm
		850 1000R	33 cm

POIDS ET CAPACITÉ DE CHARGE		
Poids à sec	570	382 kg
	650	396 kg
	850	450 kg
	1000R	460 kg
Porte-bagages arrière	570	109 kg
	Tous les autres	90 kg
Capacité de charge du compartiment de rangement arrière	570	11 L ou 10 kg
	Tous les autres	21,4 L ou 10 kg
Charge totale admissible (y compris le poids du conducteur, des autres charges et des accessoires ajoutés)		189 kg
Capacité de remorquage		750 kg
Capacité du timon (y compris la remorque et la charge)		75 kg
Capacité du treuil (selon l'équipement)		1 588 kg

***Cette page est
vierge intentionnellement***

DÉPANNAGE

DIRECTIVES DE DÉPANNAGE

LE MOTEUR NE TOURNE PAS

1. **Le commutateur d'allumage est sur OFF (modèles 570) ou la clé D.E.S.S. n'est pas insérée dans la borne D.E.S.S. (650/850/1000R).**
 - *Placez le commutateur d'allumage sur ON (570) ou insérez la clé dans la borne D.E.S.S. (650/850/1000R).*
2. **Interrupteur d'arrêt du moteur.**
 - *Vérifier si l'interrupteur d'arrêt du moteur est à « ON ».*
3. **La boîte de vitesses n'est pas réglée sur « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).**
 - *Tous les modèles équipés d'un moteur 570 ou 650 et conforme NRMM : Mettez la boîte de vitesses à la position de stationnement (P) ou au point mort (N) ou actionnez les manettes de frein.*
 - *Sauf les modèles équipés d'un moteur 570 ou 650 et non conforme NRMM : Mettez la transmission sur NEUTRE, ou appuyez sur le levier(s) de frein.*
4. **Fusible grillé.**
 - *Vérifiez l'état du fusible principal.*
5. **Batterie faible ou connexions desserrées.**
 - *Vérifiez le système de charge.*
 - *Vérifiez l'état des connexions et des bornes.*
 - *Faites vérifier la batterie.*
 - *Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.*
6. **Mauvaise clé D.E.S.S. (vous pouvez lire le message « CLÉ INVALIDE » sur l'indicateur multifonction).**
 - *Utilisez la clé destinée à ce véhicule.*
7. **Démarrreur faible ou connexions desserrées.**
 - *Vérifiez les connexions du démarreur.*
 - *Vérifier le relais de démarreur.*

LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER

1. Moteur noyé (la bougie est humide lorsqu'on l'enlève).

- *Si le moteur est noyé et ne démarre pas, on peut activer la fonction mode noyé qui bloque l'injection et coupe l'allumage quand on lance le moteur. Procédez de la façon suivante :*
 - *Insérez la clé dans le commutateur d'allumage et tournez en position MARCHE (570) ou placez la clé dans le port D.E.S.S. (autres modèles).*
 - *Enfoncez complètement la manette d'accélérateur et MAINTENEZ en place.*
 - *Enfoncez le bouton DÉMARRAGE du moteur.*
- Le moteur doit être lancé pendant 20 secondes. Relâchez le bouton de DÉMARRAGE du moteur.*
- Relâchez la manette d'accélérateur et démarrez/lancez à nouveau le moteur pour lui permettre de démarrer.*

Si cela ne fonctionne pas :

- *Nettoyez la zone entourant les capuchons de bougie et retirez ces derniers.*
- *Retirez les bougies.*
- *Débranchez le connecteur électrique de l'injecteur.*
- *Lancez le moteur à plusieurs reprises.*
- *Posez des bougies neuves si possible, ou nettoyez et séchez les bougies.*
- *Démarrez le moteur de la façon indiquée ci-dessus.*

Si le moteur est encore noyé, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am.

REMARQUE : *il ne doit pas y avoir d'essence dans l'huile à moteur. S'il y en a, remplacez l'huile moteur.*

2. L'essence ne parvient pas au moteur (bougie sèche lorsqu'on l'enlève).

- *Vérifiez le niveau d'essence.*
- *Il peut y avoir une panne de la pompe à essence.*
- *Vérifiez le fusible et le relais de la pompe à essence.*
- *Si le moteur ne démarre pas, adressez-vous à un concessionnaire agréé Can-Am, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.*

3. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).

- *Vérifiez le fusible de l'injection/de l'allumage.*
- *Enlevez la bougie et rebranchez-la à la bobine d'allumage.*
- *Vérifier si l'interrupteur d'allumage ou l'interrupteur d'arrêt du moteur est à « ON ».*

- Mettez la bougie à la masse sur le moteur, loin du puits de bougie, et démarrez. S'il n'y a pas d'étincelle, remplacez la bougie.
 - Si le problème persiste, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.
4. **Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et vous pouvez lire le message « ANOMALIE MOTEUR » sur l'affichage.**
- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.
5. **Le moteur est en mode préservation.**
- Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et indique le message « ANOMALIE MOTEUR », adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR

1. **Bougie encrassée ou endommagée.**
- Reportez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
2. **L'essence ne parvient pas au moteur.**
- Reportez-vous à LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
3. **Surchauffe du moteur.**
- Vérifiez si le MOTEUR SURCHAUFFE.
4. **Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**
- Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.
 - Vérifiez s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
 - Vérifiez le conduit d'admission d'air.
5. **Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**
- Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

6. Le moteur est en mode préservation.

- Vérifiez s'il y a un message sur l'indicateur multifonction.
- Le témoin ANOMALIE MOTEUR de l'indicateur multifonctionnel est allumé et le message « ANOMALIE MOTEUR » ou « MODE PRÉSERVATION » s'affiche, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, d'un atelier de réparation ou d'une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails, sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

SURCHAUFFE DU MOTEUR

1. **Bas niveau de liquide de refroidissement dans le circuit de refroidissement.**
 - Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement. Consultez les PROCÉDURES D'ENTRETIEN.
2. **Ailettes de radiateur sales.**
 - Nettoyez les ailettes de radiateur, reportez-vous à RADIATEUR à la section PROCÉDURES D'ENTRETIEN.
3. **Ventilateur de refroidissement inopérant.**
 - Vérifiez le fusible ou le relais du ventilateur de refroidissement, voir PROCÉDURES D'ENTRETIEN. Si le fusible est bon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

RETOURS DE FLAMME

1. **Le système d'échappement fuit.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.
2. **Le moteur tourne en surchauffe.**
 - Reportez-vous à MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR.
3. **Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.) du présent document.

RATÉS D'ALLUMAGE

1. **Bougie encrassée, endommagée ou usée.**
 - Nettoyez la bougie et vérifiez son degré thermique. Remplacez-les au besoin.
2. **Présence d'eau dans l'essence.**
 - Videz le système d'alimentation et remplissez-le d'essence neuve.

LE VÉHICULE N'ATTEINT PAS SA VITESSE MAXIMALE

1. **Moteur.**
 - Reportez-vous à **MANQUE D'ACCÉLÉRATION OU DE PUISSANCE DU MOTEUR**.
2. **Frein de stationnement.**
 - Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement désactivé.
3. **Filtre à air/boîtier de filtre à air obstrué ou sale.**
 - Vérifiez le filtre à air et nettoyez-le au besoin.
 - Vérifiez s'il y a des dépôts dans le conduit de vidange du boîtier de filtre à air.
 - Vérifiez le conduit d'admission d'air.
4. **Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.
5. **Le moteur est en mode préservation.**
 - Vérifiez s'il y a un message sur l'indicateur multifonction.
 - Le témoin **ANOMALIE MOTEUR** de l'indicateur multifonctionnel est allumé et le message « ANOMALIE MOTEUR » ou « MODE PRÉSERVATION » s'affiche, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, d'un atelier de réparation ou d'une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus de détails sur les réclamations de garantie, reportez-vous à la **GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)** du présent document.

LEVIER SÉLECTEUR DIFFICILE À DÉPLACER

1. **Les engrenages de la boîte de vitesses se trouvent dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.**
 - Faites faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la boîte de vitesses et permettre au levier sélecteur de bien se placer.
2. **Boîte de vitesses CVT usée ou sale.**
 - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

LE RÉGIME DU MOTEUR AUGMENTE, MAIS LE VÉHICULE N'AVANCE PAS

1. Boîte de vitesses en position « P » (STATIONNEMENT) ou « N » (POINT MORT).
 - Mettez la transmission sur « R », « HI » ou « LO ».
2. Boîte de vitesses CVT usée ou sale.
 - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.
3. Présence d'eau dans la boîte de vitesses CVT.
 - Reportez-vous à OPÉRATIONS SPÉCIALES.

ASSISTANCE DU SYSTÈME DE SERVODIRECTION RÉDUITE

1. Lorsque le système de servodirection dynamique (DPS) est soumis à des conditions extrêmes, l'assistance de la direction fournie par le moteur DPS peut être réduite pour protéger le système.
 - Lorsque la charge est réduite, l'assistance de la direction normale est rétablie.
2. Le témoin d'anomalie du moteur (CHECK ENGINE) de l'indicateur multifonction est allumé et vous pouvez lire le message « VÉRIFIER DPS » sur l'affichage.
 - Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement.

MESSAGES DE L'INDICATEUR ANALOGIQUE/NUMÉRIQUE

MESSAGE	TÉMOIN(S) ALLUMÉ(S)	DESCRIPTION
MAUVAISE CLÉ	Anomalie moteur	Signifie que vous avez utilisé une mauvaise clé d'allumage, ou clé D.E.S.S. Utilisez la clé destinée à ce véhicule. Clé de contact : Il se peut également que la clé présente un mauvais contact. Enlever et nettoyer la clé.
CLÉ D.E.S.S. non reconnue	Anomalie moteur	Clé D.E.S.S. RF : Indique la possibilité d'un mauvais contact. Retirez et nettoyez la clé.
FREIN STATIONNEMENT	Frein de stationnement	Signifie que le frein de stationnement a été oublié et que cela fait plus de 15 secondes qu'on roule.
TENSION BASSE BATT	Anomalie moteur	Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
TENSION ÉLEVÉE BATT	Anomalie moteur	Vérifier la tension de la batterie et le système de charge.
BASSE PRESSION HUILE (1)	Anomalie moteur	Pression d'huile moteur trop basse. Arrêter immédiatement le moteur.
SURCHAUFFE	Anomalie moteur	Signifie que le moteur surchauffe. Se reporter à <i>SURCHAUFFE DU MOTEUR</i> dans <i>DIAGNOSTIC DES PANNES</i> .
MODE PRÉSERVATION	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne importante au niveau du moteur et qu'elle peut compromettre son fonctionnement normal. Le voyant ANOMALIE MOTEUR clignote. Voir la section <i>DÉPANNAGE</i> .
ANOMALIE MOTEUR	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une panne au niveau du moteur. Le voyant ANOMALIE MOTEUR s'allume. Voir la section <i>DÉPANNAGE</i> .
AUCUNE COMMUNICATION ECM	Anomalie moteur	Signifie qu'il y a une erreur de communication entre l'indicateur de vitesse et le module de commande du moteur (ECM)
VÉRIFIER DPS	Anomalie moteur	Indique que le système de servodirection dynamique (Dynamic Power Steering - DPS) ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am agréé.

MESSAGE	TÉMOIN(S) ALLUMÉ(S)	DESCRIPTION
ENTRETIEN REQUIS (2)	Aucun	S'affiche dans l'indicateur lorsqu'un entretien est requis.
ERREUR TPS - APPUYER SUR LE BOUTON NEUTRALISER POUR INITIER LE MODE PRÉSERVATION	Anomalie moteur	Le capteur de position d'accélérateur ne fonctionne pas correctement. Adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de son choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document.

AVIS (1) Si le message et le voyant d'anomalie moteur ne s'éteignent pas après le démarrage du moteur, arrêter le moteur. Vérifiez le niveau d'huile du moteur. Remplissez au besoin. Si le niveau d'huile est bon, adressez-vous à un concessionnaire Can-Am autorisé, un atelier de réparation ou une personne de votre choix pour l'entretien, la réparation ou le remplacement. Pour plus d'informations à propos des demandes de garantie, reportez-vous à la Garantie liée aux émissions (EPA, É.-U.) du présent document. N'utilisez pas le véhicule tant qu'il n'est pas réparé.

(2) Pour effacer le message ENTRETIEN REQUIS, procédez comme suit :

1. À partir de l'affichage principal (vitesse du véhicule, appuyez sur le bouton sélecteur et MAINTENEZ-LE ENFONCÉ.
2. Alternez entre les feux de route et de croisement à trois reprises.

REMARQUE : L'étape 2 doit être effectuée dans les **2 secondes**.

3. Relâchez le bouton sélecteur.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP ÉTATS-UNIS ET CANADA : 2021 CAN-AM® VTT

PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses VTT Can-Am 2021 vendus par les concessionnaires de VTT Can-Am autorisés (tel que défini ci-après) aux États-Unis et au Canada contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous. La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) Le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINS ÉTATS OU PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie limitée, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'entretien ou de service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur du VTT Can-Am;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la rouille, corrosion et de l'exposition aux éléments naturels;
- Les dommages résultant d'introduction de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie limitée entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce, pour une période de :

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale. Pour les composants du système des gaz d'échappement, reportez-vous à *GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)* du présent document.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- Le VTT Can-Am 2021 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé à distribuer des VTT Can-Am dans le pays où la vente a été conclue (le « concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am »);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- Le VTT Can-Am 2021 doit être enregistré en bonne et due forme par un concessionnaire de VTT Can-Am autorisé;
- Le VTT Can-Am 2021 doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si l'une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT Can-Am dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire Can-Am dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire Can-Am une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine pour VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et (ou) de la main-d'œuvre encouru par un concessionnaire BRP et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions décrites ici. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et

conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES DU FOURNISSEUR

Un récepteur GPS peut être fourni par BRP comme équipement de série sur certains VTT Can-Am 2021. Le récepteur GPS est couvert dans le cadre de la politique de garantie limitée de BRP. Toute couverture de garantie supplémentaire offerte par le « fournisseur » de récepteur GPS dont la durée est supérieure à la garantie limitée de BRP doit être gérée entre le concessionnaire ou le consommateur et le « fournisseur » de récepteur GPS.

TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie limitée assujettie à ses propres termes et modalités sera également transférée et sera valide pendant le reste de la période de couverture, à condition que BRP ou un distributeur/concessionnaire de VTT Can-Am autorisé reçoive une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoive également les coordonnées du nouveau propriétaire.

SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant ou propriétaire du service du concessionnaire Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

© 2020 Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou ses sociétés affiliées.

® Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

GARANTIE LIÉE AUX ÉMISSIONS (EPA, É.-U.)

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP ») garantit à l'acheteur et à chaque propriétaire ultérieur que ce véhicule neuf, y compris toutes les parties de son système de contrôle des émissions d'échappement et son système de récupération des vapeurs d'essence, remplissent deux conditions :

1. Ils sont conçus, fabriqués et équipés de telle sorte qu'ils sont conformes au moment de la vente à l'acheteur final avec les exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.
2. Ils sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication qui peuvent les empêcher de répondre aux exigences 40 CFR 1051 et 40 CFR 1060.

Si la condition de garantie est remplie, BRP réparera ou remplacera, à sa discrétion, toute pièce ou composant avec un défaut de matériau ou de fabrication qui augmenterait les émissions du moteur de tout polluant réglementé pendant la période de garantie indiquée, sans frais pour le propriétaire, y compris les dépenses relatives au diagnostic et la réparation ou le remplacement des pièces liés aux émissions. Toutes les pièces défectueuses remplacées au titre de cette garantie deviennent la propriété de BRP.

Pour les demandes de garantie en lien avec les systèmes antipollution, BRP limite le diagnostic et la réparation des pièces liées aux systèmes antipollution aux concessionnaires Can-Am agréés, sauf pour des réparations d'urgence, tel que requis par l'article 2 de la liste suivante.

En tant que fabricant, certifiant, BRP ne refusera pas les demandes de garantie liées aux émissions basées sur une des situations suivantes :

1. Entretien ou autre service effectué par BRP ou par des installations BRP autorisées.
2. Travaux de réparation de moteur/matériel qu'un opérateur a effectués pour corriger une situation urgente et dangereuse attribuable à BRP tant que l'opérateur tente de rétablir le moteur/matériel à sa configuration appropriée dès que possible.
3. Toute action ou inaction de l'opérateur sans rapport avec la demande de garantie.
4. Entretien qui a été effectué plus fréquemment que ce que BRP recommande.
5. Tout ce qui est de la faute ou de la responsabilité de BRP.
6. L'utilisation de toute essence qui est couramment disponible lorsque le matériel fonctionne, sauf si les instructions écrites d'entretien de BRP affirment que cette essence pourrait nuire au système de contrôle des émissions du matériel et l'opérateur peut facilement trouver l'essence appropriée. Reportez-vous la section Entretien et celle sur les spécifications de l'essence.

Période de garantie liée aux émissions

La Garantie liée aux émissions est valide pour la période suivante selon la première éventualité :

	HEURES	MOIS	KILOMÈTRES
Composants liés aux émissions d'échappement	500	30	5 000
Composants liés au système de récupération des vapeurs d'essence	S. O.	24	S. O.

Composants couverts

La garantie relative aux émissions couvre tous les composants dont la défaillance pourrait augmenter les émissions d'un polluant réglementé par un moteur y compris les composants suivants :

1. Pour les émissions d'échappement, les composants en lien avec les émissions comprennent des pièces de moteur liées aux systèmes suivants :
 - Système d'admission d'air
 - Système d'alimentation
 - Système d'allumage
 - Systèmes de recirculation des gaz d'échappement
2. Les pièces suivantes sont aussi considérées comme des composants du système des gaz d'échappement :
 - Dispositifs de post-traitement
 - Soupapes de ventilation du carter
 - Capteurs
 - Unités de contrôle électronique
3. Les pièces suivantes sont considérées comme un composant du système de récupération des vapeurs d'essence :
 - Réservoir d'essence
 - Bouchon du réservoir
 - Conduite de carburant
 - Raccords de canalisation de carburant
 - Fixations*
 - Soupapes de surpression*
 - Soupapes de régulation*
 - Solénoïdes de régulation*
 - Contrôles électroniques*
 - Diaphragmes de commande à dépression*
 - Câbles de commande*
 - Tringleries de commande*
 - Robinets de purge
 - Tuyaux de vapeur
 - Séparateur liquide/vapeur
 - Filtre à charbon actif

- Supports de montage du réservoir à charbon actif
 - Port de connexion de purge du carburateur
4. Les composants en lien avec les émissions comprennent également toute autre pièce dont le seul but est de réduire les émissions ou dont la défaillance augmentera les émissions sans dégrader significativement les performances du moteur.

Limitation de la portée

En tant que fabricant, certifiant, BRP peut refuser les demandes de garantie liées aux émissions pour des défaillances qui ont été causées par un entretien ou une utilisation inappropriée de la part du propriétaire ou de l'exploitant, soit accidentellement pour lequel le fabricant n'a aucune responsabilité ou en cas de force majeure. Par exemple, une réclamation relative à la garantie des émissions n'a pas à être honorée pour des défaillances qui ont été directement causées par l'abus de l'utilisateur du moteur/équipement ou de l'utilisation par l'utilisateur du moteur/équipement d'une façon pour lequel il n'a pas été conçu et ne sont pas imputable au fabricant en aucune façon.

Si vous avez des questions au sujet de votre droits et les responsabilités de garantie, veuillez contacter Bombardier Produits Récréatifs au 1 888 272-9222.

*En relation avec le système de récupération des vapeurs d'essence

* Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BRP : 2021 CAN-AM® VTT

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses VTT Can-Am 2021 vendus par des distributeurs ou des concessionnaires autorisés par BRP à distribuer des VTT Can-Am (« distributeur/concessionnaire VTT Can-Am ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (« EEE » : États membres de l'Union Européenne, Royaume-Uni, Norvège, Islande et Liechtenstein), des pays membres de la Communauté des États indépendants (« CEI ») (incluant l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout vice dans les matériaux ou la fabrication pendant la période décrite et selon les conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) Le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS. (POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE VOIR LA CLAUSE 4 CI-DESSOUS).

Ni un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisé(e) à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de modifications ou de l'usage de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'introduction de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de :

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

En AUSTRALIE et en NOUVELLE-ZÉLANDE uniquement, la présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de : (1) vingt-quatre (24) mois consécutifs OU (2) un total de QUINZE MILLE (15 000) kilomètres, pour une utilisation privée ou professionnelle (selon la première éventualité).

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

POUR LES PRODUITS VENDUS EN AUSTRALIE SEULEMENT

Rien dans ces modalités de la garantie devraient être utilisés pour exclure, restreindre ou modifier l'application de toute condition, garantie, droit ou recours conféré ou implicite en vertu de la Competition and Consumer Act 2010 (Cth), y compris l'Australian Consumer Law ou toute autre loi, où de le faire serait contraire à cette loi, ou faire en sorte qu'une partie des présentes modalités soit non avenue. Les avantages qui vous sont donnés sous cette garantie limitée sont en plus des autres droits et recours que vous avez sous la loi australienne.

Nos produits viennent avec des garanties qui ne peuvent être exclues en vertu de l'Australian Consumer Law. Vous avez droit à un remplacement ou un remboursement pour une défaillance majeure et une compensation pour toute autre perte ou dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit d'avoir les produits réparés ou remplacés si les produits ne parviennent pas à être de qualité acceptable et que la défaillance ne constitue pas une défaillance majeure.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- Le véhicule tout-terrain Can-Am 2021 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé à distribuer des VTT Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé;
- Le véhicule tout-terrain Can-Am 2021 doit être acheté dans le pays ou le regroupement de pays de résidence de l'acheteur; et
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue.
BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine pour VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et (ou) de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions décrites ici. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise alors que le produit se trouve en dehors du pays où elle a été achetée, le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, telles que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, les taxes, les droits de licence, les frais d'importation, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs organismes respectifs.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée au cours de la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour la période de couverture restante lorsque BRP ou un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, ainsi que les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre le problème directement avec le concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant de service ou le propriétaire du concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique *NOUS CONTACTER* de ce guide.

* Pour le territoire couvert par cette garantie limitée, les produits sont distribués et entretenus par Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou ses sociétés affiliées.

© 2020 Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses filiales.

® Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

GARANTIE LIMITÉE BRP POUR L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN, LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS ET LA TURQUIE : 2021 CAN-AM® VTT

1) PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. (« BRP »)* garantit ses véhicules tout-terrain Can-Am 2021 vendus par des distributeurs ou des concessionnaires agréés par BRP à distribuer des VTT Can-Am (« distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am ») hors du Canada, des États-Unis, des pays membres de l'Espace économique européen (ce qui comprend les états membres de l'Union européenne, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein) (« EEA »), les pays membres de la Communauté des États indépendants (« CIS ») (ce qui comprend l'Ukraine et le Turkménistan) et la Turquie, contre tout défaut dans les matériaux et la fabrication pendant la période et selon les conditions décrites ci-dessous.

Les pièces et accessoires qui ne sont pas installés à l'usine ne sont pas couverts par cette garantie limitée. Veuillez vous reporter au texte de la garantie limitée applicable aux pièces et accessoires.

La présente garantie limitée deviendra nulle et non avenue si : (1) Le VTT a été utilisé dans le cadre d'une course ou de toute autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur; ou (2) une modification du VTT a entraîné une altération de son fonctionnement, de ses performances ou de sa durée de vie, ou le VTT a été modifié dans le but de changer son utilisation première.

2) LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

DANS LA MESURE OÙ LA LOI LE PERMET, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am, ni aucune autre personne n'est autorisé(e) à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

3) EXCLUSIONS – NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par cette garantie :

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages;
- Les dommages causés par négligence ou le défaut de se conformer aux normes d'entretien ou de remisage telles que stipulées dans le Guide du conducteur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, d'un entretien ou d'un service incorrects, de modifications ou de l'usage de pièces ou d'accessoires n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, et qui de son avis raisonnable ne sont pas compatibles avec le produit ou nuisent au fonctionnement, à la performance ou à la durabilité du produit, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, la compétition, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide du conducteur;
- Les dommages résultant d'un événement extérieur, d'un accident, d'une submersion, d'introduction de neige ou d'eau, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le Guide du conducteur);
- Les dommages résultant de la corrosion ou de l'exposition aux éléments naturels;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, les coûts de transport, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus ou la perte de jouissance du véhicule pendant la durée du service ou des réparations.

4) DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes : (1) la date de livraison au premier acheteur au détail ou; (2) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et ce pour une période de :

VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée.

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation commerciale ou locative.

Un produit est utilisé à des fins commerciales lorsqu'on l'utilise dans le cadre de tout travail ou emploi qui génère des revenus, à n'importe quel moment de la période de garantie. Un produit est également utilisé à des

fins commerciales lorsque, à n'importe quel moment de la période de garantie, il est immatriculé à des fins commerciales.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

Veuillez prendre note que la durée ou toutes autres modalités de la garantie sont sujettes aux lois locales ou nationales qui s'appliquent pour votre pays.

5) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est respectée :

- Le véhicule tout-terrain Can-Am 2021 doit être acheté en tant que véhicule neuf et non utilisé par son premier propriétaire auprès d'un concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé à distribuer des VTT Can-Am dans le pays où la vente a été conclue;
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué et documenté;
- Le produit doit être enregistré en bonne et due forme par un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé;
- Le véhicule tout-terrain Can-Am 2021 doit être acheté dans l'EEE par un résident de l'EEE, dans le CEI par un résident de la CEI ou en Turquie par un résident de la Turquie; et
- L'entretien de routine décrit dans le Guide du conducteur doit être effectué dans les délais prescrits pour que la garantie soit maintenue. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas rencontrée, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public.

6) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser le VTT dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am dans les deux (2) mois suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonné au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

Veuillez prendre note que le délai de notification est soumis à la législation nationale ou locale applicable dans le pays du client.

7) CE QUE BRP FERA

Dans la mesure où la loi le permet, les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine pour VTT Can-Am neuves, sans frais pour le coût des pièces et (ou) de la main-d'œuvre encouru par un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé et ce pour la durée de couverture de la présente garantie et aux conditions décrites ici. La responsabilité de BRP est limitée à la réparation ou au remplacement des pièces. Aucune réclamation concernant une rupture de garantie ne peut entraîner l'annulation ou la rescision de la vente du VTT Can-Am au propriétaire. Vous avez peut-être d'autres droits, lesquels peuvent varier d'un pays à l'autre.

Si une réparation couverte par cette garantie est requise en dehors de l'EEE, CEI, ou en Turquie le propriétaire sera responsable des charges additionnelles causées par les pratiques et conditions locales, tel que, sans s'y limiter, le transport, les assurances, taxes, droit de licences, frais d'importations, et tout autres débours, y compris ceux exigés par les gouvernements, états, territoires et leurs agences respectives.

BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

8) TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée au cours de la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour la période de couverture restante lorsque BRP ou un distributeur/concessionnaire de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, ainsi que les coordonnées du nouveau propriétaire.

9) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre le problème directement avec le concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé. BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement avec le gérant de service ou le propriétaire du concessionnaire/distributeur de véhicules tout-terrain Can-Am autorisé.

Si le problème ne peut être résolu, contactez BRP en remplissant le formulaire de contact que vous trouverez sur www.brp.com ou contactez BRP par la poste à l'une des adresses répertoriées dans la rubrique **NOUS CONTACTER** de ce guide.

* Dans les pays membres de l'EEE, BRP European Distribution S.A. et d'autres sociétés affiliées de BRP distribuent et offrent les services reliés aux produits. © 2020 Bombardier Produits Récréatifs Inc. Tous droits réservés.

MC Marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs Inc. ou de ses filiales.

® Marque déposée de Bombardier Produits Récréatifs Inc.

MODALITÉS ADDITIONNELLES POUR LA FRANCE

Les modalités suivantes ne sont applicables qu'aux produits vendus en France :

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts existants lors de la livraison. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque c'est de sa responsabilité par le contrat ou réalisé sous sa responsabilité. Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1. Être conforme à l'usage normal de marchandises similaires à cet égard et, le cas échéant :
 - Correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle;
 - Présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eut égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le fabricant ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage; ou
2. Présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du bien vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis, ou en aurait donné un moindre prix, s'il les avait connus. L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

DOSSIERS DE MAINTENANCE

Envoyez une copie du dossier d'entretien à BRP si nécessaire.

PRÉLIVRAISON	
Numéro de série : _____	Signature :
Kilométrage : _____	
Heures : _____	
Date : _____	
Numéro du concessionnaire : _____	
Remarques : _____ _____	
Référez-vous au bulletin de prélivraison du véhicule pour les procédures d'installation détaillées	

PREMIÈRE INSPECTION	
Kilométrage : _____	Signature :
Heures : _____	
Date : _____	
Numéro du concessionnaire : _____	
Remarques : _____ _____	

Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

ENTRETIEN	
Kilométrage : _____ Heures : _____ Date : _____ Numéro du concessionnaire : _____ Remarques : _____ _____	Signature : _____
Pour le calendrier d'entretien, se référer à la section Entretien du présent guide	

RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. De plus, BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Afin d'exercer votre droit de consultation, pour corriger votre information personnelle ou pour être retiré de la liste de diffusion de marketing direct, veuillez contacter BRP :

Par courriel : **privacyofficer@brp.com**

Par courrier : BRP Legal Service
726 St-Joseph
Valcourt QC
Canada
J0E 2L0

NOUS CONTACTER

www.brp.com

Asie

Room 4609, Tower 2,
Grand Gateway 3 Hong Qiao
Road Shanghai,
Chine 200020

21F Shinagawa East One Tower
2-16-1 Konan, Minatoku-ku,
Tokyo 108-0075
Japon

Europe

Skaldenstraat 125
B-9042 Gent
Belgique

Itterpark 11
D-40724 Hilden
Allemagne

ARTEPARC Bâtiment B
Route de la côte d'Azur, Le Canet
13590 Meyreuil
France

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondheim
Norvège

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

Spinnvägen 15
903 61 Umeå
Suède

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne
Suisse

Amérique du Nord

565 de la Montagne Street
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada

Sa De Cv, Av. Ferrocarril 202
Parque Ind. Querétaro, Lote2-B
76220
Santa Rosa Jáuregui, Oro., Mexique

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A.
10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177
États-Unis

Océanie

6 Lord Street
Lakes Business Park
Botany, NSW 2019
Australie

3B Echelon Place, East Tamaki,
Auckland 2013,
Nouvelle-Zélande

Amérique du Sud

Rua James Clerck Maxwell, 230
TechnoPark Campinas SP 13069-380
Brésil

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si votre adresse a changé ou si vous êtes le nouveau propriétaire du VTT, assurez-vous d'en aviser BRP :

- Informez un concessionnaire Can-Am agréé.
- **Amérique du Nord seulement** : en appelant au 1 888 272-9222.
- Postez l'une des cartes de changement d'adresse indiquées aux pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la rubrique *CONTA-CTEZ-NOUS* de ce guide.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Même après l'expiration de la garantie limitée, il est très important d'informer BRP qui pourra ainsi contacter le propriétaire du VTT si nécessaire, par exemple lorsque des rappels de sécurité sont effectués. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS : Si votre VTT est volé, vous devriez aviser BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle le véhicule a été volé.

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

***Cette page est
vierge intentionnellement***

N° MODÈLE VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU
VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU
MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire : _____

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

ZIP/CODE POSTAL

Date d'achat _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

**Date d'expiration
de la garantie** _____

ANNÉE

MOIS

JOUR

Doit être complété par le concessionnaire au moment de la vente.

MARQUE DU CONCESSIONNAIRE

V00A21L

Vérifier avec le concessionnaire que le véhicule a bien été enregistré auprès de BRP.

En lisant ce Guide du conducteur, n'oubliez pas :

AVERTISSEMENT

Indique une situation comportant des risques de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si vous ne l'évitez pas.

⚠ AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE.

Vous devez être prudent, sinon une collision ou un renversement pourrait survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES OU LA MORT sont possibles si vous ne respectez pas ces instructions :

- **LISEZ LE PRÉSENT GUIDE DU CONDUCTEUR, LES ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ APPOSÉES SUR LE VÉHICULE ET REGARDEZ LA VIDÉO DE SÉCURITÉ AVANT DE CONDUIRE LE VÉHICULE.**



- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SANS LES INSTRUCTIONS QUI S'IMPOSENT.**
Suivez un cours de formation certifié.
- **NE DÉPASSEZ JAMAIS LE NOMBRE MAXIMAL DES PASSAGERS DU VÉHICULE.**
- **AVEC LES MODÈLES UNE PLACE, NE TRANSPORTEZ JAMAIS UN PASSAGER.**
Le risque de perdre la maîtrise augmente avec le fait de transporter un passager.

- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR DES SURFACES ASPHALTÉES.**

Le risque de perdre la maîtrise augmente si vous conduisez ce véhicule sur des surfaces asphaltées.

- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VÉHICULE SUR LES ROUTES PUBLIQUES.**

Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule si vous utilisez ce véhicule sur une route publique.

- **LE CONDUCTEUR DOIT TOUJOURS PORTER UN CASQUE HOMOLOGUÉ,** des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

- **NE L'UTILISEZ JAMAIS SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL OU DE DROGUES.**

Ces substances augmentent le temps de réaction et affaiblissent les capacités de jugement.

- **NE CIRCULEZ JAMAIS À UNE VITESSE EXCESSIVE.**

Le risque de perdre le contrôle augmente si le véhicule circule à des vitesses trop élevées pour le terrain, la visibilité et l'expérience du conducteur.

- **NE FAITES JAMAIS DE CABRÉS, DE SAUTS NI D'AUTRES CASCADÉS.**

